

Comparaison des profils de la croissance sous-provinciale du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec*

par

André Bergeron

(Numéro étudiant : 1265106)

Mémoire présenté au Département de science économique
de l'Université d'Ottawa

pour l'obtention du diplôme de Maîtrise
Directeur du mémoire : Professeur Serge Coulombe

ECO 7997

Ottawa, Ontario

Janvier 2005

* L'auteur remercie Serge Coulombe pour sa direction efficace dans toutes les étapes de la préparation et de la rédaction du présent mémoire et Kathleen Day pour ses commentaires et suggestions. L'auteur remercie aussi Mario Polèse de l'Institut national de la recherche scientifique, Ray Bollman de Statistique Canada, Brenda Lipsett et Hugues Vaillancourt de Santé Canada et Thérèse Beaulieu des Producteurs laitiers du Canada pour leurs contributions respectives. Finalement, l'auteur remercie ses collègues de Santé Canada et sa famille pour leur appui continu.

Table des matières

Introduction.....	4
Chapitre 1 - Description des données	6
1.1 La hiérarchie des unités géographiques	6
1.2 Normalisation des données de l'échantillon	7
Les divisions de recensements: 1986 - 2001.....	9
Les divisions de recensement : 1981	9
Agrégation des données selon le genre	10
1.3 La dynamique spatiale des divisions de recensements	10
L'emplacement des divisions de recensement.....	10
Le ratio d'urbanisation.....	12
1.4 Les transferts fédéraux et la dynamique provinciale	13
Chapitre 2 – Analyse des caractéristiques démographiques	14
2.1 – La population	14
2.1.1 La population totale et la densité des DR	15
2.1.2 L'évolution de la population totale.....	15
2.1.3 Les segments de la population	16
Population de 0 à 19 ans	17
Population de 20 à 64 ans	18
Population de 65 ans et plus.....	18
2.1.4 Analyse démographique régionale.....	19
2.2 – La dynamique de l'emploi	20
2.2.1 Les indicateurs du marché du travail	20
2.2.2 Le taux d'activité : aperçu de la tendance régionale.....	20
2.2.3 Le taux de chômage	23
2.2.4 L'évolution de l'emploi dans la Baie des Chaleurs	25
2.3 – Le capital humain.....	27
2.3.1 Comparaison transversale du capital humain	27
2.3.3 Le capital humain dans la région de la Baie des Chaleurs.....	30
2.4 – Le revenu	31
2.4.1 Le revenu moyen total	31
2.4.2 Le revenu moyen d'emploi	35
2.4.3 Les composantes du revenu total agrégé	37
2.4.4 Conclusions sur la dynamique du revenu dans la région.....	42

Chapitre 3 – L’impact de l’urbanisation et de la dynamique provinciale dans la convergence entre les DR	44
3.1 Fondements théoriques	44
3.1.1 Convergence du revenu moyen d’emploi	44
3.1.2 Convergence du capital humain.....	46
3.2 Analyse de la convergence du capital humain.....	47
3.3 Analyse de la convergence du revenu moyen d’emploi	54
3.4 L’équilibre stationnaire à long terme des DR sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et l’est du Québec	56
Conclusion	58
Notes	61
Annexe 1 – Sources des données	63
A1.1 Données de recensements	63
A1.2 Données des comptes économiques – Finances Canada.....	67
A1.3 Données des comptes économiques – Statistique Canada	68
Annexe 2 – La contribution fédérale aux recettes provinciales.....	69
A2.1 Le TCSPS.....	69
A2.2 La Péréquation	70
A2.3 Transferts fédéraux au Nouveau-Brunswick et au Québec.....	71
Annexe 3 – Données de recensement sur les caractéristiques démographiques.....	74
Bibliographie.....	88

Introduction

Selon Polèse et Shearmur (2002), la fermeture en 1999 de la papetière Gaspésia à Chandler (Québec), de même que la fermeture de la mine de cuivre de Murdochville (Québec) et le moratoire imposé par le gouvernement fédéral sur la pêche à la morue dans l'Atlantique au début des années 90 ont contribué à la remise en question des perspectives économiques des régions. Avec le financement du gouvernement fédéral, une série d'études portant sur l'économie des régions du Québec et des provinces de l'Atlantique ont contribué à la rédaction du rapport « *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique* » dirigé par Mario Polèse et Richard Shearmur (2002). Ce rapport tire plusieurs conclusions intéressantes concernant les tendances passées et futures des régions sous-provinciales, dont celles du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Polèse et Shearmur (2002) démontrent que la performance économique d'une région dépend de la province dans laquelle elle se trouve. Ainsi, les auteurs comparent la Gaspésie (Québec) avec le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick) d'une part, et les régions québécoises du Bas-Saint-Laurent Est (BSLE) et du Bas-Saint-Laurent Ouest (BSLO) avec le comté de Madawaska (Nouveau-Brunswick) d'autre part. Puisque ces régions se comparent sur les plans géographique, culturel et industriel, les auteurs concluent que certaines divergences observées seraient dues à la dynamique provinciale.¹

De plus, Polèse et Shearmur (2002) soulèvent l'impact de l'urbanisation sur les différentes régions. À titre d'exemple, ils nuancent leurs résultats selon les régions rurales et urbaines. Leurs résultats indiquent clairement que l'urbanisation influe sur les caractéristiques démographiques telles le capital humain et le revenu moyen d'emploi.

Ce travail s'inspire des résultats de Polèse et Shearmur (2002). Il contribue en construisant une base de donnée qui incorpore les données du recensement de 2001 et qui homogénéise les données des recensements antérieurs. Ces modifications permettent d'analyser les liens entre la dynamique provinciale, l'urbanisation et les caractéristiques démographiques des régions sous-provinciales entre le Nouveau-Brunswick et l'est du Québec. De plus, on construit des modèles de convergence qui valideront économétriquement les résultats de Polèse et Shearmur (2002) sur l'importance de la

province et de l'urbanisation dans la convergence de profils démographiques sous-provinciaux.

Le premier chapitre décrit les données retenues pour ce travail, les modifications apportées aux données pour homogénéiser les régions sous-provinciales sur toute la période de l'étude, soit de 1981 à 2001, et définit un ratio d'urbanisation construit pour évaluer les différences urbaines et rurales entre les régions. Le deuxième chapitre analyse les caractéristiques démographiques retenues : la population, le taux d'activité, le taux de chômage, le capital humain, le revenu moyen total et le revenu moyen d'emploi. Ces analyses comparent les régions sous-provinciales entre-elles et évaluent l'évolution temporelle de chaque région. Finalement, le dernier chapitre construit des modèles de convergence permettant de vérifier économétriquement l'impact de l'urbanisation et de la dynamique provinciale sur le capital humain et le revenu moyen d'emploi suivant Coulombe (2000; 2003).

Chapitre 1 - Description des données

Dans ce travail, on propose d'approfondir les résultats de Polèse et Shearmur (2002) en ajoutant les données du recensement de 2001 à la période visée par l'étude. De plus, on analyse davantage les caractéristiques démographiques pour vérifier l'impact de l'urbanisation et la dynamique provinciale sur la performance des régions analysées. Finalement, on compare uniquement les divisions de recensement (DR). Ceci aura l'avantage d'évaluer des entités territoriales communes et de vérifier si les DR du sud de la Gaspésie se comparent avec les DR avoisinantes du Nouveau-Brunswick.

Les prochains paragraphes décrivent les données de recensement disponibles et les différentes manipulations effectuées pour construire et obtenir des DR homogènes sur la période 1981 à 2001. Ensuite, on discute de l'emplacement des DR et on construit une variable représentant le ratio d'urbanisation unique à chaque DR.

1.1 La hiérarchie des unités géographiques

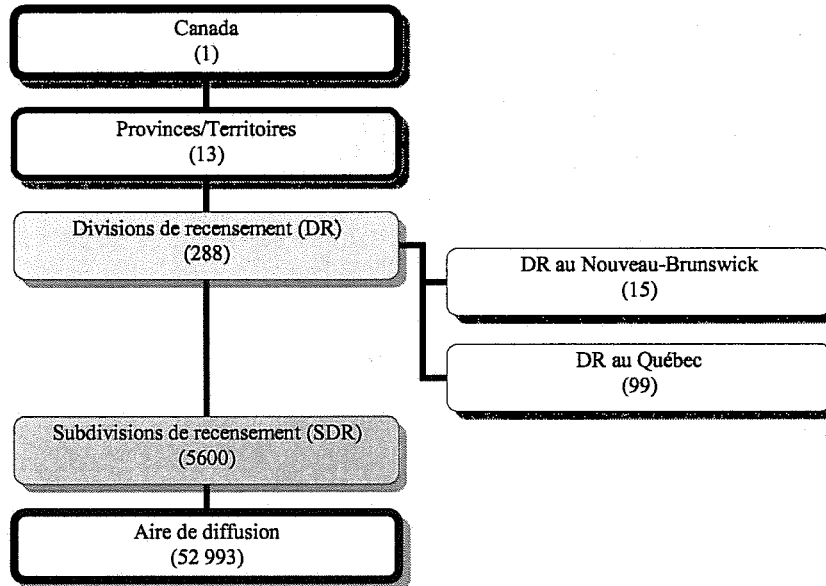
Pour construire la base de données, il faut comprendre la hiérarchie des unités géographiques définies par Statistique Canada. La valeur territoriale la plus élevée, le Canada, est divisée en dix provinces et trois territoires. Les provinces et les territoires sont construits de divisions de recensements (DR), l'équivalent des comtés au Nouveau-Brunswick et des municipalités régionales de comtés (MRC) au Québec. Les DR sont à leur tour composer de subdivisions de recensement (SDR) représentant entre autres les villes, les villages et les territoires non organisés. Finalement, lors du recensement, l'information est recueillie au niveau d'îlots qui permettent de construire les aires de diffusion (AD), remplaçant les secteurs de dénombrement dans le recensement de 2001. Les aires de diffusion permettent de compiler l'information pour les unités géographiques plus élevées. Le schéma 1 résume cette hiérarchie.²

Dans le cadre de cette étude, on étudie les caractéristiques démographiques des DR du Nouveau-Brunswick et des DR de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent (BSL) dans l'est du Québec pour les recensements de 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001. Ces DR représentent les 15 comtés du Nouveau-Brunswick et les 14 MRC de l'est du Québec : les 6 MRC de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent

selon les frontières définies pour le recensement de 2001.³ La carte 1 énumère les DR de 2001 analysées dans ce travail.

Schéma 1

Hiérarchie des unités géographiques normalisées, les faits saillants, recensement de 2001.



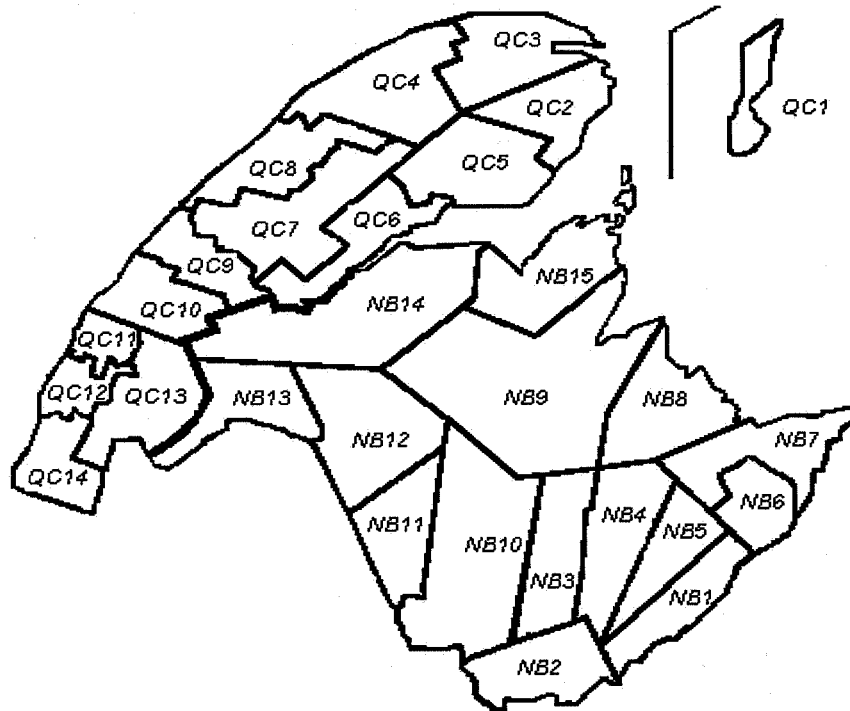
Tiré et adapté de : *Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001.* (Statistique Canada, 2004a, Figure 20)

1.2 Normalisation des données de l'échantillon

Cette section décrit les modifications apportées aux frontières des DR en 1981, 1986, 1991 et 1996 pour qu'elles représentent les frontières des DR de 2001. Ces modifications permettent d'homogénéiser les données antérieures pour l'année de référence 2001. Les tableaux A1.1 en annexe énumèrent les séries des *Profil des divisions et subdivisions de recensement*, téléchargées du *Canadian Census Analyser* de l'Université de Toronto pour l'année 1981 et téléchargées de *E-Stat* de Statistique Canada pour les années 1986, 1991, 1996 et 2001. Les calculs effectués pour uniformiser les séries y sont décrits.

Carte 1

Frontière des divisions de recensement du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, recensement de 2001.



Légende et code des DR

<u>DR du Nouveau-Brunswick</u>	<u>Code de la DR</u>	<u>DR du Québec – Gaspésie</u>	<u>Code de la DR</u>
NB1 - Saint-John	13-01	QC1 - Les Îles-de-la-Madeine	24-01
NB2 - Charlotte	13-02	QC2 - Le Rocher-Percé	24-02
NB3 - Sunbury	13-03	QC3 - La Côte-de-Gaspé	24-03
NB4 - Queens	13-04	QC4 - La Haute-Gaspésie	24-04
NB5 - Kings	13-05	QC5 - Bonaventure	24-05
NB6 - Albert	13-06	QC6 - Avignon	24-06
NB7 - Westmorland	13-07		
NB8 - Kent	13-08	<u>DR du Québec – Bas-Saint-Laurent</u>	
NB9 - Northumberland	13-09	QC7 - La Matapédia	24-07
NB10 - York	13-10	QC8 - Matane	24-08
NB11 - Carleton	13-11	QC9 - La Mitis	24-09
NB12 - Victoria	13-12	QC10 - Rimouski-Neigette	24-10
NB13 - Madawaska	13-13	QC11 - Les Basques	24-11
NB14 - Restigouche	13-14	QC12 - Rivière-du-Loup	24-12
NB15 - Gloucester	13-15	QC13 - Témiscouata	24-13
		QC14 - Kamouraska	24-14

Tiré et adapté de : Division de la géographie, Statistique Canada (2002), No. 92F0144XPB au catalogue. Le Code de la DR représente le code officiel de la DR tel qu'attribué par Statistique Canada. Toutes les DR et SDR du Nouveau-Brunswick sont représentés par l'indicatif « 13 » tandis que les DR et les SDR du Québec sont représentés par l'indicatif « 24 ». Ces codes permettent de trier les SDR.

Les prochaines sous-sections discutent des changements apportées suite à la modification des frontières de divisions de recensements sur la période 1986 à 2001, décrivent les manipulations apportées à la base de données de 1981 et expliquent la méthode employée pour agréger les données divisées selon le sexe en 1986 et 1991.

Les divisions de recensements: 1986 - 2001

Pour normaliser les DR analysées, on a modifié les frontières des DR des recensements antécédents pour qu'elles représentent les frontières des DR de 2001. En tenant pour acquis que les SDR dans les régions concernées sont stables dans le temps, on a reconstruit les DR en fonction des SDR qui la composent.

Au Nouveau-Brunswick, on a soustrait la SDR de Belledune (13-15-034) de la DR de Gloucester (15) pour l'additionner à la DR Restigouche (14) dans les années 1986 et 1991.⁴ Au Québec, la création des MRC a requis un ajustement des frontières des DR de toute la province. Ainsi, le nombre de DR au Québec est passé de 76 à 99 entre 1986 et 2001; pour la région de l'est du Québec, ceci représente une augmentation de quatre DR.⁵ Donc, on a reconstruit les DR de l'est du Québec pour 1986 en redistribuant les SDR dans les DR de référence de 2001.⁶ Finalement, en additionnant les SDR appropriées et en générant des moyennes pondérées par le nombre d'habitants de la SDR, les valeurs obtenues représentent les résultats pour l'année concernée en fonction des frontières des DR de 2001. Les tableaux A1.1 en annexe énumère les calculs effectués.

Les divisions de recensement : 1981

Les données de 1981 tirées du *Canadian Census Analyser* ne permettent pas de trier les séries selon les DR. Donc, on a téléchargé les données selon la circonscription électorale fédérale en choisissant les caractéristiques démographiques voulues et les codes de DR et de SDR associés aux secteurs de dénombrement d'une province visée. Les résultats obtenus sont présentés en format texte par secteur de dénombrement.

Avant de trier les données en fonction des DR du Nouveau-Brunswick, on a modifié le code de la SDR de Belledune pour qu'elle se trie avec la DR de Restigouche, conformément aux frontières de 2001.⁷ Au Québec, on a révisé tous les codes de DR pour trier les secteurs de dénombrement de 1981 dans les DR appropriées de 2001. Les

tableaux et annexes du Volume 3 de la *Classification géographique type* (CGT) de 1986 et 1981 sont des outils essentiels pour trier et reconstruire les données selon les DR.⁸

Une fois ces modifications apportées aux données du Nouveau-Brunswick et du Québec, on a pu additionner les secteurs de dénombrement pour toutes les caractéristiques en nombre d'individus. Ensuite, le revenu moyen total et le revenu moyen d'emploi sont construits par des moyennes pondérées par le nombre d'habitants de chaque secteur de dénombrement. Consulter l'annexe A1.1 pour la liste des calculs effectués.

Agrégation des données selon le genre

On a choisi d'ignorer l'influence du sexe de l'individu dans cette analyse; par contre, les séries *Profil des divisions et subdivisions de recensement* de 1986 et de 1991 ne compilent pas certains résultats obtenus pour les deux sexes. Dans tous les cas où la caractéristique est mesurée en nombre d'individus, on a additionné les résultats pour les sexes masculin et féminin. Pour le calcul des variables de revenus, la construction d'une moyenne pondérée par le nombre d'habitants permet d'estimer le revenu moyen total et le revenu moyen d'emploi. Consulter l'annexe A1.1 pour la liste des calculs effectués.

1.3 La dynamique spatiale des divisions de recensements

Avant d'analyser les tendances des DR retenues dans cet échantillon, on énumère quelques faits concernant la géographie de certaines DR et on fait la distinction entre les DR urbaines et les DR rurales.

L'emplacement des divisions de recensement

En premier lieu, plusieurs comtés du Nouveau-Brunswick et du Québec bordent la mer. Au Nouveau-Brunswick, les comtés de Saint-John, Charlotte et Albert longent la Baie de Fundy. À l'est, les comtés de Kent, Northumberland et Gloucester se situent sur le Golfe du Saint-Laurent. Au nord, Gloucester, Restigouche et Madawaska bordent la Baie des Chaleurs et la frontière québécoise. Au Québec, toutes les DR sauf le Témiscouata ont accès à la mer via le Golfe ou le Fleuve Saint-Laurent ou la Baie des Chaleurs.

Tableau 1

Population de la DR, densité de la DR, ratio d'urbanisation (RU) de la DR, SDR la plus peuplée et part de la population totale de la SDR dans la DR, pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 2001.

Division de recensement (DR)	Population de la DR	Densité de la DR (habitants par km ²)	RU de chaque DR (en logarithme)	SDR la plus peuplée	Population de la SDR	% de la population totale de la SDR dans la DR
Saint John	76407	52.2	1.39	Saint John	69661	91.2
Charlotte	27366	8.0	-0.49	St. Stephen	4667	17.1
Sunbury	25776	9.6	-0.31	Oromocto	8843	34.3
Queens	11862	3.2	-1.40	Minto	2776	23.4
Kings	64208	18.4	0.35	Quispamsis	13757	21.4
Albert	26749	14.8	0.13	Riverview	17010	63.6
Westmorland	124688	34.1	0.96	Moncton	61046	49.0
Kent	31383	6.9	-0.64	Dundas	6174	19.7
Northumberland	50817	4.2	-1.13	Miramichi	18508	36.4
York	87212	9.7	-0.29	Fredericton	47560	54.5
Carleton	27184	8.2	-0.46	Woodstock	5198	19.1
Victoria	21172	3.8	-1.22	Grand Falls	5858	27.7
Madawaska	35611	10.3	-0.24	Edmundston	17373	48.8
Restigouche	36134	4.2	-1.13	Campbellton	7798	21.6
Gloucester	82929	17.7	0.31	Bathurst	12924	15.6
Les Îles-de-la-Madeleine	12824	62.4	1.57	L'Étang-du-Nord	2944	23.0
Le Rocher-Percé	19298	6.3	-0.73	Percé	3614	18.7
La Côte-de-Gaspé	18545	4.5	-1.06	Gaspé	14932	80.5
La Haute-Gaspésie	12722	2.5	-1.65	Sainte-Anne-des-Monts	6835	53.7
Bonaventure	18267	4.2	-1.14	New Richmond	3760	20.6
Avignon	15268	4.4	-1.09	Carleton-Saint-Omer	4010	26.3
La Matapédia	19920	3.7	-1.26	Amqui	6473	32.5
Matane	22507	6.8	-0.65	Matane	11635	51.7
La Mitis	19326	8.5	-0.43	Mont-Joli	5886	30.5
Rimouski-Neigette	52289	19.2	0.39	Rimouski	31305	59.9
Les Basques	9848	8.8	-0.39	Trois-Pistoles	3635	36.9
Rivière-du-Loup	31826	25.0	0.65	Rivière-du-Loup	17772	55.8
Témiscouata	22420	5.7	-0.82	Dégelis	3317	14.8
Kamouraska	22494	10.0	-0.26	La Pocatière	4518	20.1

Source : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

En ce qui concerne le transport terrestre, Témiscouata, Kamouraska et Rivière-du-Loup sont les seules DR du Québec traversées par la route transcanadienne. Au Nouveau-Brunswick, la route longe la frontière américaine et le Fleuve Saint-Jean jusqu'à Fredericton dans le York pour ensuite traverser Sunbury, Queens, Kings et Westmorland pour se rendre en Nouvelle-Écosse. L'éloignement de la transcanadienne risque d'avoir un impact sur la croissance économique des DR exclues.

Le ratio d'urbanisation

Pour différencier les DR urbaines et rurales et l'évolution temporelle des DR entre elles, on définit le ratio d'urbanisation qui représente le logarithme de l'écart à la moyenne de la densité de la DR.⁹

Le tableau 1 résume la population des DR de l'échantillon, la densité des DR, le ratio d'urbanisation de la DR, la SDR la plus peuplée à l'intérieur de cette DR et la part de la population que la SDR représente dans la population totale de la DR. Ce tableau donne un aperçu de l'importance relative des régions urbaines dans la composition des DR en 2001.

Au Nouveau-Brunswick, on remarque l'importance relative des villes de Moncton, Saint-John et Fredericton dans leur DR. Ces villes ont toutes plus de 20 000 habitants et représentent plus de 45% de la population de leur DR. De plus, les villes de Riverview dans la banlieue de Moncton, Quispamsis dans la banlieue de Saint-John et Oromocto à 20 kilomètres de Fredericton affichent elles aussi une population élevée. Bathurst, Miramichi et Edmunston sont les dernières villes néo-brunswickoises où la population dépasse 10 000 habitants.

Dans l'est du Québec, l'importance relative de Gaspé, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup dans leur DR est évidente. De même, la ville de Ste-Anne-des-Monts représente plus de la moitié de la population de sa DR tout en ayant une population sous le seuil du 10 000 habitants.

Le ratio d'urbanisation résume l'analyse ci-haut. Pour l'année 2001, les DR de Saint-John, Kings, Albert, Westmorland, et Gloucester au Nouveau-Brunswick et les DR des Îles-de-la-Madeleine, Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup sont toutes des régions où le ratio d'urbanisation est positif. Ces DR ont donc une densité supérieure à la

moyenne. Dans le cadre de ce travail, on définit les DR avec un ratio d'urbanisation positif comme DR urbaines. Les autres DR seront considérées rurales.

En général, le ratio d'urbanisation identifie bien les régions urbaines; par contre, la superficie du territoire affecte négativement la densité de la DR. À titre d'exemple, la DR de York est considérée une DR rurale même si la SDR de Fredericton représentait 47 560 habitants en 2001. Reconnaisant ces contraintes, cette mesure permet tout de même de représenter les pôles urbains dans les 29 DR analysées. Dans le chapitre 3, on introduira le ratio d'urbanisation comme déterminant de l'équilibre de long terme dans une régression de convergence conditionnelle comme dans Coulombe (2000; 2003).

1.4 Les transferts fédéraux et la dynamique provinciale

Dans le cadre du travail préparatoire à ce travail, on a considéré l'impact potentiel des transferts fédéraux aux gouvernements provinciaux comme variable qui affectent les caractéristiques démographiques. Par contre, il est difficile d'établir un lien direct entre la redistribution fédérale et l'économie des régions sous-provinciales analysées dans ce travail. Par exemple, les variables de la Péréquation et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux sont disponibles sur une base annuelle, en année fiscale, par province. Pour analyser les caractéristiques aux niveaux des DR, on doit dépendre des données du recensement disponibles à tous les cinq ans.

Les données disponibles ne permettent donc pas de mesurer directement un lien entre les transferts fédéraux et la dynamique sous-provinciale d'un point de vue économétrique. L'Annexe 2 comprend plus d'informations concernant les programmes fédéraux et se penche sur l'impact de la contribution fédérale dans le budget provincial.

Chapitre 2 – Analyse des caractéristiques démographiques

Dans ce chapitre, les caractéristiques démographiques analysées sont la population, le taux d'activité, le taux de chômage, le capital humain, le revenu total et le revenu d'emploi. Les résultats obtenus seront également comparés aux conclusions de Polèse et Shearmur (2002).

D'abord, les taux de croissance permettront de tracer l'évolution temporelle de toutes les caractéristiques sur la période de 1981 à 2001. Les écarts à la moyenne permettront ensuite de mesurer les caractéristiques en coupe transversale pour chaque DR. À l'aide de graphiques et de cartes, on peut visualiser et classer les DR entre elles pour les années 1981 et 2001 tout en incorporant une analyse comparative temporelle des caractéristiques.

Pour évaluer le rôle de la dynamique provinciale, Polèse et Shearmur (2002) comparent les caractéristiques démographiques des régions donnant sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et l'est du Québec. Entre la Gaspésie et le comté de Gloucester : « ces régions se ressemblent par la localisation, la structure industrielle, l'emploi saisonnier et [...] la culture et la langue (française). Si leur performance économique présente systématiquement des écarts, on peut logiquement invoquer des « facteurs provinciaux » pour expliquer ceux-ci. » (Polèse et Shearmur, 2002, 167)

Suivant cette logique, on évalue aussi la dynamique provinciale en comparant la DR de Gloucester avec la DR de Bonaventure, la DR de Restigouche avec la DR d'Avignon et la DR de Madawaska avec la DR de Témiscouata. Ainsi, on adapte la méthodologie de Polèse et Shearmur (2002) aux DR donnant directement sur la frontière entre les deux provinces.¹⁰

2.1 – La population

D'abord, on examine quelques tendances sur l'évolution de la population dans les DR analysées du Nouveau-Brunswick et du Québec. Les séries intéressantes sont la population totale et l'évolution de la population en fonction des différents groupes d'âge, soient les jeunes (0 à 19 ans), les adultes (20 à 64 ans), et les personnes âgées (65 ans et plus). On peut donc vérifier si les personnes âgées quittent les régions rurales pour les

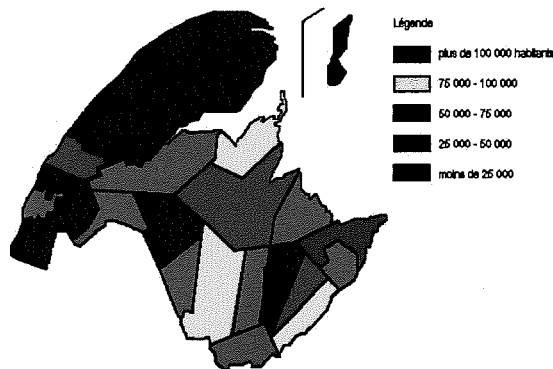
viles et si la population plus jeune quitte les régions rurales à la recherche de meilleures conditions de travail dans les régions urbaines.

2.1.1 La population totale et la densité des DR

La carte 2a illustre la population totale dans la région étudiée pour l'année 2001. On constate que toutes les DR du Nouveau-Brunswick, sauf Queens et Victoria, ont une population supérieure à 25 000 habitants. Le contraire s'applique au Québec où seules les DR de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup excèdent ce seuil de population. La carte 2b confirme l'importance de certaines villes dans les DR en illustrant le ratio d'urbanisation. On constate qu'en général, la densité représente bien la répartition de la population totale entre les DR. L'exception la plus marquée est la DR de York.

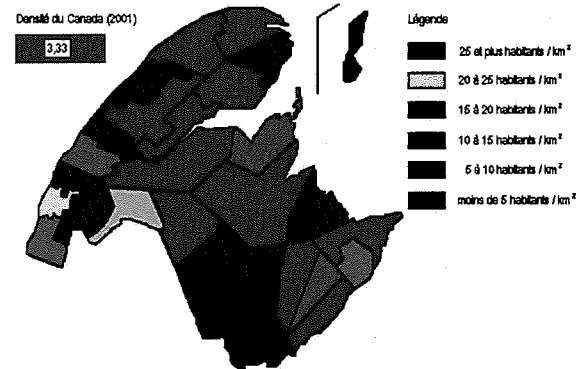
Carte 2a

Population totale en nombre d'habitants des DR, 2001.



Carte 2b

Densité des DR, nombres d'habitants par km², 2001.



Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.1.1 pour consulter les données portant sur la population totale. Fond de carte tiré et adapté de Statistique Canada (2002).

2.1.2 L'évolution de la population totale

La carte 3a affiche le taux de croissance de la population totale dans la région étudiée pour l'année 2001. On constate qu'en général, toutes les DR du nord du Nouveau-Brunswick et du Québec, sauf pour Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, affichent des taux de croissance moyens annuels négatifs entre 1981 et 2001. Dans le sud du Nouveau-Brunswick, toutes les DR, sauf Saint-John et Queens, affichent des taux de croissance positifs sur la période. Les DR du Rocher-Percé, de la Côte-de-Gaspé et de la Haute-Gaspésie sont les seules à connaître une réduction moyenne annuelle de plus de un pourcent de leur population. Finalement, aucune DR ne connaît un taux de croissance de

sa population supérieure au niveau canadien, sauf pour Kings qui bénéficie probablement d'un phénomène de banlieue de la ville de Saint-John.

Grâce à Shearmur (2001), on sait que toutes les régions à l'est de Montréal ont subi un déclin démographique entre 1981 et 1996, les seules exceptions étant le sud du Nouveau-Brunswick et le centre de la Nouvelle-Écosse. Les résultats de ce travail démontrent que le déclin de la population entre 1996 et 2001 s'est accentué davantage. Les seules DR qui affichent un taux de croissance moyen annuel positif entre 1996 et 2001 sont les DR de Charlotte, Sunbury, Albert, Westmorland, York et Carleton au Nouveau-Brunswick. On note aussi qu'aucune DR de la région ne surpasse le taux de croissance moyen canadien de 0,79% annuellement entre 1996 et 2001. Le tableau A3.1.1 en annexe dresse les taux de croissance pour la période analysée.

Tout comme dans l'analyse de Coulombe (1999), on suggère que la décroissance plus prononcée de la population entre 1996 et 2001 dans le nord du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie serait due en partie au choc économique créé par le moratoire sur la pêche à la morue dans les années 90s. Par contre, la décroissance est nettement plus prononcée dans les régions gaspésiennes.

En ce qui concerne les fluctuations inter-provinciales, les DR de Gloucester et Madawaska au Nouveau-Brunswick et la DR d'Avignon au Québec ont des taux de croissance (ou décroissance) de la population plus élevés (ou plus faibles) que les DR avoisinantes sur toutes les périodes. La seule exception est la DR de Témiscouata qui affiche un taux de décroissance moins prononcé que la DR de Madawaska entre 1996 et 2001 (-0,58% contre -0,66%). Finalement, Restigouche et Bonaventure affichent un taux de décroissance supérieur à 1% en moyenne par année entre 1996 et 2001.

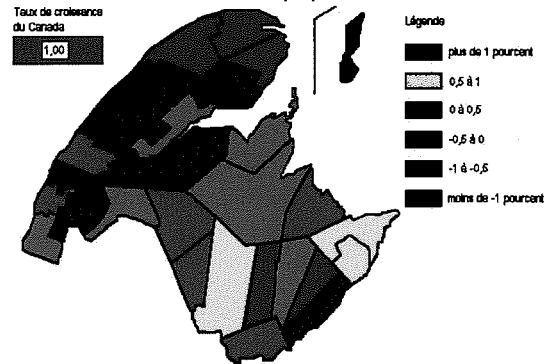
2.1.3 Les segments de la population

Pour comprendre à la fois la dynamique de l'emploi et les besoins en éducation et en soins de santé dans une région, on analyse aussi la croissance des groupes d'âge. Ces groupes sont les 0 à 19 ans, les 20 à 64 ans et les 65 ans et plus. Les cartes 3b, 3c et 3d résument les taux de croissance dans les DR pour chacun des groupes.

Cartes 3 – Taux de croissance moyen annuel de la population totale et des segments de la population pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec et pour le Canada, 1981-2001.

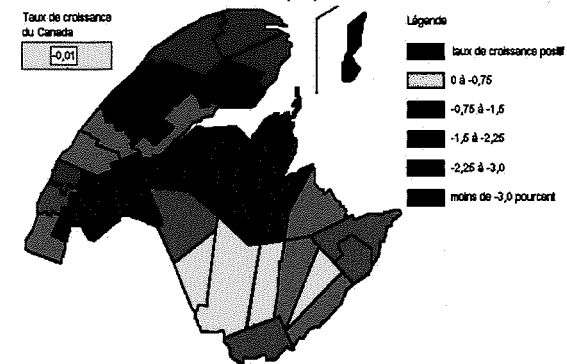
Carte 3a

Taux de croissance de la population totale



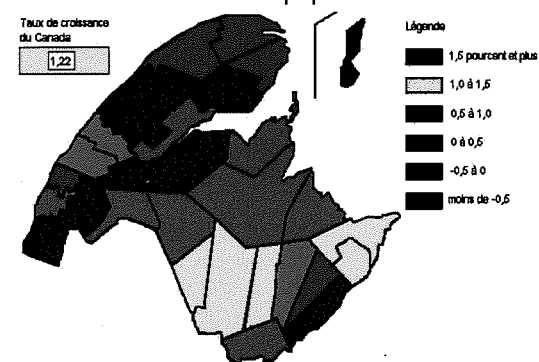
Carte 3b

Taux de croissance de la population de 0 à 19 ans



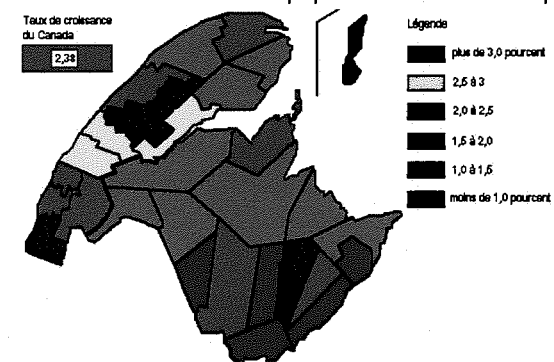
Carte 3c

Taux de croissance de la population de 20 à 64 ans



Carte 3d

Taux de croissance de la population de 65 ans et plus



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir les tableaux A3.1 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Population de 0 à 19 ans

La carte 3b montre que la population du groupe 0 à 19 ans diminue dans toutes les DR et ce, à un rythme plus élevé que la moyenne canadienne. En général, le sud du Nouveau-Brunswick et les DR le long de la frontière américaine réussissent à restreindre le déclin par rapport aux autres DR. Les régions où la décroissance est davantage prononcée sont le Rocher-Percé, la Côte-de-Gaspé et la Haute-Gaspésie. Seule la DR des Basques s'ajoute aux DR où la population des 0 à 19 décroît plus rapidement que les autres tandis que Rivière-du-Loup freine davantage l'hémorragie que les autres DR de l'est du Québec. Finalement, aucune DR ne surpasse le taux de croissance moyen annuel canadien.

Lorsqu'on compare les deux provinces, la DR d'Avignon est la seule à afficher un taux de décroissance de la population de 0 à 19 ans inférieur à 2,0% sur toute la période (1,65%) tandis que la DR avoisinante de Bonaventure affiche le taux de décroissance le plus élevé (-2,94%). Ces deux DR se retrouvent au Québec. Le tableau A3.1.2 en annexe résume les taux de croissance des 0 à 19 ans.

Population de 20 à 64 ans

La carte 3c illustre les taux de croissance du segment de la population adulte (20 à 64 ans). Les tendances observées sont similaires à celle du groupe 0 à 19 ans. D'abord, mise à part Saint-John et Restigouche, toutes les DR du Nouveau-Brunswick connaissent une croissance de la population entre 1981 et 2001. D'ailleurs, les DR du sud du Nouveau-Brunswick sont les seules à afficher un taux de croissance similaire ou supérieur au niveau canadien. Dans l'est du Québec, seules les DR des Îles-de-la-Madeleine, Avignon, La Mitis, Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup affichent une croissance démographique.

Les DR bordant la frontière provinciale affichent des différences inter-provinciales plus prononcées pour ce groupe d'âge. Ainsi, les DR de Gloucester, Avignon et Madawaska affichent des taux de croissance supérieur à 5% par année entre 1981 et 2001 pendant que les DR de Bonaventure, de Restigouche et de Témiscouata affichent une décroissance supérieure à 5% par année sur la même période. Le tableau A3.1.3 résume les taux de croissance observés pour ce segment de la population.

Population de 65 ans et plus

Finalement, la carte 3d illustre les taux de croissance pour le groupe des 65 ans et plus. Visuellement, ce groupe d'âge fluctue différemment des deux groupes d'âge précédents. D'abord, les DR qui bénéficiaient de taux de croissance très élevés ou très faibles dans les deux premiers groupes d'âge affichent des croissances (ou décroissances) moins extrêmes pour cette tranche de la population et vice-versa.

On déduit qu'il existe un vieillissement relatif et plus prononcé de la population dans les régions de l'est du Québec et du nord du Nouveau-Brunswick en comparaison au sud du Nouveau-Brunswick. Par contre, les croissances annuelles moyennes prononcées dans Albert (3,38%) et Sunbury (3,50%) peuvent être liées au rapprochement du segment

de la population aux villes de Moncton et de Fredericton. Au Québec, les DR de Rimouski-Neigette et La Mitis affichent les taux de croissance annuels les plus élevés, soit de 2,71% et 2,75% respectivement. Enfin, même si les DR rurales affichent une croissance positive relativement élevée par rapport à d'autres DR, plusieurs DR se situent tout de même sous le niveau de croissance canadien.

L'analyse de la dynamique inter-provinciale montre que la DR de Gloucester affiche des taux de croissance moyens annuels plus élevés sur toute la période que la DR de Bonaventure pendant qu'Avignon affiche un taux de croissance relativement plus élevé que Restigouche sauf entre 1996 et 2001. Finalement, Madawaska et Témiscouata fluctuent selon les années analysées. Le tableau A3.1.4 en annexe énumère l'ensemble des taux de croissance pour ce segment de la population.

2.1.4 Analyse démographique régionale

Ces observations permettent de formuler quelques conclusions sur la population de ces régions. D'abord, sur la période de 20 ans analysée, environ le tiers du groupe 20 à 64 aurait passé au groupe de 65 ans et plus, expliquant pourquoi ces mêmes régions bénéficient généralement d'un taux de croissance proportionnellement plus élevé de la population de 65 ans et plus.

Néanmoins, la population adulte, les 20 à 64 ans, se déplace possiblement vers les régions où le taux d'emploi est plus élevé. Selon Shearmur (2001) : « Sans être identiques, les taux de croissance de la population totale évoluent comme ceux de l'emploi total. » (Shearmur, 2001, 12) Compte tenu notamment de l'impact du moratoire sur la pêche à la morue et la fermeture de la papetière Gaspésia, on suppose que les gens quittent les DR rurales pour s'installer dans les villes, accélérant du même coup le déclin démographique de la population de 20 à 64 ans et de la population de 0 à 19 ans. La prochaine section discute des tendances de l'emploi.

Finalement, les tendances de la population sur la frontière du Nouveau-Brunswick et du Québec suggèrent que les DR de Gloucester et de Madawaska au Nouveau-Brunswick et la DR d'Avignon au Québec afficheront, dans les années à venir, une meilleure performance en comparaison aux DR de Bonaventure, de Restigouche et de Témiscouata.

De même, les DR de Bonaventure et d'Avignon performant mieux que les autres DR de la Gaspésie, soient le Rocher-Percé, la Côte-de-Gaspé et la Haute-Gaspésie. Ceci démontre que la crise économique régionale dans la Gaspésie est pire dans la pointe de Gaspé que dans la Baie des Chaleurs. Puisque les différences entre les DR voisines d'une même province sont parfois plus prononcées qu'entre les DR voisines de deux différentes provinces, l'impact de la dynamique provinciale est remis en doute.

2.2 – La dynamique de l'emploi

Les études de Coulombe et Day (1999) et Shearmur (2001) montrent qu'il existe un lien étroit entre la population et l'emploi. Par exemple, la chute de l'emploi exerce une pression plus forte sur le déclin démographique de la région en forçant certains segments de la population à s'établir ailleurs, à la recherche de meilleures perspectives d'emploi.

Le travail saisonnier dans la région contribuerait à la faible productivité des DR de l'échantillon, particulièrement les DR rurales bordant la mer. La population doit donc dépendre de l'assurance-emploi pour « faire le pont » entre les saisons de la pêche. Compte tenu du moratoire sur la pêche et de son impact sur l'emploi de la région, tel que discuté dans Coulombe (1999), on ne peut pas ignorer l'impact des fluctuations du marché du travail sur les DR rurales. On formule l'hypothèse que la différence entre le taux d'activité et le taux de chômage des DR urbaines et rurales soit prononcée.

2.2.1 Les indicateurs du marché du travail

Pour évaluer la vigueur du marché du travail, on analyse le taux d'activité et le taux de chômage. Le taux d'activité d'une économie représente le pourcentage des personnes de 15 ans et plus dans la population active, c'est-à-dire, la somme des « personnes occupées » et des « chômeurs » sur la population totale de 15 ans et plus. Les personnes de 15 ans et plus qui ne sont pas dans la population active sont considérées « inactifs ». Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active.¹¹

2.2.2 Le taux d'activité : aperçu de la tendance régionale

Le taux d'activité permet de mesurer la somme des personnes occupées et des personnes en recherche d'emploi sur la population totale. Plus le taux d'activité est faible, plus la présence de personnes inactives, dont les chômeurs découragés, est prononcée

dans cette région. Ainsi, une DR qui affiche un taux d'activité plus élevé maximise davantage la main d'œuvre disponible sur son territoire.

Figure 1a

Population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus pour les DR du Nouveau-Brunswick, taux d'activité moyen des 29 DR et taux d'activité moyen du Canada, 2001.

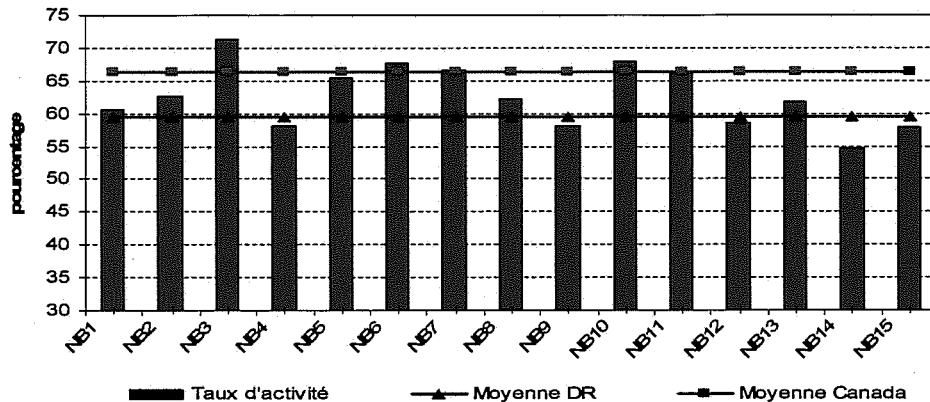
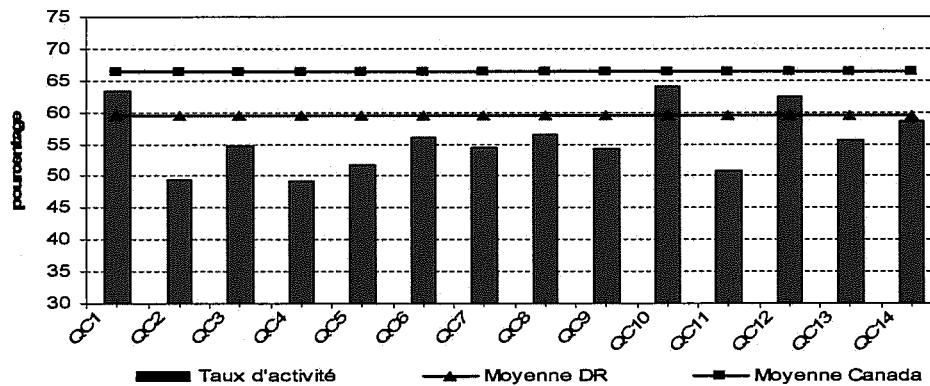


Figure 1b

Population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus pour les DR de l'est du Québec, taux d'activité moyen des 29 DR et taux d'activité moyen du Canada, 2001.



Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir les tableaux A3.2.1 et A3.2.2 en annexe pour consulter les données.

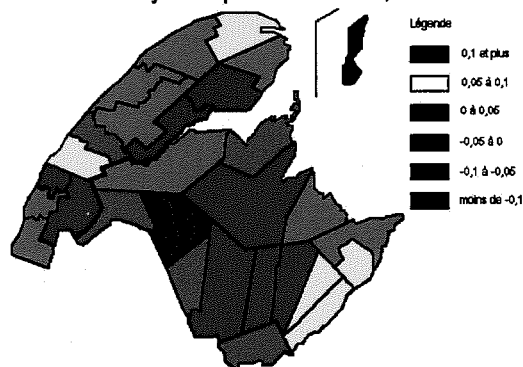
Les figures 1a et 1b montrent le taux d'activité pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec en 2001. On constate que Queens, Northumberland, Victoria, Restigouche et Gloucester se situent toutes sous la moyenne régionale des 29 DR (59,4%). Seule la DR de Restigouche se situe en-dessous de 55%. On note aussi que Sunbury, Kings, Albert, Westmorland, York et Carleton sont les seules DR de l'échantillon à dépasser le taux d'activité canadien (66,4%).

Dans l'est du Québec, sept DR se situent sous la barre de 55% en 2001 tandis que les DR des Îles-de-la-Madeleine, de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup dépassent la moyenne régionale.

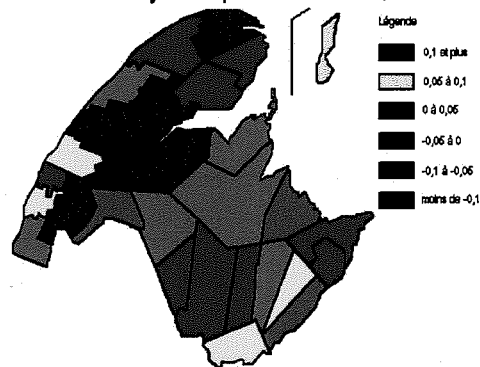
Sur toute la période, la moyenne régionale a augmenté de concert avec le niveau canadien. Au Nouveau-Brunswick, les DR qui n'atteignaient pas la moyenne régionale des 29 DR ont réussi à réduire l'écart entre 1981 et 2001 tandis que les régions qui dépassaient la moyenne en 1981 la dépassent davantage en 2001. Donc, toutes les DR de la province augmentent leur taux d'activité sur la période sauf Saint-John, Restigouche et Gloucester qui stagnent au même niveau.

Cartes 4 – Écarts logarithmiques à la moyenne du taux d'activité pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1981 et 2001.

Carte 4a
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 1981.



Carte 4b
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.2.1 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Au Québec, l'écart entre le taux d'activité des DR rurales et la moyenne des 29 DR s'agrandit malgré une amélioration du taux d'activité dans plusieurs DR sauf les Îles-de-la-Madeleine, le Rocher-Percé, la Côte-de-Gaspé, la Haute-Gaspésie et La Mitis. À titre d'exemple, la Côte-de-Gaspé était au-dessus de la moyenne des DR en 1981 mais son taux d'activité a chuté de 5,3% sur la période (60,0% à 54,7%). Les taux d'activité pour toutes les DR sur la période 1981 à 2001 sont énumérés dans les tableaux A3.2.1 et A3.2.2 en annexe.

Finalement, les cartes 4a et 4b confirment ces résultats. Les écarts à la moyenne des 29 DR sont plus prononcés entre les régions urbaines et rurales en 2001 qu'ils le sont en

1981. Ainsi, on constate que le nombre de DR avec un écart à la moyenne de plus de 0,1 augmente dans le sud du Nouveau-Brunswick et que le nombre de DR avec un écart à la moyenne de moins de -0,1 augmente surtout en Gaspésie. De même, on constate une détérioration générale des DR du Québec, exception faite des DR de Rivière-du-Loup, Rimouski-Neigette et Kamouraska. Donc, l'urbanisation affecte le taux d'activité des DR; par contre, ce résultat est probablement dû au travail saisonnier dans les DR généralement rurales bordant le Golfe et le Fleuve Saint-Laurent et la Baie des Chaleurs.

2.2.3 Le taux de chômage

Le taux de chômage donne un aperçu de l'évolution de la conjoncture économique régionale. Ce taux permet de comparer les DR entre elles et de mesurer quels critères affectent cette évolution.

La figure 2a analyse les taux de chômage pour les DR du Nouveau-Brunswick. Seules les DR sur le Golfe du Saint-Laurent, Kent et Northumberland, se situent au-dessus de la barre des 20% en 2001. Ailleurs au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage est stable autour de 10% sauf à Charlotte, Queens, Victoria, Madawaska, Restigouche et Gloucester où il se situe à plus de 15%. On note aussi que sept des quinze DR se situent au-dessus de la moyenne des 29 DR de 15,7% et qu'aucune DR n'est inférieure au taux de chômage canadien, soit 7,4%.

La figure 2b trace les taux de chômage de l'est du Québec. En Gaspésie, toutes les DR, sauf les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-de-Gaspé, se situent au-dessus de la barre des 20% en 2001, la plus élevée, le Rocher-Percé, affiche un taux de chômage de 29,7%. Dans le Bas-Saint-Laurent, le taux de chômage des DR diminue plus la DR est près de la ville de Québec. Les seules exceptions à cette règle sont Les Basques et Témiscouata qui affichent des taux de chômage supérieurs à 15%. Finalement, les taux de chômage de Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Kamouraska ont diminué d'environ 4% ou 5% entre 1981 et 2001.

Le tableau A3.2.1 en annexe énumère les taux de chômage pour les années 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001. On remarque la présence de fortes fluctuations entre 1981 et 2001 dans plusieurs DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec où le taux de chômage le plus élevé a été atteint en 1986. Seules les DR des Îles-de-la-Madeleine et du

Rocher-Percé atteignent leur taux maximum en 1996. Le moratoire sur la pêche à la morue peut expliquer ces taux de chômage élevés de ces deux dernières régions.

Figure 2a

Chômeurs en pourcentage de la population active pour les DR du Nouveau-Brunswick, taux de chômage moyen des 29 DR et taux de chômage moyen du Canada, 2001.

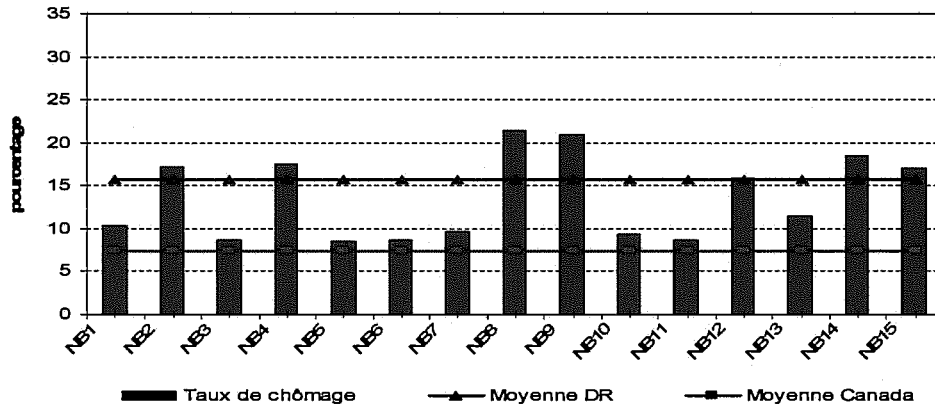
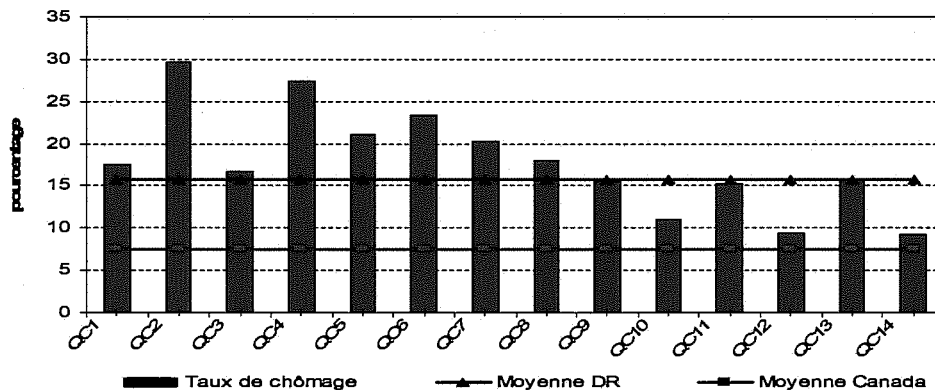


Figure 2b

Chômeurs en pourcentage de la population active pour les DR de l'est du Québec, taux de chômage moyen des 29 DR et taux de chômage moyen du Canada, 2001.



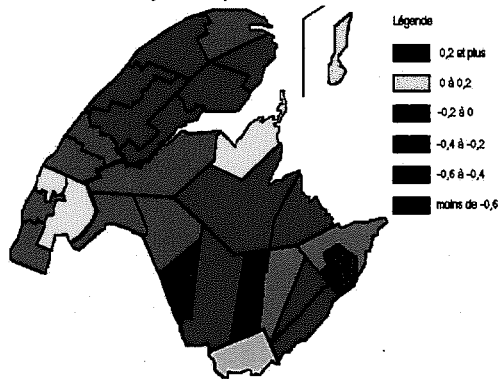
Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir les tableaux A3.2.1 et A3.2.3 en annexe pour consulter les données.

Finalement, les cartes 5a et 5b comparent les écarts à la moyenne des 29 DR pour les années 1981 et 2001. On constate l'existence d'une dynamique régionale dans les DR bordant le Golfe et le Fleuve Saint-Laurent et la Baie des Chaleurs où le taux de chômage est plus élevé qu'ailleurs dans les deux provinces. De même, les DR du sud du Nouveau-Brunswick et les DR du Bas-Saint-Laurent affichent des écarts à la moyenne plus faibles que les autres DR. On conclut aussi que l'urbanisation pourrait affecter le taux de

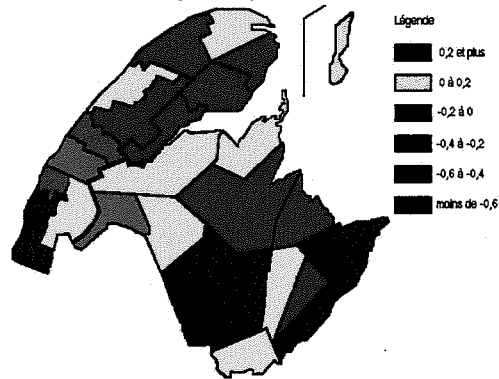
chômage dans les DR; par contre, le taux de chômage élevé en région serait surtout dû au travail saisonnier et non à un phénomène rural.

Cartes 5 – Écarts logarithmiques à la moyenne du taux de chômage pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1981 et 2001.

Carte 5a
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 1981.



Carte 5b
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.2.1 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

2.2.4 L'évolution de l'emploi dans la Baie des Chaleurs

Sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, le taux d'activité en 1981 dans les DR de Madawaska, Restigouche et Gloucester est plus élevé que dans les DR de Bonaventure, d'Avignon et de Témiscouata. Par contre, le portrait est différent en 2001. D'abord, les régions de Bonaventure et de Gloucester affichent une croissance timide de leur taux d'activité, Gloucester demeurant supérieur en affichant un taux de 57,8% contre 51,8%. En deuxième lieu, la DR d'Avignon connaît une croissance importante de son taux d'activité en passant de 52,3% à 56,0%, dépassant Restigouche qui stagne à 54,7%, soit 0,4% plus élevé qu'en 1981. Finalement, les régions de Madawaska et de Témiscouata connaissent des croissances prononcées de leur taux d'activité, Madawaska passant de 56,3% à 61,8% et Témiscouata de 49,1% à 55,5%. Même si Témiscouata ne surpasse pas la DR avoisinante, elle profite du même élan de croissance économique.

En ce qui concerne le taux de chômage, les trois DR du Québec affichent des taux très élevés en 1981 en comparaison aux DR du Nouveau-Brunswick; soient 26% contre 18% entre Bonaventure et Gloucester, 26,3% contre 16,4% entre Avignon et Restigouche

et 18,2% contre 15,2% entre Témiscouata et Madawaska. Par contre, sur toute la période, il y a une amélioration du taux de chômage dans toutes les DR du Québec, les rapprochant des taux de chômage au Nouveau-Brunswick. Seule la DR de Restigouche a vu son taux de chômage augmenter. Le tableau 2 résume les résultats pour ces DR.

Tableau 2

Taux d'activité et taux de chômage des DR bordant la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, 1981 à 2001.

	Taux d'activité (%)					Taux de chômage (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981	1986	1991	1996	2001
Gloucester	<u>57.2</u>	<u>59.0</u>	<u>60.0</u>	<u>57.3</u>	<u>57.8</u>	<u>18.0</u>	<u>21.6</u>	22.0	<u>21.7</u>	<u>17.0</u>
Bonaventure	51.1	54.1	56.9	54.8	51.8	26.0	27.5	<u>21.3</u>	24.8	21.1
Restigouche	<u>54.3</u>	<u>56.3</u>	<u>58.7</u>	<u>55.9</u>	54.7	<u>16.4</u>	<u>23.8</u>	<u>21.3</u>	<u>23.0</u>	<u>18.5</u>
Avignon	52.3	55.3	56.0	54.5	<u>56.0</u>	26.3	25.8	21.7	25.9	23.3
Madawaska	<u>56.3</u>	<u>58.5</u>	<u>58.9</u>	<u>59.9</u>	<u>61.8</u>	<u>15.2</u>	<u>17.4</u>	<u>17.4</u>	<u>15.0</u>	<u>11.4</u>
Témiscouata	49.1	52.2	53.4	51.9	55.5	18.2	25.6	19.8	19.6	15.7

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Les valeurs soulignées identifient la meilleure performance entre les DR comparées pour une année donnée. Voir l'annexe A3.2.1 pour consulter les données.

Ces conclusions contredisent en partie celles obtenues par Polèse et Shearmur (2002). En général, ces auteurs ont trouvé qu'au chapitre de la création d'emploi, les régions du Québec étaient relativement plus faibles que les régions du Nouveau-Brunswick. Même si on confirme que les DR de Bonaventure et Témiscouata obtiennent de moins bons résultats sur les chapitres du taux d'activité et du taux de chômage que les DR de Gloucester et Madawaska, on note que la DR de Restigouche affichent une performance plus faible que la DR avoisinante d'Avignon. Si on mesure le taux d'activité et le taux de chômage de toute la Gaspésie, on montrerait qu'elle se détériore davantage que les DR du Nouveau-Brunswick.

Finalement, même si l'urbanisation affecte les fluctuations du taux d'activité et du taux de chômage, on conclue que le travail saisonnier, de par sa nature même, affecte de façon significative les régions bordant la mer. Pour vérifier cette affirmation, il faudrait comparer les résultats obtenus entre les DR bordant l'Atlantique et les DR rurales internes. Tel que démontré dans Shearmur (2001), les taux d'activité dans l'est du

Québec et le nord du Nouveau-Brunswick sont faibles en comparaison à l'échelle nationale.

2.3 – Le capital humain

Polèse et Shearmur (2002) analysent aussi le nombre de diplômés universitaires par habitant dans la région de l'est du Québec et le nord du Nouveau-Brunswick. Ils concluent que les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent ont un niveau plus faible ou comparable en scolarité que le Nouveau-Brunswick.

Cette section analyse le nombre de diplômés universitaires par habitant dans les DR et vérifie l'existence d'un lien entre le capital humain, l'urbanisation et la dynamique provinciale. Les conclusions tirées dans cette section s'ajouteront à l'analyse du revenu dans la section suivante.

2.3.1 Comparaison transversale du capital humain

Pour comparer les résultats de la présente étude avec celles de Polèse et Shearmur (2002), la mesure de capital humain représente le nombre de personnes détenant au minimum un baccalauréat universitaire. De plus, on construit une mesure relative, soit le nombre de diplômés par habitant, qui permettra de comparer les DR entre elles.

Les figures 3a et 3b tracent le taux de diplômés universitaires pour l'année 2001 au Nouveau-Brunswick et dans l'est du Québec. Au Nouveau-Brunswick, les villes de Saint-John, Moncton et Fredericton (les DR de Saint-John, Westmorland et York) et les DR banlieues de Kings et Albert affichent les taux de diplômés par habitant les plus élevés; la seule autre DR du Nouveau-Brunswick à franchir la moyenne régionale des 29 DR en 2001 est le Madawaska. Les autres DR du Nouveau-Brunswick se maintiennent à un taux de diplômés de 6% par habitant, la plus faible étant la DR de Queens à 5,2%. York est la seule DR à dépasser le ratio canadien avec un taux de diplômés de 17,6% contre 12,3%. Ce taux élevé serait dû aux entreprises en recherche et développement qui s'installent davantage dans la région de Fredericton.¹²

Dans l'est du Québec, les DR de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup sont les seules à surpasser la moyenne régionale des 29 DR en 2001, soient de 11,7% et 7,5% respectivement contre 6,8%. Rimouski est la seule ville de cet échantillon québécois qui bénéficie de la présence d'une université sur son territoire. Les DR de la Côte-de-Gaspé

et de Kamouraska s'affichent à quelques dixièmes de pourcentage sous la moyenne régionale. Finalement, Matapédia affiche le taux le plus faible à 3,56%.

Figure 3a

Diplômés universitaires en pourcentage de la population totale pour les DR du Nouveau-Brunswick, taux moyen de diplômés des 29 DR et taux moyen de diplômés du Canada, 2001.

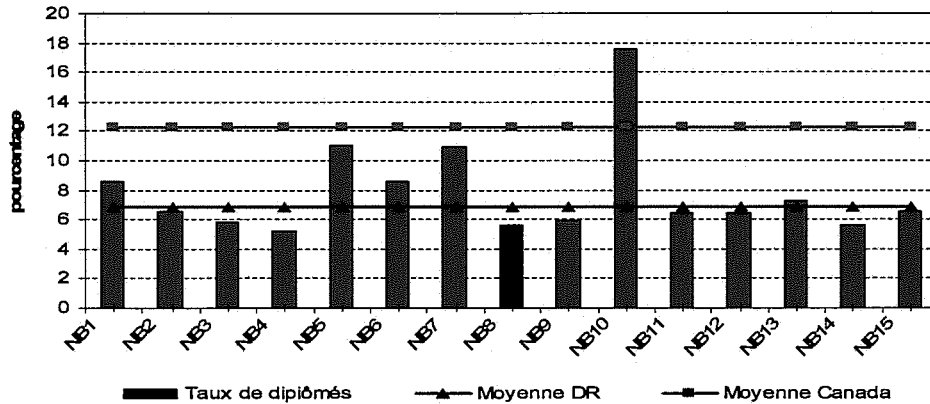
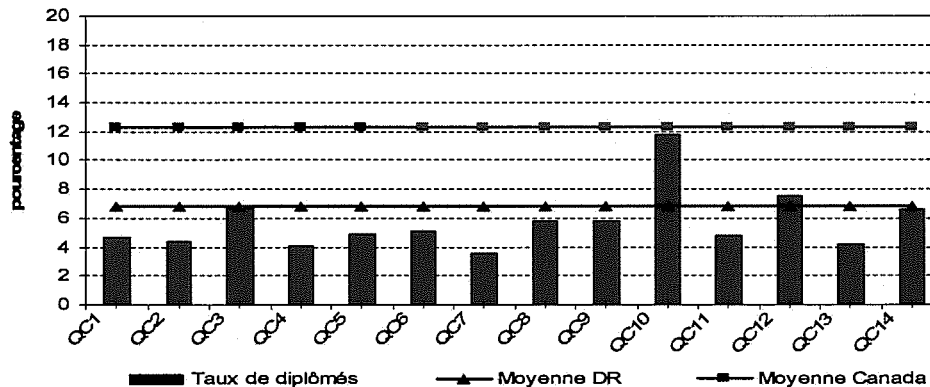


Figure 3b

Diplômés universitaires en pourcentage de la population totale pour les DR de l'est du Québec, taux moyen de diplômés des 29 DR et taux moyen de diplômés du Canada, 2001.



Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir les tableaux A3.3.1 et A3.3.2 en annexe pour consulter les données.

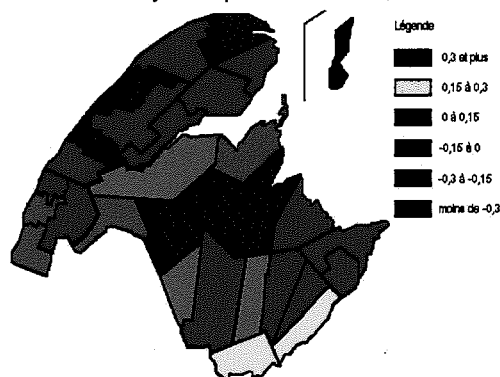
À partir du ratio d'urbanisation développé précédemment, on constate que toutes les DR urbaines du Nouveau-Brunswick, sauf Gloucester, affichent des taux de diplômés supérieurs à la moyenne des 29 DR en 2001. On note par contre que la DR de York affiche le taux de diplômés le plus élevé sans être une DR urbaine. Au Québec, seule les DR urbaines de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup affichent des taux de diplômés supérieurs à la moyenne des 29 DR. Ainsi, six des huit DR urbaines bénéficient d'un taux de diplômés plus élevé que la moyenne régionale.

Le tableau A3.3.1 en annexe affiche le taux de diplômés sur toute la période. D'abord, le taux de diplômés a augmenté sur la période 1981 et 2001 dans toutes les DR. De plus, la moyenne régionale des 29 DR a plus que doublé, passant de 3,3% à 6,8% diplômés par habitant. Sur cette même période, le taux de diplômés canadien a lui aussi plus que doublé, soit de 6,1% à 12,3%. À première vue, l'écart absolu entre la région analysée et le niveau national s'agrandit; par contre, l'écart relatif entre les deux régions demeure constant démontrant que les 29 DR ont bénéficié de la même croissance que l'ensemble du pays.

Cartes 6 – Écarts logarithmiques à la moyenne du taux de diplômés pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1981 et 2001.

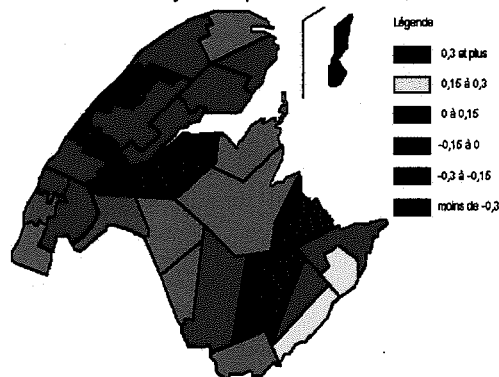
Carte 6a

Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 1981.



Carte 6b

Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir les tableaux A3.3.1 et A3.3.2 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Les cartes 6a et 6b illustrent l'importance des villes dans le taux de diplômés d'une DR. À titre d'exemple, Saint-John, Moncton, Fredericton et Rimouski sont les seules DR affichant un écart à la moyenne de 0,3 et plus. En ce qui concerne les DR plus rurales, le rang des DR néo-brunswickoises fluctue sur la période 1981 à 2001. Entre autres, le taux de diplômés des DR de Restigouche et Gloucester diminue par rapport à la moyenne et celui des DR de Queens et Kent augmente. Dans l'est du Québec, aucune des DR avec un écart à la moyenne de moins de -0,3 n'a réussi à s'approcher de la moyenne des DR sur la période. De plus, les écarts des DR des Îles-de-la-Madeleine et Kamouraska ont diminué sur la période tandis que la DR de la Côte-de-Gaspé s'est améliorée par rapport à la moyenne des DR. En conclusion, l'analyse des écarts à la moyenne montre qu'il n'y a

aucun rapprochement entre les DR urbaines et rurales de la région entre 1981 et 2001, exception faite de la DR de York qui surpasse les DR urbaines.

Tableau 3

Taux de diplômés des DR bordant la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, 1981 à 2001.

	Taux de diplômés (pourcentage de la population totale)				
	1981	1986	1991	1996	2001
Gloucester	<u>3.6</u>	<u>3.9</u>	<u>4.7</u>	<u>6.2</u>	<u>6.6</u>
Bonaventure	2.2	2.6	3.6	4.3	4.8
Restigouche	<u>3.2</u>	<u>3.8</u>	<u>4.3</u>	5.3	<u>5.6</u>
Avignon	2.0	3.7	4.0	<u>5.4</u>	5.0
Madawaska	<u>3.7</u>	<u>4.8</u>	<u>5.9</u>	<u>7.3</u>	<u>7.3</u>
Témiscouata	1.8	2.3	3.1	3.7	4.2

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Les valeurs soulignées identifient la meilleure performance entre les DR comparées pour une année donnée. Voir l'annexe A3.2.1 pour consulter les données.

2.3.3 Le capital humain dans la région de la Baie des Chaleurs

Entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les DR de Gloucester et Madawaska affichent des taux de diplômés plus élevés que les DR avoisinantes du Québec, Bonaventure et Témiscouata, pour toutes les années. En 2001, ces valeurs représentent 6,6% contre 4,8% et 7,3% contre 4,2%. La DR de Restigouche affiche un taux plus élevé qu'Avignon sur toute la période sauf 1996, où Avignon affiche un taux de 5,4% contre 5,3%. On conclut que le taux de diplômés dans la péninsule acadienne est plus élevé dans toutes les DR qu'en Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, confirmant ainsi les résultats de Polèse et Shearmur (2002). Le tableau 3 résume ces résultats.

À long terme, cette situation bénéficie davantage le Nouveau-Brunswick car, selon l'étude de Coulombe (2000), le capital humain est un critère nécessaire pour augmenter la richesse par habitant d'une région. Par contre, Coulombe (2003) montre qu'avec un taux de diplômé élevé, le revenu moyen de la Nouvelle-Écosse, une province rurale, ne croît pas au même rythme que les autres provinces canadiennes. Coulombe (2003) conclut: « The Nova Scotia case suggests that human capital is a necessary but not sufficient requirement for having a higher income in the long run. Without higher urbanization, human capital does not generate higher (post-transfer) income. »

(Coulombe, 2003, 245) Ainsi, suivant ces résultats, même si le capital humain est plus élevé dans le nord du Nouveau-Brunswick que dans les DR frontalières du Québec, ceci ne garantit pas que les DR du Nouveau-Brunswick seront plus riches à long terme.

On a déjà conclu que les DR du sud du Nouveau-Brunswick (sauf Sunbury et Queens) et les DR de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup affichent les taux de diplômés les plus élevés de la région. Ces régions étant généralement urbaines, on peut vérifier si une divergence de la croissance du revenu entre les DR urbaines et les DR rurales sera significative. La prochaine section analyse les tendances portant sur le revenu moyen total et le revenu moyen d'emploi.

2.4 – Le revenu

La présence du capital humain dans une région donnée favorise la croissance du revenu par habitant à long terme. Polèse et Shearmur (2002) constatent une forte différence dans le revenu moyen d'emploi entre les régions rurales et les régions urbaines sur la frontière provinciale. D'abord, les régions urbaines de l'est du Québec affichent un revenu moyen d'emploi similaire ou plus élevé que les régions urbaines néo-brunswickoises. Par contre, la différence entre les régions rurales du Québec et celles du Nouveau-Brunswick est davantage prononcée, toujours à l'avantage des régions rurales du Québec. À titre d'exemple, la différence entre le Madawaska et le Bas-Saint-Laurent approche 2000\$ par année.

Dans cette section, on veut valider ces résultats pour le revenu moyen total, le revenu moyen d'emploi et les composantes du revenu total. On vérifie aussi si les DR urbaines bénéficient déjà d'un revenu moyen total et d'un revenu moyen d'emploi plus élevés que les DR rurales de l'échantillon. Finalement, on évalue la dynamique provinciale pour ces trois mesures du revenu.

2.4.1 Le revenu moyen total

Le revenu moyen total représente le revenu total déclaré par les répondants divisé par le nombre d'individus ayant déclaré un revenu.¹³ Par définition, le revenu total est la somme du revenu total d'emploi, du revenu total de transferts gouvernementaux et du revenu total provenant des autres sources de revenus telles que les dividendes sur les

investissements. Le revenu moyen d'emploi représente une mesure indirecte du salaire des individus et elle mesure la valeur approximative du travail dans une DR.

Figure 4a

Revenu moyen total en milliers de dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR du Nouveau-Brunswick, revenu moyen total des 29 DR et revenu moyen total du Canada, 2001.

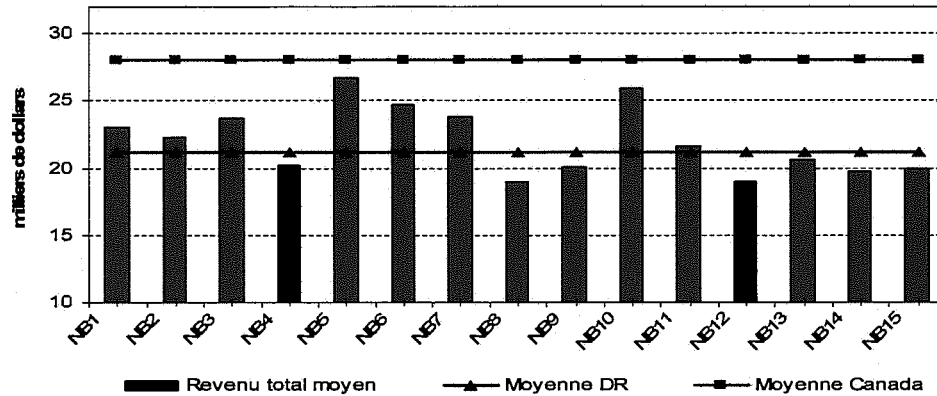
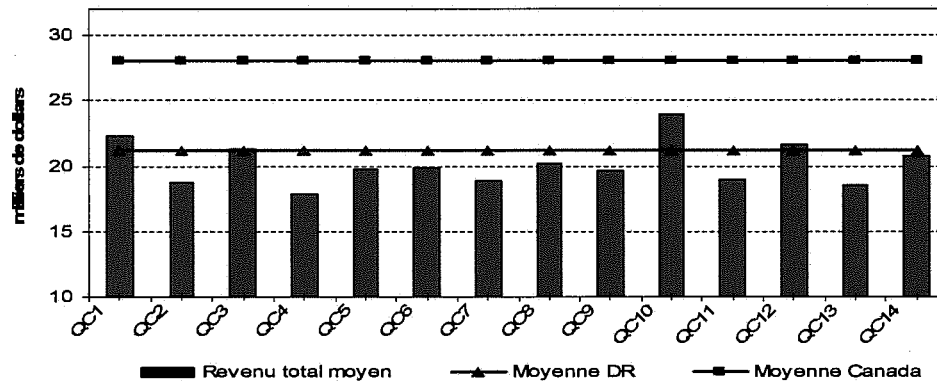


Figure 4b

Revenu moyen total en milliers de dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR de l'est du Québec, revenu moyen total des 29 DR et revenu moyen total du Canada, 2001.



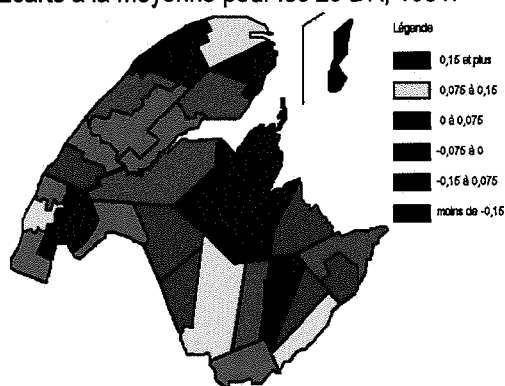
Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.1 en annexe pour consulter les données.

La figure 4a illustre qu'au Nouveau-Brunswick, les DR de Queens, Kent, Northumberland, Victoria, Madawaska, Restigouche et Gloucester se situent sous la moyenne de 21 221\$ en termes réels du revenu moyen total des 29 DR en 2001.^{14, 15} Toutes ces régions, sauf le Queens, se trouvent dans le nord du Nouveau-Brunswick ou sur la côte du Golfe du Saint-Laurent. De plus, toutes les DR urbaines, sauf Gloucester, affichent un revenu moyen total plus élevé que la moyenne des 29 DR.

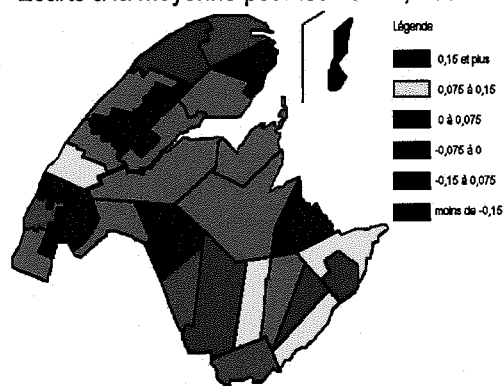
La figure 4b trace le même portrait pour les 14 DR de l'est du Québec. D'abord, les DR urbaines des Îles-de-la-Madeleine, Rimouski et Rivière-du-Loup dépassent la moyenne des 29 DR. Les autres DR – mise à part la Côte-de-Gaspé – sont inférieures à la moyenne. Finalement, aucune DR du Nouveau-Brunswick et du Québec ne dépasse la moyenne canadienne du revenu moyen total pour les années étudiées, soient 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001. Voir le tableau A3.4.1 en annexe pour consulter ces résultats.

Cartes 7 – Écarts logarithmiques à la moyenne du revenu moyen total en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1981 et 2001.

Carte 7a
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 1981.



Carte 7b
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.1 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Sur toute la période, la moyenne du revenu moyen total des 29 DR est passée de 16 888\$ en 1981 à 21 121\$ en 2001 en termes réels. Ceci représente un taux de croissance moyen annuel de 1,07%. Pour fin de comparaison, le revenu moyen total au Canada est passé de 21 620 \$ à 28 005 \$ sur la même période, une augmentation de 1,23% annuellement. De plus, entre 1991 et 1996, il y a eu une décroissance du revenu moyen total dans plusieurs DR et le Canada, sauf les DR de Charlotte, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-de-Gaspé. En revanche, entre 1996 et 2001, toutes les DR affichent des taux de croissance moyens annuels positifs.

Les cartes 7a et 7b tracent l'évolution de l'écart à la moyenne des 29 DR. Les seules DR qui affichent un écart de 0,15 et plus en 1981 et 2001 sont les banlieues de Saint-John (la DR de Kings) et de Moncton (la DR d'Albert). En 2001, Fredericton (la DR de York) s'ajoute au groupe des 0,15 et plus alors que la DR de Rimouski-Neigette est déclassée au

groupe des 0,075 à 0,15. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, il y a une amélioration relative partout sauf dans Restigouche. Dans l'est du Québec, il y a une détérioration relative de toutes les DR sauf pour les Îles-de-la-Madeleine. On note que les DR de Bonaventure, Avignon, Gloucester et Restigouche sont toutes dans la même tranche, soit de -0,075 à 0 en 2001; en 1981, la différence entre leurs écarts est plus prononcés.

De plus, la différence dans le revenu moyen total entre les DR de la Côte-de-Gaspé, la Haute-Gaspésie et le Rocher-Percé est prononcée. La Côte-de-Gaspé bénéficie donc de la ville de Gaspé qui augmente son revenu moyen total par habitant en comparaison aux autres DR de la pointe de Gaspé.

Tableau 4
Revenu moyen total en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR sur la frontière interprovinciale, taux de croissance moyen annuel, 1981-2001.

	Revenu moyen total en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Gloucester	15536	<u>17522</u>	18737	18652	<u>19974</u>	<u>1.26</u>	<u>2.41</u>	1.34	-0.09	<u>1.37</u>
Bonaventure	<u>17040</u>	17413	<u>20114</u>	<u>18918</u>	19743	0.74	0.43	<u>2.88</u>	-1.23	0.85
Restigouche	<u>17398</u>	<u>19359</u>	20047	19462	19757	0.64	2.14	0.70	-0.59	<u>0.30</u>
Avignon	16283	18138	<u>20285</u>	<u>19596</u>	<u>19842</u>	<u>0.99</u>	<u>2.16</u>	<u>2.24</u>	-0.69	0.25
Madawaska	<u>16160</u>	<u>18780</u>	<u>19590</u>	<u>18898</u>	<u>20589</u>	<u>1.21</u>	<u>3.00</u>	0.84	-0.72	<u>1.71</u>
Témiscouata	15361	16781	18663	18297	18458	0.92	1.77	<u>2.13</u>	-0.40	0.18

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Les valeurs soulignées identifient la meilleure performance entre les DR comparées pour une année donnée. Voir l'annexe A3.4.1 pour consulter les données.

Finalement, dans la Baie des Chaleurs, les revenus totaux moyens en 2001 de Restigouche et Gloucester au Nouveau-Brunswick se comparent aux revenus totaux moyens d'Avignon et de Bonaventure, soient 19 757\$ et 19 974\$ contre 19 842\$ et 19 743\$, respectivement. En comparaison, la différence dans les revenus totaux moyens entre Madawaska et Témiscouata est beaucoup plus prononcée, soient 20 589\$ contre 18 458\$, respectivement. Le tableau 4 résume les résultats cités ci-hauts et énumère les taux de croissance de ces DR sur la période de 1981 à 2001.

2.4.2 Le revenu moyen d'emploi

Le revenu moyen d'emploi représente le revenu total d'emploi divisé par le nombre de personnes ayant déclaré un revenu d'emploi. Selon Polèse et Shearmur (2002), le revenu moyen d'emploi est une mesure approximative du salaire moyen annuel dans les DR analysées. Ainsi, les régions qui dépendent davantage du travail saisonnier, les DR bordant le Golfe et le Fleuve Saint-Laurent et la Baie des Chaleurs, afficheront un revenu moyen d'emploi annuel plus faible que les autres DR. De même, ces régions devraient dépendre davantage des transferts gouvernementaux entre les saisons de la pêche. Dans les 29 DR, le revenu moyen d'emploi a crû en moyenne de 0,96% annuellement entre 1981 et 2001, soit de 18 110\$ à 22 137\$. Cette croissance est nettement inférieure à la croissance moyenne de 1,31% annuellement à l'échelle nationale, soit de 22 688 \$ à 29 875\$. En comparaison au revenu moyen total, la croissance du revenu moyen d'emploi dans les 29 DR est plus faible que celle du revenu moyen total, contrairement à la tendance observée au niveau canadien où la croissance du revenu moyen d'emploi est plus prononcée que le revenu moyen total.

Les figures 5a et 5b tracent un portrait du niveau du revenu d'emploi pour les DR du Nouveau-Brunswick et celles de l'est du Québec en 2001. D'abord, les villes et leurs banlieues bénéficient d'un revenu moyen d'emploi plus élevé que les autres DR. Cette tendance reflète les résultats pour le revenu moyen total. La figure 5a montre que les DR du sud du Nouveau-Brunswick (sauf pour Queens) ont un revenu moyen d'emploi plus élevé et au-dessus de la moyenne régionale que les autres DR de la province en 2001. Tel que prévu, les DR longeant la côte du Golfe Saint-Laurent et les DR du nord de la province se situent sous la moyenne, dont la DR de Kent qui affiche le revenu moyen d'emploi le plus faible de l'échantillon à 18 508\$. La figure 5b trace un portrait semblable pour le Québec. Seules les DR de Rimouski et Rivière-du-Loup, la Côte-de-Gaspé et Kamouraska se situent au-dessus de la moyenne du revenu moyen d'emploi dans les 29 DR. Les seules DR sous la barre des 20 000\$ sont le Rocher-Percé et la Haute-Gaspésie tandis qu'Avignon, la Matapédia, les Basques et Témiscouata se trouvent sous la barre des 21 000\$.

Figure 5a

Revenu moyen d'emploi en milliers de dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR du Nouveau-Brunswick, revenu moyen d'emploi des 29 DR et revenu moyen d'emploi du Canada, 2001.

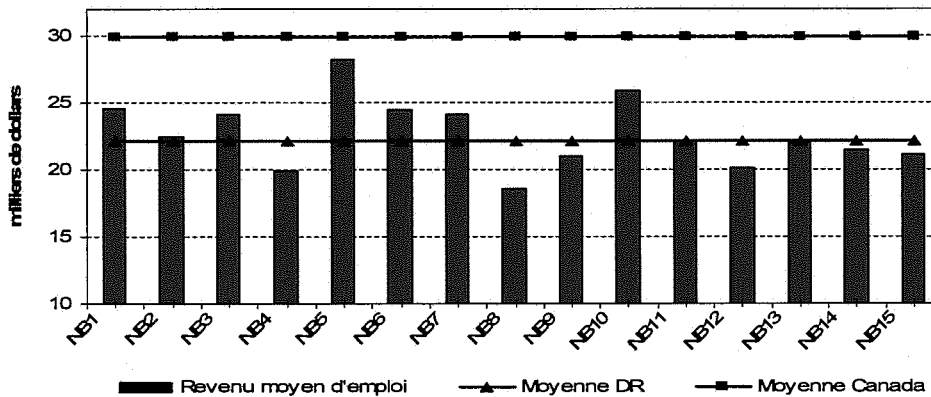
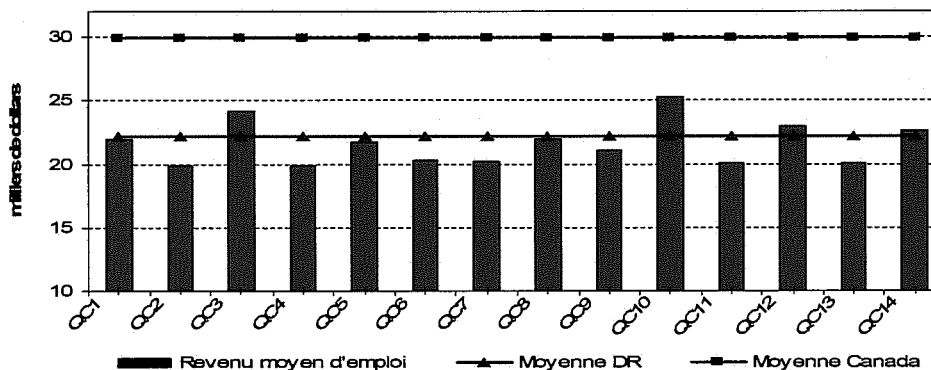


Figure 5b

Revenu moyen d'emploi en milliers de dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR de l'est du Québec, revenu moyen d'emploi des 29 DR et revenu moyen d'emploi du Canada, 2001.

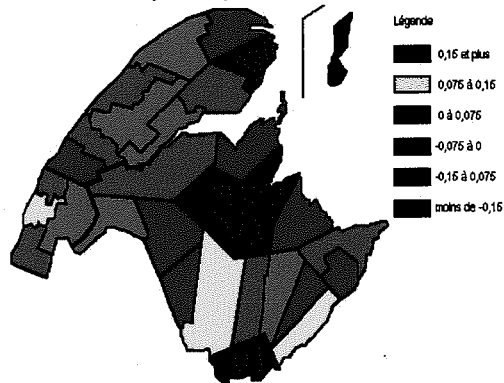


Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.2 en annexe pour consulter les données.

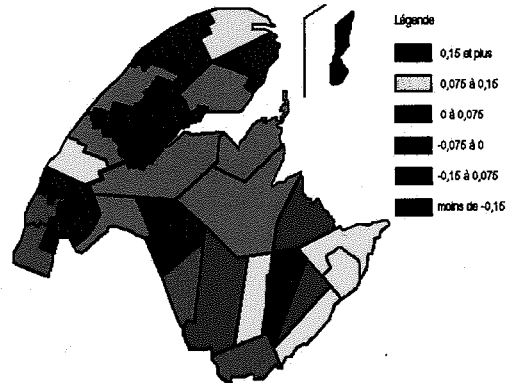
Les écarts à la moyenne des 29 DR, illustrées dans les cartes 8a et 8b, confirment ces observations. Ainsi, il existe une amélioration relative des DR du Nouveau-Brunswick sur la période et une détérioration relative des DR de l'est du Québec. Les seules exceptions sont les DR de Restigouche et Queens au Nouveau-Brunswick où le revenu moyen d'emploi diminue par rapport à la moyenne, et les DR des Îles-de-la-Madeleine et des Basques au Québec où le revenu moyen d'emploi augmente.

Cartes 8 – Écarts logarithmiques à la moyenne du revenu moyen d'emploi en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1981 et 2001.

Carte 8a
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 1981.



Carte 8b
Écarts à la moyenne pour les 29 DR, 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.2 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Finalement, pour les DR donnant sur la frontière interprovinciale, les DR néo-brunswickoises de Madawaska et de Restigouche ont des revenus moyens d'emploi supérieurs aux DR avoisinantes du Québec sur presque toute la période. Par contre, la DR de Bonaventure affiche un revenu moyen d'emploi plus élevé que la DR de Gloucester. Néanmoins, l'écart qui sépare Bonaventure et Gloucester est plus faible que l'écart qui divise les autres DR sur la frontière. Aussi, Gloucester et Madawaska affichent les taux de croissance les plus élevés. Le taux de croissance moyen annuel du revenu moyen d'emploi permet de conclure que la DR de Gloucester rattrape Bonaventure sur toute la période pendant que les autres DR alternent selon la tranche d'année analysée. Le tableau 5 résume ces observations.

2.4.3 Les composantes du revenu total agrégé

Le recensement permet aussi de calculer les parts du revenu d'emploi, du revenu provenant des transferts gouvernementaux et du revenu provenant d'autres sources dans le revenu total pour les années 1986, 1991, 1996 et 2001. Le total de ces trois sources représente 100%.¹⁶

Les figures 6a et 6b illustrent les parts des trois composantes du revenu total pour l'année 2001 pour le Canada et les 29 DR. Au Nouveau-Brunswick, les DR de Sunbury

et de Kings affichent les parts du revenu d'emploi les plus élevées avec 78,7% et 77,5%, respectivement. Elles sont les seules DR de l'échantillon à surpasser la moyenne canadienne de 77,1%. La DR néo-brunswickoise qui affiche la part du revenu d'emploi la plus faible est Queens avec 63,0%; par contre, Kent est la DR la plus dépendante des transferts gouvernementaux avec 25,4% de son revenu total.

Tableau 5

Revenu moyen d'emploi en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100), DR sur la frontière interprovinciale, taux de croissance moyen annuel, 1981-2001.

	Revenu moyen d'emploi en dollars constants, déflateur du PIB (1997=100)					Taux de croissance annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Gloucester	15581	16858	18532	19420	21061	<u>1,44</u>	<u>1,31</u>	<u>1,58</u>	<u>0,78</u>	1,35
Bonaventure	<u>19108</u>	<u>18960</u>	<u>20629</u>	<u>19521</u>	<u>21731</u>	0,61	-0,13	1,41	-0,92	<u>1,79</u>
Restigouche	<u>19162</u>	<u>20721</u>	<u>20693</u>	<u>20318</u>	<u>21422</u>	0,53	<u>1,30</u>	-0,02	<u>-0,31</u>	<u>0,88</u>
Avignon	17764	19191	21102	19776	20295	<u>0,63</u>	1,29	<u>1,58</u>	-1,08	0,43
Madawaska	17216	<u>19624</u>	<u>20325</u>	<u>19790</u>	<u>21962</u>	<u>1,16</u>	<u>2,18</u>	0,58	-0,44	<u>1,74</u>
Témiscouata	<u>17410</u>	18087	19305	19372	20070	0,68	0,64	<u>1,09</u>	<u>0,06</u>	0,59

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Les valeurs soulignées identifient la meilleure performance entre les DR comparées pour une année donnée. Voir l'annexe A3.4.1 pour consulter les données.

Dans l'est du Québec, seules les DR de la Côte-de-Gaspé, Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et Kamouraska surpassent la moyenne de la part du revenu d'emploi des 29 DR et aucune de celles-ci ne dépassent le niveau canadien. De même, on constate que toutes les DR de l'est du Québec sont plus dépendant des transferts gouvernementaux en comparaison à l'échelle nationale. À titre d'exemple, le Rocher-Percé affiche la part du revenu d'emploi la plus faible à 59,4% et la part du revenu de transferts la plus élevée à 31,8% de l'échantillon analysé.

En ce qui concerne la part des autres sources de revenu, on constate que les DR urbaines ont davantage recours à ce type de revenu que les DR rurales du nord du Nouveau-Brunswick et les DR rurales du Québec à l'est de Rimouski. Par contre, il existe quelques exceptions. À titre d'exemple, la DR de Queens, une DR plutôt faible en comparaison aux autres DR du sud du Nouveau-Brunswick, affiche une part élevée d'autres sources de revenu avec 13,3%, soit 2,0% plus élevé qu'à l'échelle nationale.

Le tableau A3.4.3 en annexe énumère la part des trois composantes du revenu dans le revenu total entre 1986 et 2001. Sur cette période, la part du revenu d'emploi à l'échelle nationale est passée de 78,7% à 77,1%. Pour compenser, la part canadienne du revenu des transferts est passée de 10,3% à 11,3% et la part canadienne des autres sources de revenu est passée de 11,1% à 11,6%.

Figure 6a
Revenu d'emploi, revenus de transferts, et autres revenus en pourcentage du revenu total agrégé pour le Canada et les DR du Nouveau-Brunswick, 2001.

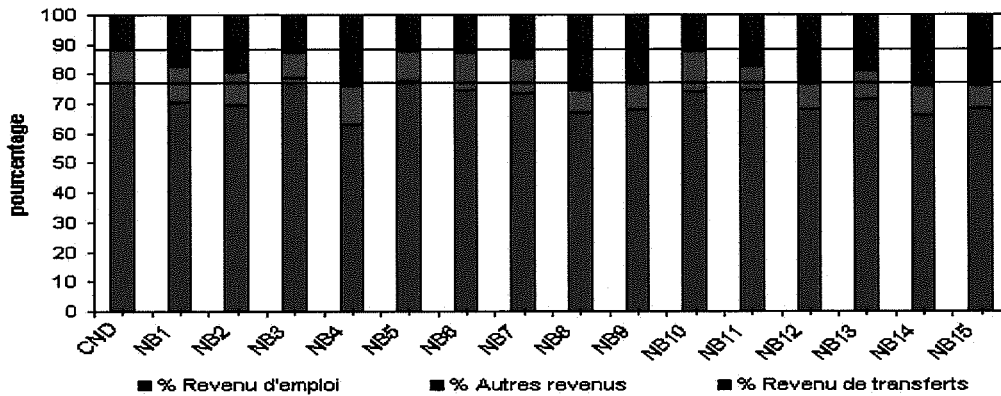
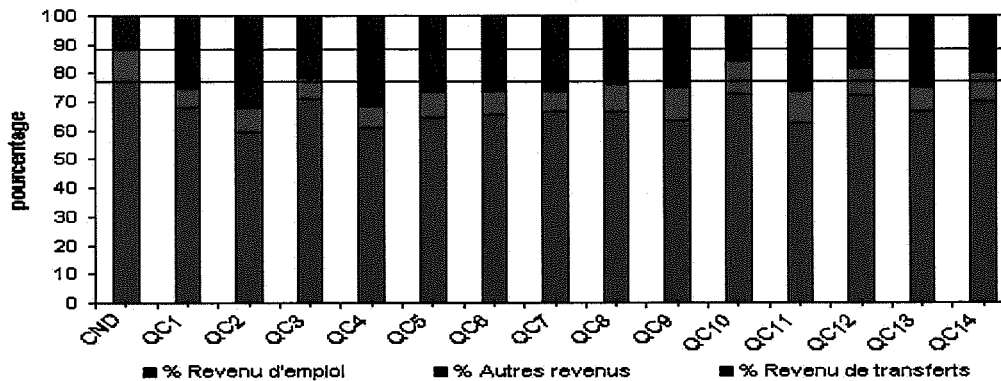


Figure 6b
Revenu d'emploi, revenus de transferts, et autres revenus en pourcentage du revenu total agrégé pour le Canada et les DR de l'est du Québec, 2001.



Sources : Statistique Canada (2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. « CND » représente la part des composantes canadiennes. Les lignes représentent les parts canadiennes du revenu d'emploi et du revenu de transferts dans le revenu total, soit de 77,1% et 11,6%, respectivement. Voir le tableau A3.4.3 en annexe pour consulter les données.

Figure 7a

Écart logarithmique à la moyenne canadienne de la part du revenu d'emploi en pourcentage du revenu total agrégé pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1986-2001.

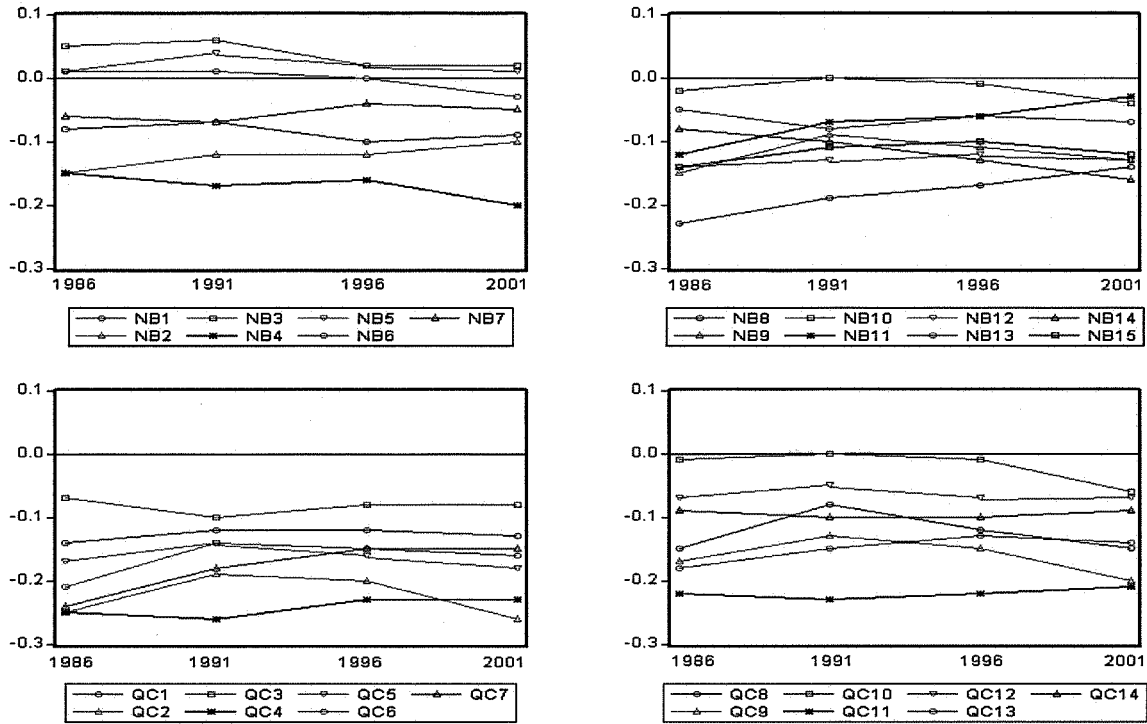


Figure 7b

Écart logarithmique à la moyenne canadienne de la part des transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu total agrégé pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1986-2001.

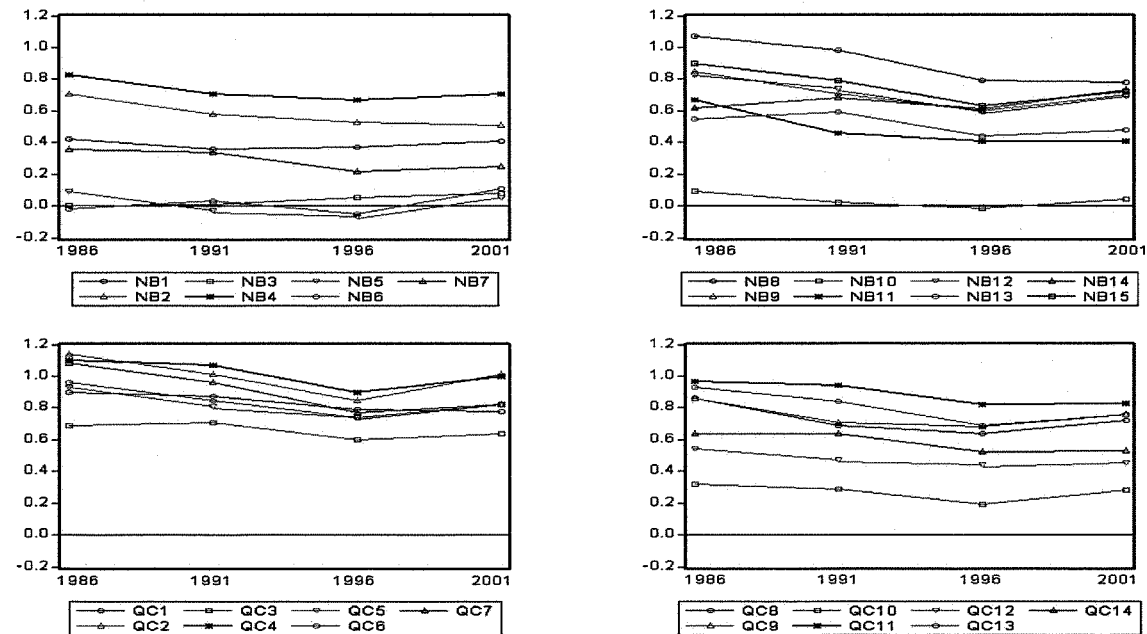
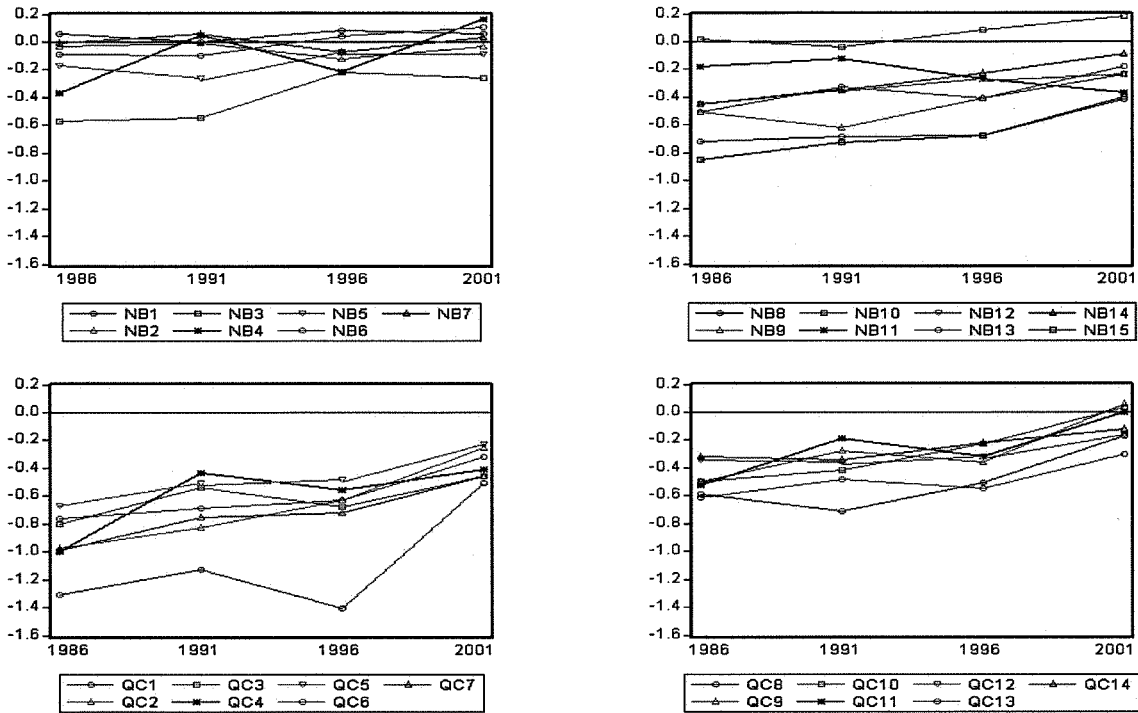


Figure 7c

Écarts logarithmiques à la moyenne canadienne de la part des autres sources de revenu en pourcentage du revenu total agrégé pour les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, 1986-2001.



Sources : Statistique Canada (1988a; 1988b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. « 0 » représente la valeur canadienne pour chacune des trois composantes. Voir le tableau A3.4.3 en annexe pour consulter les données. Fonds de carte tirés et adaptés de Statistique Canada (2002).

Au Nouveau-Brunswick, la part du revenu d'emploi a diminué dans toutes les DR sauf dans Charlotte, Kent, Northumberland, Carleton et Gloucester. Ces DR affichaient une part du revenu d'emploi sous la barre des 70% en 1986. On note aussi que la part du revenu de transferts gouvernementaux diminue dans toutes les DR du Nouveau-Brunswick sauf dans les DR de Saint-John, Albert et Restigouche. En général, la chute de la part du revenu d'emploi est compensée par une hausse de la part des autres sources de revenu; ces tendances sont contraires à celles observées au niveau canadien où les transferts compensent au deux tiers la perte du revenu d'emploi.

Dans l'est du Québec, toutes les DR subissent une chute de la part du revenu d'emploi, les seules exceptions étant la Matapédia et Témiscouata. La chute la plus remarquable se fait dans Rimouski-Neigette, soit de 78,5% en 1986 à 72,8% en 2001. Cette même DR est aussi la seule à voir augmenter sa part du revenu de transferts, soit de 0,1%

sur la période. Comme au Nouveau-Brunswick, la chute dans la part du revenu d'emploi est largement compensée par une augmentation de la part des autres sources de revenus.

Les figures 7a, 7b, et 7c tracent l'évolution des trois composantes du revenu total en fonction du niveau canadien. D'abord, on constate l'importance relative des DR du sud du Nouveau-Brunswick. Celles-ci sont les seules à suivre le niveau canadien sur la période. Les DR rurales, particulièrement les DR gaspésiennes, sont généralement en-dessous de la moyenne canadienne sans agrandir l'écart; seules les DR de Queens, Restigouche, le Rocher-Percé et la Mitis divergent de la moyenne canadienne.

La figure 7b montre l'impact des transferts gouvernementaux. Dans l'est du Québec et le nord du Nouveau-Brunswick, mise à part la DR de York, les DR rurales dépendent davantage des transferts gouvernementaux que les DR urbaines qui suivent le niveau canadien. Néanmoins, dans plusieurs DR rurales, particulièrement dans le nord du Nouveau-Brunswick, l'écart avec le niveau canadien se rétrécit. Donc, même si la part des transferts est élevée dans ces régions, il y a preuve d'une amélioration relative.

Les autres sources de revenus fournissent les résultats les plus intéressants. La figure 7c montre clairement que toutes les DR se rattrapent au niveau canadien. Elles se servent davantage des autres sources de revenus pour compenser l'évolution du revenu d'emploi. Dans le sud du Nouveau-Brunswick, les DR restent alignées sur la moyenne canadienne; ailleurs, l'écart se referme rapidement.

Le vieillissement de la population sur la période peut expliquer à la fois la part plus élevée des autres sources de revenus et la chute généralisée de la part du revenu d'emploi observée dans toutes les DR et au Canada. Même si les transferts occupent une part importante du revenu total, particulièrement dans les DR rurales, le vieillissement de la population peut augmenter les dépenses de fonds investis dans des programmes tels que le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Néanmoins, les versements dans le cadre des pensions de vieillesse contribueront à maintenir la part des transferts élevée pendant que la réduction de la population active réduira davantage la part du revenu d'emploi.

2.4.4 Conclusions sur la dynamique du revenu dans la région

On peut dégager certaines tendances sur les indicateurs du revenu dans les DR. D'abord, le revenu moyen total et le revenu moyen d'emploi au Canada ont crû plus

rapidement sur la période étudiée que dans les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec. De plus, au Canada, le revenu moyen d'emploi a crû plus rapidement que le revenu moyen total; dans les DR du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, le contraire est vrai. Ceci indique que le revenu d'emploi croît moins rapidement dans les 29 DR qu'ailleurs au pays.

On dégage aussi qu'un lien important existe entre l'urbanisation d'une DR, sa province d'origine et le revenu. Par exemple, toutes les DR urbaines du sud du Nouveau-Brunswick affichent une performance supérieure aux autres DR. De même, les DR de l'est du Québec, à l'exception de quelques régions urbaines, affichent généralement une performance inférieure aux autres régions. Sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les DR du Nouveau-Brunswick affichent généralement une performance supérieure aux DR avoisinantes laissant croire que la dynamique provinciale peut jouer un rôle.

Finalement, l'analyse des composantes du revenu démontre que la part du revenu d'emploi dans le revenu total diminue tant dans les DR étudiées qu'à l'échelle nationale. Par contre, pour combler ce vide à l'échelle nationale, la part des transferts gouvernementaux et la part des autres sources de revenu augmentent. Dans les 29 DR, la part des transferts diminue et la différence est comblée entièrement par une hausse de la part des autres sources. Même si la part des transferts est plus élevée et la part des autres sources est plus faible dans les 29 DR qu'à l'échelle nationale, il y a clairement une amélioration relative dans les 29 DR durant la période étudiée.

Dans le prochain chapitre, on vérifie économétriquement le rôle de l'urbanisation et de la dynamique provinciale sur les profils de convergence des DR. On pourra confirmer ou infirmer l'impact de ces variables sur l'équilibre stationnaire du capital humain et du revenu moyen d'emploi à long terme des DR.

Chapitre 3 – L’impact de l’urbanisation et de la dynamique provinciale dans la convergence entre les DR

3.1 Fondements théoriques

Dans ce chapitre, on applique des régressions de croissance fondées sur l’hypothèse de convergence du modèle de croissance néo-classique développé par Barro et Sala-i-Martin (1991; 1992; 1995) et Barro *et al.* (1995) pour analyser l’évolution du capital humain et du revenu moyen d’emploi. Comme l’a précédemment fait Coulombe (2000; 2003), on intègre des variables d’urbanisation et de dynamique provinciale pour en mesurer leur impact sur la convergence conditionnelle du capital humain et sur la convergence conditionnelle du revenu moyen d’emploi. C’est-à-dire, mesurer l’équilibre stationnaire unique des DR déterminé par des effets fixes propres à chacune ou à un groupe de DR. Finalement, on présentera les résultats obtenus des régressions de croissance et on discutera des résultats en fonction des conclusions tirées suite au chapitre précédent.

3.1.1 Convergence du revenu moyen d’emploi

Barro et Sala-i-Martin (1995) propose un modèle de croissance néo-classique où les régions analysées évoluent vers un équilibre stationnaire commun à long terme. C’est le concept de la convergence absolue. Intuitivement, si la dispersion de la productivité des régions est élevée au début de la période, les régions avec une productivité plus faible convergeront plus rapidement que les régions plus riches, étant donné le rendement marginal décroissant du capital physique de ces dernières. Ainsi, à long terme, le seul critère qui fera fluctuer l’état stationnaire sera le progrès technologique. Dans ce travail, la convergence absolue impliquerait que les DR plus pauvres convergeront vers un équilibre stationnaire commun de la productivité de la main-d’œuvre.

Pour estimer la convergence de la productivité entre les DR, on utilise le revenu moyen d’emploi tel qu’adopté dans Coulombe et Lee (1995) et Coulombe (2000). Coulombe (2000) obtient aussi qu’en choisissant le revenu moyen d’emploi au lieu du revenu moyen total, on élimine l’impact des transferts gouvernementaux. Ainsi, le revenu moyen d’emploi représente une estimation valable et adéquate de la productivité au Canada, c’est-à-dire la production par travailleur.

Pour augmenter les degrés de libertés de l'estimation, Coulombe et Lee (1995) et Coulombe (2000; 2003) proposent une spécification au modèle de Barro et Sala-i-Martin (1995) pour mesurer la croissance des provinces canadiennes avec des données de panel. L'équation 1 représente le modèle de croissance néo-classique vérifiant la présence d'une convergence du revenu moyen d'emploi entre les DR avec des données de panel:

$$\Delta y_{i,t} = -\beta y_{i,t-1} + \gamma Z^1 + \varepsilon_{i,t} \quad (1)$$

où $y_{i,t}$ représente les déviations par rapport à la moyenne du revenu moyen d'emploi des DR i , pour chaque période ou année t , et Z^1 représente la matrice des déterminants des équilibres de long terme pour chaque i , constante pour tout t . L'indice $i = 1, \dots, 29$ et représente une des 29 DR de l'échantillon tandis que l'indice t représente les cinq années de recensement retenues, soit 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.¹⁷

La vitesse annuelle de convergence du revenu moyen d'emploi est mesurée par le coefficient β . À long terme, l'équilibre stationnaire, $\Delta y^*_{i,t}$, est égal à 0 si et seulement si $\beta > 0$. Autrement, il n'y aura pas de convergence à long terme entre les DR.

On peut aussi déterminer l'équilibre stationnaire de long terme. Si $\Delta y^*_{i,t} = 0$, on sait que $y_{i,t} = y^*_i$. Alors, en utilisant l'équation 1, on obtient $y^*_i = [\gamma Z^1 / \beta]$, le terme d'erreur, $\varepsilon_{i,t}$, étant nul à long terme. À partir de cette équation, on peut mesurer l'impact des déterminants individuels aux DR sur leurs équilibres de long terme. L'étude de Coulombe et Lee (1995) montre que l'équilibre stationnaire du revenu moyen d'emploi à long terme entre les provinces canadiennes est identique; c'est-à-dire, la matrice des déterminants provinciaux, Z^1 , est égale à 0. Ce phénomène représente la convergence absolue entre les régions.

Par contre, Coulombe (2000; 2003) démontre que les variables de l'urbanisation des provinces canadiennes et de l'impact de bris structurels en Alberta et au Québec sont significatives, impliquant que les déterminants de l'équilibre stationnaire tel que définit dans la matrice Z^1 soient non nuls. Ainsi, compte tenu de l'urbanisation des provinces et de l'impact significatif de chocs économiques dans deux provinces, celles-ci convergent vers des équilibres stationnaires différents. C'est la convergence conditionnelle.

On peut estimer l'équation 1 comme dans Coulombe (2000; 2003) pour intégrer l'urbanisation et la dynamique provinciale dans les DR. L'équation 2 décompose la matrice Z^1 selon les déterminants retenus :

$$\Delta y_{i,t} = -\beta y_{i,t-1} + \delta UR_i + \varphi PR_i + \varepsilon_{i,t} \quad (2)$$

où UR_i représente l'urbanisation et PR_i représente la dynamique provinciale pour chaque DR.

Pour mesurer l'urbanisation, on emploie le ratio d'urbanisation (RU) calculé au chapitre 1. De plus, on emploie une variable dichotomique d'urbanisation (DU) où chaque DR qui a une SDR de plus de 10 000 habitants en 2001 prend la valeur de 1; les autres ayant une valeur de 0.¹⁸ Cette variable dichotomique ajoute les DR de Northumberland, York, Madawaska, la Côte-de-Gaspé, Matane aux DR urbaines. Pour mesurer la dynamique provinciale, on construit deux variables dichotomiques pour représenter les DR du Nouveau-Brunswick (DNB) et les DR de l'est du Québec (DQC).¹⁹

Finalement, suivant l'équation 1, on peut mesurer l'impact d'un effet fixe au modèle de croissance de Barro et Sala-i-Martin (1995). L'équation 3 reflète cette modélisation :

$$\Delta y_{i,t} = -\beta y_{i,t-1} + \theta_i + \varepsilon_{i,t} \quad (3)$$

où θ_i représente l'effet fixe estimé de chaque DR. Cette équation permettra de vérifier si chaque DR converge vers un équilibre stationnaire qui diffère des autres DR.

3.1.2 Convergence du capital humain

Coulombe et Tremblay (2001) applique le modèle de la croissance néo-classique à la convergence du capital humain tel qu'élaboré par Barro *et al.* (1995). Contrairement au capital physique, le capital humain ne peut pas être facilement emprunté sur les marchés pour financer l'accumulation du capital humain car le rendement sur l'investissement n'est pas garanti. De plus, le capital humain est moins mobile que le capital physique entre deux marchés. Ainsi, même avec une parfaite mobilité des capitaux, seul le marché domestique voudra investir dans l'accumulation du capital humain. Au Canada, les gouvernements assument ce rôle en finançant l'éducation.

Comme dans Coulombe et Tremblay (2001) et Coulombe (2003), on applique le modèle de la croissance néo-classique à la convergence du capital humain. Le fondement

théorique de cette convergence a été élaboré par Barro *et al.* (1995) qui soumet l'accumulation du capital humain à une contrainte de financement. Suivant cette spécification, Coulombe et Tremblay (2001) développent un modèle semblable à l'équation 1 qui démontre que le capital humain est soumis aux mêmes contraintes de financement que la productivité. On peut donc adapter leur mesure de la convergence du capital humain entre les provinces canadiennes aux DR :

$$\Delta h_{i,t} = -\beta h_{i,t-1} + \gamma Z^1 + \varepsilon_{i,t} \quad (1')$$

où $h_{i,t}$ représente le capital humain par habitant pour chaque DR i et pour tout t . De même, on peut donc vérifier la vitesse de convergence (β) et les déterminants de l'équilibre stationnaire de l'équation 1' en suivant la même méthode que celle élaborée dans la section précédente pour le revenu moyen d'emploi. Ces équations pour le capital humain sont :

$$\Delta h_{i,t} = -\beta h_{i,t-1} + \delta UR_i + \varphi PR_i + \varepsilon_{i,t} \quad (2')$$

$$\Delta h_{i,t} = -\beta h_{i,t-1} + \theta + \varepsilon_{i,t} \quad (3')$$

Pour mesurer la convergence du capital humain, on adapte la mesure de Coulombe et Tremblay (2001) et Coulombe (2003), soit le nombre de personnes par capita avec un baccalauréat universitaire ou plus dans une région donnée.

3.2 Analyse de la convergence du capital humain

Suite aux fondements théoriques de la section précédente, on veut vérifier la présence de convergence dans le taux de diplômés entre les 29 DR ainsi que l'impact de l'urbanisation et de la dynamique provinciale.

La figure 8 trace le logarithme de l'écart à la moyenne du taux de diplômés sur la période 1981 à 2001. On remarque que les taux de diplômés des DR du sud du Nouveau-Brunswick sont généralement plus élevés que la moyenne des 29 DR tandis que les taux de diplômés des DR du nord de la province suivent généralement la moyenne. Les DR qui affichent les taux de diplômés les plus faibles, Queens et Kent, convergent vers la moyenne à la fin de la période. Finalement, la DR de York affiche un taux de diplômés très élevé et ne s'approche pas de la moyenne sur la période étudiée.

Tableau 6

Logarithme de l'écart à la moyenne du taux de diplômés pour les 29 DR, estimations selon les moindres carrés en panel (MCP) et les moindres carrés généralisés (MCG) de l'équation de convergence pour différentes valeurs de Z^I .

Équations de convergence estimées par les MCP

	1	2	3	4	5	6	7	8
$h_{i,t-1}$	-0.014 (0.005)***	-0.015 (0.006)**	-0.017 (0.006)***	-0.015 (0.006)**	-0.016 (0.007)**	-0.028 (0.008)***	-0.017 (0.006)***	-0.024 (0.008)***
RU_i	—	0.001[6.66] (0.004)	—	—	0.001[6.3] (0.004)	—	—	—
DU_i	—	—	0.005[29.4] (0.003)	—	—	0.014[51.9] (0.005)**	0.007[41.1] (0.004)*	0.008[33.3] (0.004)**
DNB_i	—	—	—	0.000 [0.0] (0.003)	0.000[0.0] (0.003)	-0.006[-21.4] (0.004)	-0.003[-17.6] (0.004)	—
DQC_i	—	—	—	-0.001[-6.6] (0.004)	-0.001[-6.3] (0.004)	-0.009[-64.3] (0.005)*	—	-0.006[-25.0] (0.005)
\bar{R}^2	0.054	0.046	0.059	0.038	0.030	0.078	0.057	0.066

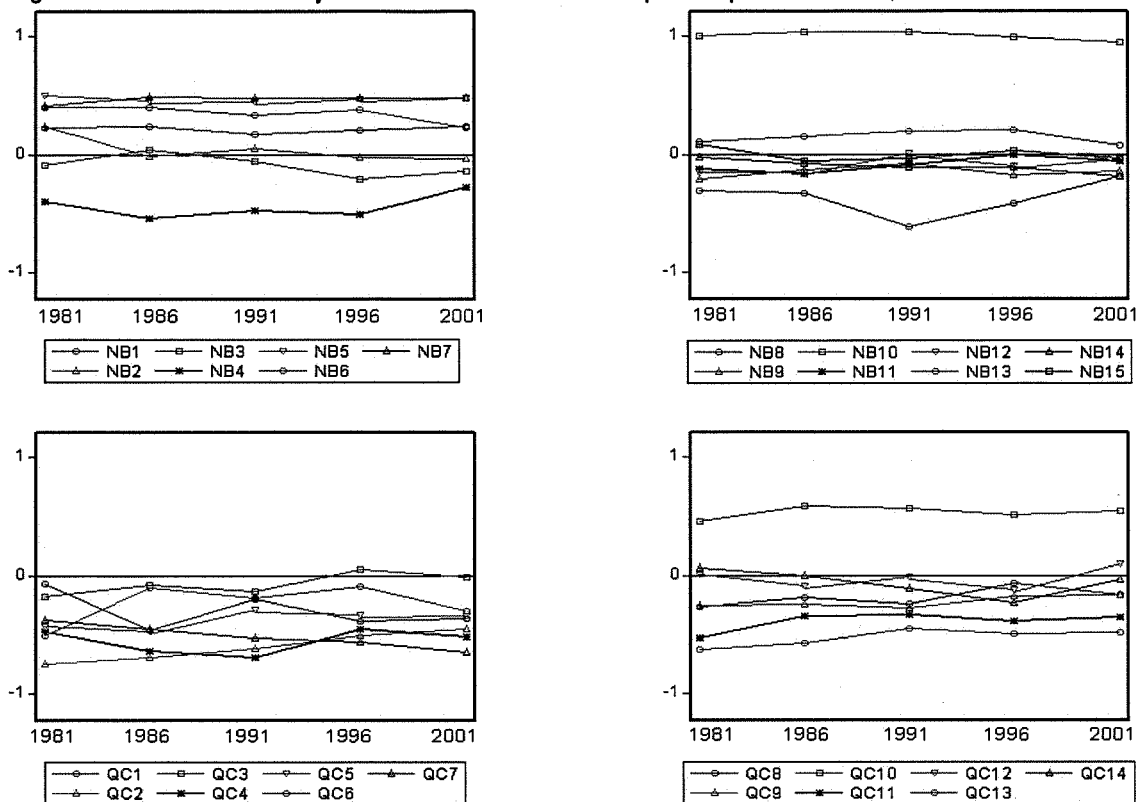
Équations de convergence estimées par les MCG

	1	2	3	4	5	6	7	8
$h_{i,t-1}$	-0.005 (0.002)**	-0.005 (0.002)**	-0.013 (0.003)***	-0.006 (0.003)**	-0.007 (0.003)**	-0.011 (0.004)***	-0.013 (0.003)***	-0.010 (0.004)***
RU_i	—	0.002[40.0] (0.002)	—	—	0.003[42.8] (0.002)	—	—	—
DU_i	—	—	0.006[46.1] (0.002)***	—	—	0.009[81.8] (0.004)**	0.011[84.6] (0.003)***	0.004[40.0] (0.002)*
DNB_i	—	—	—	0.001[16.6] (0.002)	0.001[14.3] (0.002)	-0.005[-45.5] (0.002)*	-0.006[-46.2] (0.002)**	—
DQC_i	—	—	—	0.006[100] (0.002)**	0.007[100] (0.002)***	0.002 [18.2] (0.003)	—	0.004[40.0] (0.003)
\bar{R}^2	0.037	0.031	0.116	0.123	0.114	0.138	0.137	0.149
Itération	10	15	20	6	19	19	23	12

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.3.1 pour consulter les données. Les valeurs entre parenthèses carrées représentent l'élasticité de l'équilibre stationnaire de long terme par rapport à l'échantillon exprimée en pourcentage. Les valeurs entre parenthèses rondes représentent l'erreur type du coefficient. Les astérisques représentent les résultats du test de probabilité où *** représente 1%, ** représente 5% et * représente 10%. Les régressions ont été estimées par moindres carrés en panel (MCP) et en moindres carrés généralisés (MCG) pour corriger l'hétéroscédasticité entre les DR. Les covariances sont estimées selon la méthode de White pour limiter l'hétéroscédasticité générale dans le modèle. Le terme « itération » représente le nombre d'itérations nécessaires à la convergence dans l'estimation. Les équations sont estimées avec Eviews 4.1 avec 116 observations.

Figure 8

Logarithme de l'écart à la moyenne des 29 DR du taux de diplômés pour les 29 DR, 1981 à 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.3.1 pour consulter les données.

Au Québec, les taux de diplômés des DR de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent sont inférieurs à la moyenne des 29 DR, les exceptions étant les taux de diplômés des DR de la Côte-de-Gaspé, Rivière-du-Loup et Kamouraska qui suivent la moyenne des 29 DR. La DR de Rimouski-Neigette affiche le taux le plus élevé des DR du Québec. En général, il ne semble pas exister une σ convergence entre les déviations sur la période analysée. La σ convergence représente la réduction de l'écart entre les DR dans le temps.

Le tableau 6 résume les estimations de l'équation 1' pour différentes valeurs de Z' . Pour toutes les équations estimées, la variable retardée du taux de diplômés, $h_{i,t-1}$, est significative à 1% selon les estimations par les moindres carrés en panel (MCP) et selon les estimations par les moindres carrés généralisés (MCG). La vitesse de convergence (β) fluctue entre 1,4% et 2,8% selon le modèle des MCP et elle fluctue entre 0,5% et 1,3% selon les MCG. Ces vitesses sont très faibles en comparaison aux résultats de Coulombe

(2003). Finalement, pour les deux méthodes d'estimation, les R-carrés ajustés sont très faibles, le maximum étant de 0,08 selon les MCP et de 0,15 selon les MCG.²⁰

Les colonnes 2 et 3 affichent les résultats de l'impact de l'urbanisation sur la convergence du capital humain. Le ratio d'urbanisation n'est pas significatif selon les résultats des deux méthodes d'estimation. Par contre, la variable dichotomique de l'urbanisation est significative à 1% selon les MCG. On peut conclure que l'urbanisation influe sur la convergence conditionnelle du taux de diplômés des DR et permettrait aux DR urbaines de converger vers un équilibre stationnaire du taux de capital humain de 46,1% plus élevé que les autres DR de l'échantillon. Par contre, cette variable est rejetée selon l'estimation par les MCP.

La colonne 4 montre l'impact de la dynamique provinciale. On constate que les variables dichotomiques ne sont pas significatives; la seule exception est la variable québécoise significative à 5% selon l'estimation par les MCG. Il pourrait donc exister un phénomène de convergence conditionnelle entre les DR de l'est du Québec; par contre, on ne peut pas valider ce résultat car la vitesse de convergence est très faible, soit de 0,6%, et l'équilibre stationnaire à long terme serait de 100%. Même si la variable dichotomique du Québec est significative, on ne peut pas conclure que l'interprétation de ce résultat est valide.

On vérifie aussi, dans les colonnes 5 et 6, la convergence du taux de diplômés des DR en fonction de son urbanisation et de sa dynamique provinciale. Selon les MCP et les MCG, le ratio d'urbanisation n'est pas significatif; par contre, la variable dichotomique de l'urbanisation est significative à 5%. En deuxième lieu, les variables dichotomiques provinciales fournissent des résultats contradictoires dépendant de la méthode d'estimation considérée. À titre d'exemple, dans la colonne 6, la variable du Québec est significative à 10% par les MCP tandis que la variable du Nouveau-Brunswick est significative à 10% par les MCG.

Dans les colonnes 7 et 8, on vérifie les résultats de la colonne 6 en estimant chaque province individuellement. D'abord, la variable dichotomique urbaine est significative à 10% selon le modèle des MCP et significative à 1% selon les MCG. La variable dichotomique du Québec n'est pas significative selon les deux méthodes d'estimation; par contre, la variable dichotomique du Nouveau-Brunswick est négative et significative à 5% selon la méthode des MCG. Les DR du Nouveau-Brunswick convergent vers un

équilibre stationnaire de 46,2% inférieur aux autres DR tandis que les régions urbaines convergent vers un équilibre stationnaire de 84,5% plus élevé que les autres DR. On note que la variable dichotomique du Nouveau-Brunswick est rejetée selon la méthode des MCP.

Ces résultats contradictoires exigent une réévaluation du modèle. D'abord, les résultats différents entre les deux méthodes d'estimation ne permettent pas d'évaluer l'impact des variables dichotomiques sur le capital humain. Cette variabilité est probablement due à la présence de multicollinéarité entre les variables dichotomiques. De plus, on peut constater que le nombre d'itérations à la convergence est très élevé. À titre d'exemple, pour estimer la convergence du taux de diplômés en fonction de l'urbanisation et la dynamique provinciale du Nouveau-Brunswick, 23 itérations ont été nécessaires pour atteindre la convergence dans le modèle.

En dernier lieu, le tableau A3.5.1 en annexe résume les résultats de l'estimation de l'équation de convergence en fonction des effets fixes selon les méthodes des MCP et des MCG. D'abord, la vitesse de convergence (β) est plus forte, soient de 22% par les MCP et de 23% par les MCG. L'effet fixe unique est significatif pour la majorité des DR sauf Charlotte, Gloucester, la Côte-de-Gaspé et Rivière-du-Loup. On ne peut donc pas ignorer les caractéristiques individuelles des DR. On note aussi que les R-carrés sont plus élevés; soit de 0,53 par les MCP et de 0,80 par les MCG.

De plus, on calcule l'élasticité de l'équilibre stationnaire unique des différentes DR. Ainsi, le tableau A3.5.1 démontre que les DR urbaines affichent un niveau d'équilibre stationnaire plus élevé que les DR rurales. À titre d'exemple, les DR de Saint-John, Kings, Albert, Westmorland et Rimouski-Neigette affichent des niveaux stationnaires nettement plus élevés que les DR rurales. La seule exception à cette règle est la DR de York qui dépasse l'équilibre stationnaire des DR urbaines. Les DR où l'effet fixe unique est rejeté affiche un état stationnaire près de 0.

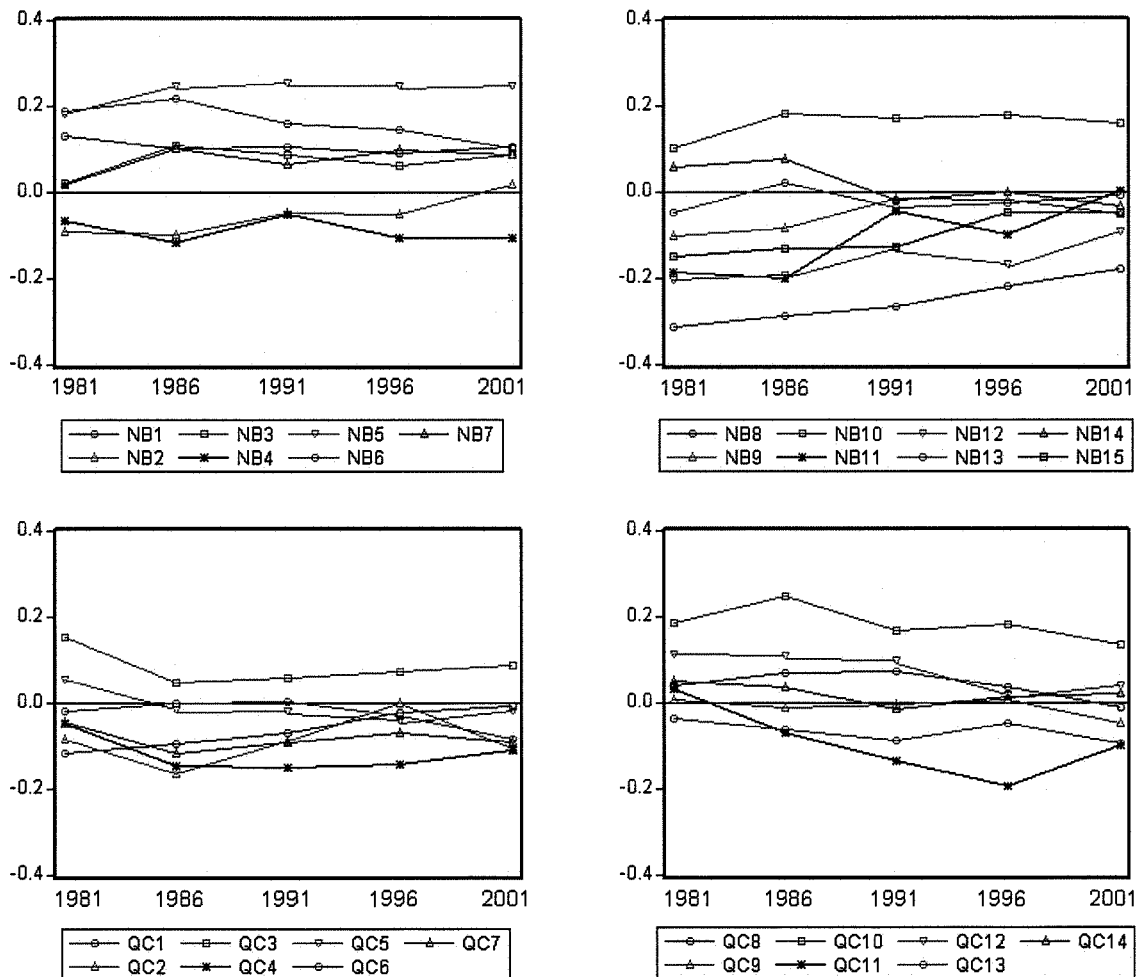
On conclut que la meilleure estimation de la convergence conditionnelle du capital humain dans les DR incorpore les effets fixes uniques car les variables dichotomiques de l'urbanisation et de la dynamique provinciale ne tiennent pas compte de toutes les réalités économiques individuelles aux DR. À titre d'exemple, même si Westmorland et Saint-John sont des DR urbaines au Nouveau-Brunswick, les moteurs économiques de

Moncton et Saint-John sont probablement différents. Il est donc nécessaire d'identifier une variable qui permettra de modéliser adéquatement les différences entre les DR.

Pour le Québec, les résultats obtenus sont contradictoires. Selon les MCG, la dynamique provinciale influence sur la convergence du capital humain; par contre, cette variable est rejetée ailleurs où elle est estimée. L'extension de l'échantillon pour incorporer l'ensemble du Québec, dont les DR des villes de Montréal et de Québec, permettrait de vérifier si l'urbanisation et la dynamique provinciale sont réellement significatives.

Figure 9

Logarithme de l'écart à la moyenne des 29 DR du revenu moyen d'emploi pour les 29 DR, 1981 à 2001.



Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.2 pour consulter les données.

Tableau 7

Logarithme de l'écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi en dollars constants pour les 29 DR, déflateur du PIB (1997=100), estimations selon les moindres carrés en panel (MCP) et les moindres carrés généralisés (MCG) de l'équation de convergence pour différentes valeurs de Z^1 .

Équations de convergence estimées par les MCP

	1	2	3	4	5	6	7	8
$y_{i,t-1}$	-0.026 (0.007)***	-0.033 (0.008)***	-0.032 (0.007)***	-0.026 (0.007)***	-0.032 (0.007)***	-0.037 (0.008)***	-0.034 (0.007)***	-0.037 (0.008)***
RU_i	—	0.002[6.1] (0.001)***	—	—	0.003[9.4] (0.001)***	—	0.003[8.8] (0.001)***	—
DU_i	—	—	0.003[9.4] (0.001)**	—	—	0.005[13.5] (0.002)**	—	0.004[10.8] (0.001)***
DNB_i	—	—	—	0.002[7.7] (0.001)**	0.003[9.4] (0.001)***	-0.000[0.0] (0.002)	0.003[8.8] (0.001)***	—
DQC_i	—	—	—	-0.003[-11.5] (0.001)**	-0.001[-3.1] (0.001)	-0.004[-10.8] (0.001)***	—	-0.004[-10.8] (0.001)***
\bar{R}^2	0.101	0.136	0.118	0.150	0.183	0.172	0.181	0.180

Équations de convergence estimées par les MCG

	1	2	3	4	5	6	7	8
$y_{i,t-1}$	-0.025 (0.004)***	-0.030 (0.004)***	-0.027 (0.005)***	-0.021 (0.004)***	-0.029 (0.005)***	-0.029 (0.006)***	-0.027 (0.005)***	-0.028 (0.005)***
RU_i	—	0.002[6.6] (0.001)***	—	—	0.002[6.9] (0.001)***	—	0.002[7.4] (0.001)***	—
DU_i	—	—	0.001[3.7] (0.001)*	—	—	0.003[10.3] (0.002)	—	0.002[7.1] (0.001)**
DNB_i	—	—	—	0.002[9.5] (0.001)**	0.001[3.4] (0.001)	-0.000[0.0] (0.001)	0.002[7.4] (0.001)*	—
DQC_i	—	—	—	-0.002[-9.5] (0.001)**	-0.001[-3.4] (0.001)	-0.003[-10.3] (0.001)***	—	-0.003[-10.7] (0.001)***
\bar{R}^2	0.238	0.322	0.235	0.255	0.314	0.249	0.320	0.255
Itération	4	5	6	7	13	8	13	7

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.2 pour consulter les données. Les valeurs entre parenthèses carrées représentent l'élasticité de l'équilibre stationnaire de long terme par rapport à l'échantillon exprimée en pourcentage. Les valeurs entre parenthèses rondes représentent l'erreur type du coefficient. Les astérisques représentent les résultats du test de probabilité où *** représente 1%, ** représente 5% et * représente 10%. Les régressions ont été estimées par moindres carrés en panel (MCP) et en moindres carrés généralisés (MCG) pour corriger l'hétéroscédasticité entre les DR. Les covariances sont estimées selon la méthode de White pour limiter l'hétéroscédasticité générale dans le modèle. Le terme « Itération » représente le nombre d'itérations nécessaires à la convergence dans l'estimation. Les équations sont estimées avec Eviews 4.1 avec 116 observations.

3.3 Analyse de la convergence du revenu moyen d'emploi

Les équations développées précédemment permettent aussi de mesurer la convergence conditionnelle du revenu moyen d'emploi des 29 DR. La figure 9 affiche le logarithme de l'écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi des 29 DR entre 1981 et 2001. On constate que la dispersion entre le revenu moyen d'emploi des différentes DR semble se rétrécir dans le nord du Nouveau-Brunswick; ce qui n'est pas le cas ailleurs dans l'échantillon. On rejette donc la présence de σ convergence entre les 29 DR.

En comparant ces résultats à ceux de la section précédente, les DR du sud du Nouveau-Brunswick affichent encore les écarts à la moyenne les plus élevés pendant que les DR de la Gaspésie affichent généralement les écarts les plus faibles. On constate aussi que les écarts à la moyenne des DR urbaines sont généralement plus élevés que les DR rurales.

Le tableau 7 résume les résultats de l'estimation de l'équation 1 pour différentes valeurs de Z^1 selon les méthodes des MCP et des MCG. Pour toutes les équations estimées, le logarithme de l'écart à la moyenne de la variable retardée du revenu moyen d'emploi, $y_{i,t-1}$, est significatif. La vitesse de convergence (β) fluctue entre 2,6% et 3,7% selon la méthode des MCP et elle fluctue entre 2,1% et 3,2% selon la méthode des MCG.²¹

Les colonnes 2 et 3 analysent uniquement l'impact de l'urbanisation. On constate que le ratio d'urbanisation développé dans le premier chapitre est significatif à 1%. De même, la variable dichotomique de l'urbanisation est significative à 5% par les MCP et à 10% par les MCG. L'urbanisation a donc un impact significatif sur la convergence du revenu moyen d'emploi. Avec le ratio d'urbanisation, l'équilibre stationnaire à long terme des DR plus denses augmenterait de 6,1% selon les MCP ou 6,6% selon les MCG; pour la variable dichotomique de l'urbanisation, l'équilibre stationnaire augmenterait de 9,4% selon les MCP ou de 3,7% selon les MCG.

L'impact de la dynamique provinciale est analysé dans la colonne 4. Indépendamment de la méthode d'estimation, ces variables sont significatives dans le modèle. Au Nouveau-Brunswick, les résidents bénéficieront d'un équilibre stationnaire à long terme plus élevé que les DR de l'échantillon, soit de 7,7% selon les MCP et 9,5% selon les MCG. Au Québec, le contraire est vrai où la population sera plus pauvre à long

terme que dans les autres DR de l'échantillon, soit de $-11,5\%$ selon les MCP et de $-9,5\%$ selon les MCG. Même si l'intégration des DR urbaines peut affecter ce résultat, ce résultat démontre clairement que les DR de l'est du Québec seront plus pauvres à long terme que les DR du Nouveau-Brunswick qui bénéficie d'une croissance continue.

Pour considérer l'impact de l'urbanisation dans l'estimation de la colonne 4, on modélise dans les colonnes 5 et 6, l'impact respectif du ratio d'urbanisation et de la variable dichotomique urbaine. Dans la colonne 5, le ratio d'urbanisation et la variable dichotomique du Nouveau-Brunswick sont significatifs à 1% selon les MCP; par contre, selon les MCG, seul le ratio d'urbanisation est significatif. Pour vérifier ce résultat, on estime à nouveau sans la variable dichotomique du Québec. Les résultats figurent dans la colonne 7. Ainsi, selon les deux méthodes, l'impact du Nouveau-Brunswick est significatif, soit de 1% par les MCP et 10% par les MCG. Donc, la densité augmente le revenu moyen d'emploi à long terme de 8,8% par les MCP et de 7,4% par les MCG. De même, l'équilibre stationnaire à long terme d'une DR du Nouveau-Brunswick augmente de 8,8% par les MCP et de 7,4% par les MCG.

Dans la colonne 6, la variable dichotomique du Québec est significative à 1% selon les deux méthodes et la variable dichotomique de l'urbanisation est significative à 5% par les MCP et rejetée par les MCG. Pour vérifier ce résultat, on estime à nouveau sans la variable néo-brunswickoise. Les résultats figurent dans la colonne 8. On ne rejette donc pas la variable dichotomique du Québec à 1% selon les MCP et les MCG et on ne rejette pas l'impact de l'urbanisation à 1% selon les MCP et à 5% selon les MCG. Ainsi, les DR urbaines afficheront un revenu moyen d'emploi plus élevé à long terme de 10,8% selon les MCP et 7,1% selon la méthode des MCG. De plus, les DR du Québec seront généralement plus pauvres à long terme que les autres DR de l'échantillon, soit de 10,8% selon les MCP et de 10,7% selon les MCG.

En dernier lieu, on vérifie la présence d'un effet fixe aux DR en estimant l'équation 2. Le tableau A3.5.2 en annexe résume les résultats selon les méthodes des MCP et des MCG. La variable retardée du logarithme de l'écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi est significative, avec une vitesse de convergence estimée à 16,5% selon les MCP et 20,7% selon les MCG. L'impact d'un effet fixe unique n'est pas rejeté dans plusieurs des DR, les exceptions étant Charlotte, Carleton, Madawaska, Restigouche, Avignon, La Mitis, Matane et Kamouraska, selon les méthodes d'estimation. Finalement,

les R-carrés ajustés sont plus élevés, soient de 0,40 selon l'estimation par les MCP et 0,87 selon l'estimation par les MCG.

On mesure aussi l'équilibre stationnaire de long terme des DR. D'abord, les résultats obtenus sont similaires à ceux obtenus dans l'analyse de la convergence du taux de diplômés. Entre autres, les DR urbaines affichent un niveau d'équilibre stationnaire plus élevé que les DR rurales; l'équilibre stationnaire maximum atteint est de 0,251 dans la DR de Kings et le minimum atteint est de -0,141 dans Victoria et la Haute-Gaspésie. Ainsi, Kings affichera un revenu moyen d'emploi de 25,1% plus élevé que l'équilibre stationnaire de toutes les DR pendant que les DR de Victoria et de la Haute-Gaspésie seront à 14,1% en-dessous.

Somme toute, l'urbanisation joue un rôle important dans la convergence du revenu moyen d'emploi des DR. De plus, le poids de la province semble influencer sur la convergence du revenu d'emploi. Les résultats montrent que même quand l'urbanisation des DR est contrôlée dans l'estimation du modèle, le fait même que la DR se situe au Nouveau-Brunswick ou au Québec va, respectivement, enrichir ou appauvrir la population de la région. Ici aussi, l'extension de l'échantillon à toute la province du Québec permettrait de vérifier l'impact provincial sur la convergence du revenu moyen d'emploi à long terme et de vérifier l'impact réel de la variable dichotomique de l'urbanisation dans le modèle.

3.4 L'équilibre stationnaire à long terme des DR sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et l'est du Québec

Ce travail a comparé les DR donnant sur la frontière provinciale entre l'est du Québec et le Nouveau-Brunswick. Cette dernière section analyse l'équilibre stationnaire des six DR pour le taux de diplômés et le revenu moyen d'emploi. Le tableau 8 résume les équilibres stationnaires de long terme des DR selon l'estimation de l'équation de convergence à effets fixes par les MCP. Pour la convergence du capital humain et du revenu moyen d'emploi, les DR du Nouveau-Brunswick affichent généralement un niveau d'équilibre stationnaire à long terme plus élevé que les DR frontalières du Québec. La seule exception est la DR de Gloucester où l'équilibre stationnaire du revenu moyen d'emploi est plus faible que la DR de Bonaventure.

Ces résultats indiquent que les DR du Nouveau-Brunswick bénéficieront généralement d'un taux de diplômés et d'un niveau de revenu moyen d'emploi plus élevés que les DR voisines de l'est du Québec.

Mais, même si les DR du Nouveau-Brunswick affichent des équilibres plus élevés que les DR du Québec, les DR du Nouveau-Brunswick et du Québec affichent de fortes différences entre elles. Somme toute, les différences observées entre les équilibres stationnaires de ces six DR démontrent que ces DR évoluent indépendamment les unes des autres même si elles partagent une structure économique, culturelle ou provinciale commune.

Tableau 8

Équilibre stationnaire à long terme des DR, estimation par les MCP sur l'équation 2, modèle à effet fixe unique entre les DR, logarithme de l'écart à la moyenne du taux de diplômés et logarithme de l'écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi en dollars constants, DR sur la frontière interprovinciale.

	Écart à la moyenne du taux de diplômés	Écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi
Gloucester	<u>-0.024</u>	-0.084***
Bonaventure	-0.361***	<u>-0.028***</u>
Restigouche	<u>-0.122***</u>	<u>0.000</u>
Avignon	-0.178***	-0.033
Madawaska	<u>0.152***</u>	<u>-0.011</u>
Témiscouata	-0.503***	-0.078***

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Les valeurs soulignées identifient la meilleure performance entre les DR pour une année donnée. Les résultats obtenus entre les méthodes des MCP et des MCG sont similaires; en conséquence, on ne reproduit pas les résultats pour l'estimation par les MCG. Les valeurs entre parenthèses représentent l'erreur type du coefficient et les étoiles représentent le résultats du test de probabilité où *** représente 1%, ** représente 5% et * représente 10%. Voir les tableaux A3.5.1 et A3.5.2 en annexe pour consulter les résultats obtenus.

Conclusion

La méthodologie développée avait pour but de vérifier l'impact de la dynamique provinciale et de l'urbanisation sur les caractéristiques démographiques de régions sous-provinciales homogènes du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec.

Ce travail a évalué les tendances temporelles et le classement des DR au chapitre de la population, du taux d'activité, du taux de chômage, du capital humain et du revenu. On a constaté que les différences entre les DR pour toutes ces caractéristiques démographiques sont généralement attribuables à la dynamique urbaine et rurale. Les DR qui affichent généralement la meilleure performance pour ces caractéristiques sont celles du sud du Nouveau-Brunswick, et Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup dans l'est du Québec. Généralement, ces DR suivent de près la tendance observée à l'intérieur du Canada.

On a aussi montré que l'urbanisation de la DR a un impact plus prononcé sur les caractéristiques démographiques que la dynamique provinciale car, avec les différences observées à l'intérieur d'une province, il est fort probable que la dynamique provinciale n'a pas autant d'impact sur les fluctuations entre les DR.

Pour évaluer la dynamique provinciale, on a suivi l'approche de Polèse et Shearmur (2002) comparant certains indicateurs des DR donnant sur la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. La comparaison des indicateurs entre les six DR retenues, Gloucester et Bonaventure, Avignon et Restigouche, et Madawaska et Témiscouata permettent de constater qu'en général, les résultats confirment ceux de Polèse et Shearmur (2002). Donc, les DR du Nouveau-Brunswick affichent une meilleure performance que les DR avoisinantes du Québec sur la frontière interprovinciale.

Par contre, les DR d'Avignon et de Restigouche affichent parfois des résultats contradictoires à ces résultats. Par exemple, Avignon affiche toujours des taux de croissance de la population plus élevés que Restigouche. De même, les équilibres stationnaires uniques des DR donnant sur la Baie des Chaleurs sont très différentes, et ce entre les DR de deux provinces différentes et entre les DR d'une même province. Ainsi, chaque DR converge vers un équilibre indépendamment des autres DR qui l'entourent. Ce résultat permet de conclure qu'on ne peut pas complètement attribuer à la dynamique

provinciale les différences entre les DR frontaliers entre le Nouveau-Brunswick et le Québec.

Pour vérifier économétriquement l'impact de l'urbanisation et de la dynamique provinciale sur certaines caractéristiques démographiques, on a suivi le modèle néo-classique de la croissance. On a pu tester l'impact de celles-ci sur le revenu moyen d'emploi et le capital humain des régions sous-provinciales à l'aide de l'équation de convergence de la productivité de Barro et Sala-i-Martin (1995) et l'équation de convergence du capital humain de Coulombe et Tremblay (2001).

D'abord, les estimations effectuées démontrent que la province d'origine d'une DR et son niveau d'urbanisation doivent être modélisés dans l'analyse de la croissance du capital humain. Toutefois, les résultats obtenus fluctuent selon la méthode d'estimation.

L'impact de l'urbanisation sur le capital humain semble plus significatif que la dynamique provinciale. Même si elle n'est pas significative selon les MCP, elle est significative à 1% pour les MCG et compterait pour 46% des différences de niveau de long terme des DR urbaines en comparaison aux autres DR. En intégrant la dynamique provinciale, la variable dichotomique de l'urbanisation est significative au Nouveau-Brunswick.

Les résultats portant sur le revenu moyen d'emploi sont davantage intéressants. Sans tenir compte de l'urbanisation, les DR du Nouveau-Brunswick atteindront un revenu moyen d'emploi à long terme plus élevé que les DR du Québec. Ces résultats confirment les observations du chapitre 2 où le revenu moyen d'emploi dans les DR du Nouveau-Brunswick est généralement plus élevé que dans les DR de l'est du Québec. De plus, si on considère seulement l'urbanisation, les résultats obtenus montrent que les DR urbaines croîtront plus rapidement que les autres DR à long terme.

En intégrant l'urbanisation et la dynamique provinciale dans le modèle de la convergence, on ne rejette pas l'impact de l'urbanisation et l'impact du Nouveau-Brunswick sur la convergence du revenu moyen d'emploi à long terme. Ces résultats sont très significatifs selon les deux méthodes d'estimation.

Somme toute, les résultats préliminaires démontrent d'abord que l'urbanisation et la dynamique provinciale affectent les caractéristiques démographiques qu'on a retenues. De plus, ces résultats confirment en partie les observations de Polèse et Shearmur en démontrant que les régions de l'est du Québec seront défavorisées à long terme en

comparaison aux régions du Nouveau-Brunswick. Par contre, ce résultat n'est valide que pour le revenu moyen et non pour le capital humain.

Ce travail a donc développé une méthode d'analyse qui permettra de mesurer les tendances à long terme des caractéristiques démographiques à l'échelle des régions sous-provinciales. Par contre, les données sélectionnées portant sur les caractéristiques démographiques retenues limitent la portée de notre analyse. Par exemple, l'agrandissement de l'échantillon à l'ensemble du Québec ou à l'ensemble du Canada pour les années de recensements 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001 permettrait d'estimer plus précisément la convergence conditionnelle des caractéristiques démographiques en fonction de l'urbanisation et de la dynamique provinciale. De plus, la robustesse des estimations augmentera plus il y aura de périodes dans le modèle. Le prochain recensement sera en 2006; les résultats seront donc publiés vers 2009.

Néanmoins, l'impact de l'urbanisation et de la dynamique provinciale à l'échelle sous-provinciale n'est pas écarté. À long terme, une réflexion profonde sur le rôle des régions rurales dans l'économie sera nécessaire; à ce rythme, elles seront écartées de la croissance économique de long terme des régions urbaines.

Notes

¹ L'étude de Polèse et Shearmur (2002) compare aussi la Gaspésie et le comté de Gloucester avec la côte ouest de Terre-Neuve. Dans le contexte de ce travail, on ne considère pas les résultats se rapportant à Terre-Neuve. De plus, compte tenu de la grandeur du Bas-Saint-Laurent, les auteurs ont choisi de diviser cette région en deux, soit un côté Est et un côté Ouest. Ce travail n'observe pas cette distinction.

² Voir Statistique Canada (2004a).

³ Six municipalités du Nouveau-Brunswick débordent des frontières légales des comtés. Statistique Canada ajuste donc les frontières des DR afin de maintenir l'intégralité des villes concernées. Voir Statistique Canada (2004d).

⁴ Une partie de la SDR de Beresford (13-15-012) a aussi été annexée à la DR de Restigouche en 1996. On ignore ce changement dans ce travail car on ne peut pas établir la proportion exacte de la SDR qui fut annexée. Voir Statistique Canada (2004d).

⁵ Voir Statistique Canada (2004d).

⁶ L'annexe 1 « Codes révisés de la [Classification géographique type] CGT attribués aux subdivisions de recensement au Québec, dans l'ordre des codes de 1986 » du volume 3 de la *Classification géographique type – 1991* énumère la nouvelle distribution des SDR de 1986 suite aux changements de 1991. Consulter Statistique Canada (1992d).

⁷ Le code de la SDR de Belledune en 1981 est 13-15-034, où « 13 » est le code du Nouveau-Brunswick, « 15 » le code de la DR de Gloucester et « 034 » le code de la SDR de Belledune. Pour que cette DR soit allouée à la DR de Restigouche (14), il faut modifier le code de la DR de « 15 » à « 14 ». Voir Statistique Canada (2004d).

⁸ Pour redistribuer les SDR de 1981, consulter le tableau 3 « Changements apportés aux limites, aux codes, aux noms et aux genres des subdivisions de recensement (avec les données sur la superficie et les variations de la population de 1981), en ordre alphabétique, selon la province, du 2 janvier 1981 au 1^{er} janvier 1986 » du volume 3 de la *Classification géographique type – 1986*. Voir Statistique Canada (1987d; 1992d).

⁹ Les écarts à la moyenne sont calculées en suivant la formule $\ln(DR_i/\overline{DR})$ où DR_i représente la division de recensement pour tout $i=1, \dots, 29$ et \overline{DR} représente la moyenne des DR_i . Les écarts à la moyenne sont toujours exprimés en logarithme.

¹⁰ La DR de Restigouche partage aussi la frontière provinciale avec les DR de la Mitis et Rimouski-Neigette; par contre, la population de la Mitis et de Rimouski-Neigette longe surtout le Fleuve Saint-Laurent. On choisit donc de ne pas les considérer dans cette analyse de la dynamique provinciale.

¹¹ Voir Statistique Canada (2003b).

¹² Voir Entreprises Nouveau-Brunswick (2004).

¹³ Voir Statistique Canada (2003b).

¹⁴ Le revenu total, le revenu d'emploi et les autres revenus représentent la valeur en espèces reçue pendant l'année civile complète précédant le recensement. Donc, le revenu total déclaré dans le recensement de 2001 est le revenu total gagné en 2000. Voir Statistique Canada (2003b).

¹⁵ Toutes les valeurs monétaires discutées dans le texte représentent des dollars constants construits avec un déflateur du PIB pour l'année de référence où 1997 = 100.

¹⁶ Les transferts gouvernementaux incluent « les prestations du Régime des rentes du Québec ou du régime des pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fédérales pour enfants, la pension de sécurité de la vieillesse et autres revenus en provenance de source publique fédérale ou provinciale. » Les autres revenus incluent « les dividendes, intérêts et autre revenu de placements et les pensions de retraite et de rentes. » (Statistique Canada, 2003b, Figure 11)

¹⁷ Les données de recensement étant disponibles seulement aux cinq ans, la variable dépendante est divisée par cinq pour mesurer la convergence annuelle.

¹⁸ Le seuil de 10 000 habitants reflète la définition d'agglomération de recensement. Selon Statistique Canada (2003b), « pour former une agglomération de recensement, le centre urbain doit compter au moins 10 000 habitants. » (Statistique Canada, 2003b, 289) Pour remplir les critères de la définition d'agglomération de recensement pour le recensement de 2001, on choisit l'année de référence 2001 pour construire la variable dichotomique. Les SDR du tableau 1 permettent d'identifier les DR qui remplissent cette condition.

¹⁹ Toutes les DR du Nouveau-Brunswick prennent une valeur de 1 dans DNB_i et 0 dans DQC_i . Les DR du Québec prennent donc une valeur de 0 dans DNB_i et 1 dans DQC_i .

²⁰ Compte tenu des tests de Bartlett, Levene et Brown-Forsythe vérifiant l'hypothèse nulle d'une égalité entre la variance des résidus, on rejette l'hypothèse nulle à 1% et on conclut qu'il y a présence d'hétéroscédasticité par groupe entre les 29 DR. Donc, la méthode d'estimation par les MCG fournit la meilleure estimation. Néanmoins, on présente les résultats des deux méthodes d'estimation.

²¹ Les tests de Bartlett et Brown-Forsythe ne rejettent pas l'hypothèse d'égalité entre la variance des résidus des 29 DR; par contre, cette hypothèse est rejetée par Levene. On ne peut donc pas conclure qu'il y a présence d'hétéroscédasticité par groupe entre les DR.

Annexe 1 – Sources des données

A1.1 Données de recensements

Tableau A1.1.1981

Sources des données de recensement, caractéristiques démographiques, inscription dans le *Canadian Census Analyser*, attribution de variable et formule de calcul, 1981.

Caractéristiques démographiques	Caractéristiques telles qu'inscrites dans le <i>Canadian Census Analyser</i>	Variables	Formules de calcul
Population	A2 - Population, 1981	A	
Population, 0 à 19 ans	A4 - Age - 0-4; A5 - Age - 5-9; A6 - Age - 10-14; A7 - Age - 15-19	B _{1,...,4}	= $\sum B_i$
Population, 20 à 64 ans	A8 - Age - 20-24; A9 - Age - 25-29; A10 - Age - 30-34; A11 - Age - 35-39; A12 - Age - 40-44; A13 - Age - 45-49; A14 - Age - 50-54; A15 - Age - 55-59; A16 - Age - 60-64	C _{1,...,9}	= $\sum C_i$
Population, 65 ans et plus	A17 - Age - 65-69; A18 - Age - 70-74; A19 - Age - 75+	D _{1,2,3}	= $\sum D_i$
Superficie			= E ₁₉₈₆
Densité			= A / E ₁₉₈₆
Migrants	B7 - Population 5 years +: movers, migrants		
Population, 15 ans et plus	B128 - Labour force activity: population 15 years and over	F	
Population active, 15 ans et plus	B129 - Labour force activity: labour force	H	
Personnes occupées, 15 ans et plus	B130 - Labour force activity: labour force, employed	G	
Chômeurs, 15 ans et plus	B131 - Labour force activity: labour force, unemployed	U	
Inactifs, 15 ans et plus	B132 - Labour force activity: not in labour force	V	
Taux d'activité, 15 ans et plus			= (H / F) * 100
Taux d'emploi, 15 ans et plus			= (G / F) * 100
Taux de chômage, 15 ans et plus			= (U / H) * 100
Certificat secondaire, 15 ans et plus	B79 - Highest level of schooling - elementary-secondary only, grades 9-13 with secondary school graduation certificate		
Diplôme universitaire, 15 ans et plus	B86 - Highest level of schooling - university, with bachelor's degree or higher		
Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus	B182 - 1980 employment income group - with employment income, average employment income		
Revenu d'emploi (% du revenu)	B181 - 1980 employment income group - with employment income, aggregate employment income	X*1000	
	B184 - Number, aggregate income and average income - aggregate income	Y*1000	W = (X / Y) * 100
Transferts gouvernementaux (% du revenu)	Non disponible		
Autres revenus (% du revenu)	Non disponible		
Population sans revenu, 15 ans et plus			= F - L
Population avec revenu, 15 ans et plus	B183 - Number, aggregate income and average income - number	L	
Revenu moyen en dollars, 15 ans et plus	B185 - Number, aggregate income and average income - average income	M	

Sources : Statistique Canada (1981). Les groupes d'âge sont inscrits à la même ligne pour synthétiser le tableau. Les caractéristiques démographiques telles qu'inscrites dans le *Canadian Census Analyser* affichent, sans modifications, l'inscription dans la base de données. Une variable est choisit pour modéliser le calcul effectué pour mesurer une caractéristique démographique quand la valeur exacte n'est pas disponible électroniquement. Les séries B181 et B184 doivent être multipliées par 1000.

Tableau A1.1.1986

Sources des données de recensement, caractéristiques démographiques, inscriptions dans la série « Profils », attribution de variable et formule de calcul, 1986.

Caractéristiques démographiques	Caractéristiques telles qu'inscrites dans E-Stat	Variabes	Formules de calcul
Population	Population, 1986	A	
Population, 0 à 19 ans	0-4; 5-9; 10-14; 15-19 ans (Masculin; Féminin)	B _{1,...,8}	= $\sum B_i$
Population, 20 à 64 ans	20-24; 25-34; 35-44; 45-54; 55-64 ans (Masculin; Féminin)	C _{1,...,10}	= $\sum C_i$
Population, 65 ans et plus	65-74; 75 ans et plus (Masculin; Féminin)	D _{1,...,4}	= $\sum D_i$
Superficie	Superficie en kilomètres carrés, 1986	E ₁₉₈₆	
Densité	Densité de la population par kilomètre carré, 1986		
Migrants	Migrants (Pers. ayant déménagé, pop. 5 ans et plus)		
Population, 15 ans et plus	Population totale de 15 ans et plus	F	
Population active, 15 ans et plus	Population active totale de 15 ans et plus	H	
Personnes occupées, 15 ans et plus	Occupés (Hommes, 15+; Femmes 15+)	G _{1,2}	= $\sum G_i$
Chômeurs, 15 ans et plus	En chômage (Hommes, 15+; Femmes, 15+)	U _{1,2}	= $\sum U_i$
Inactifs, 15 ans et plus			= F - H
Taux d'activité, 15 ans et plus	Les deux sexes - taux d'activité		
Taux d'emploi, 15 ans et plus			= (G / F) * 100
Taux de chômage, 15 ans et plus	Les deux sexes - Taux de chômage		
Certificat secondaire, 15 ans et plus	9e-13e année-avec certificat d'études sec.		
Diplôme universitaire, 15 ans et plus	Études universitaires - avec grade		
Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus	Hommes; Femmes, trav. toute l'année à plein temps	J _{1,3}	
	Revenu moyen d'emploi (Hommes; Femmes, toute année, temps plein)	K _{1,3}	= $\frac{\sum (J_i * K_i)}{\sum K_i}$
	Hommes; Femmes trav. une partie de l'année ou à temps partiel	J _{2,4}	
	Revenu moyen d'emploi (Hommes; Femmes, partie année/temps partiel)	K _{2,4}	
Revenu d'emploi (% du revenu)	Revenu d'emploi (%)		
Transferts gouvernementaux (% du revenu)	Transferts gouvernementaux (%)		
Autres revenus (% du revenu)	Autres revenus (%)		
Population sans revenu, 15 ans et plus			= F - L ₁ + L ₂
Population avec revenu, 15 ans et plus	Hommes; Femmes de 15 ans et plus ayant un revenu	L _{1,2}	= $\sum L_i$
Revenu moyen en dollars, 15 ans et plus	Revenu moyen (Hommes 15+; Femmes 15+)	M _{1,2}	= $\frac{\sum (L_i + M_i)}{\sum L_i}$

Sources : Statistique Canada (1987a; 1987b; 1988a; 1988b). Les groupes d'âge sont inscrits à la même ligne pour synthétiser le tableau. Les inscriptions « Masculin; Féminin » ou « Hommes; Femmes » sous-entendent qu'il existe deux séries distinctes selon le sexe dans E-Stat. Les caractéristiques démographiques telles qu'inscrites dans E-Stat affichent, sans modifications, l'inscription dans la base de données. Une variable est choisie pour modéliser le calcul effectué pour mesurer une caractéristique démographique quand la valeur exacte n'est pas disponible électroniquement.

Tableau A1.1.1991

Sources des données de recensement, caractéristiques démographiques, inscriptions dans la série « Profils », attribution de variable et formule de calcul, 1991.

Caractéristiques démographiques	Caractéristiques telles qu'inscrites dans <i>E-Stat</i>	Variables	Formules de calcul
Population	<i>Population, 1991</i>	A	
Population, 0 à 19 ans	0-4; 5-9; 10-14; 15-19 ans (Masculin; Féminin)	$B_{1,...,4}$	$= \sum B_i$
Population, 20 à 64 ans	20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55-59; 60-64 ans (Masculin/Féminin)	$C_{1,...,18}$	$= \sum C_i$
Population, 65 ans et plus	65-74; 75 ans et plus (Masculin; Féminin)	$D_{1,...,4}$	$= \sum D_i$
Superficie	<i>Superficie des terres en kilomètres carrés, 1996</i>	E	
Densité			$= A / E$
Migrants	<i>Migrants, 5 ans auparavant</i>		
Population, 15 ans et plus	<i>Les deux sexes - 15 ans et plus</i>	F	
Population active, 15 ans et plus	<i>Population active, les deux sexes - 15 ans et plus</i>		
Personnes occupées, 15 ans et plus	<i>Personnes occupées, les deux sexes - 15 ans et plus</i>	G	
Chômeurs, 15 ans et plus	<i>Chômeur(euse)s, les deux sexes - 15 ans et plus</i>		
Inactifs, 15 ans et plus	<i>Inactifs, les deux sexes - 15 ans et plus</i>		
Taux d'activité, 15 ans et plus	<i>Taux d'activité, les deux sexes - 15 ans et plus</i>		
Taux d'emploi, 15 ans et plus			$= (G / F) * 100$
Taux de chômage, 15 ans et plus	<i>Taux de chômage, les deux sexes - 15 ans et plus</i>		
Certificat secondaire, 15 ans et plus	<i>9-13e année - Avec certificat d'études secondaires</i>		
Diplôme universitaire, 15 ans et plus	<i>Études universitaires - Avec grade</i>		
Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus	<i>Hommes; Femmes - Ayant trav. à plein temps toute l'année</i>	$J_{1,3}$	
	<i>Revenu d'emploi moyen \$ (Hommes; Femmes, plein temps, toute année)</i>	$K_{1,3}$	$= \frac{\sum (J_i * K_i)}{\sum K_i}$
	<i>Hommes; Femmes - Ay. trav. une part. de l'an. ou à temps part.</i>	$J_{2,4}$	
	<i>Revenu d'emploi moyen \$ (Hommes; Femmes, partie année/temps partiel)</i>	$K_{2,4}$	
Revenu d'emploi (% du revenu)	<i>Revenu d'emploi %</i>		
Transferts gouvernementaux (% du revenu)	<i>Transferts gouvernementaux %</i>		
Autres revenus (% du revenu)	<i>Autre revenu %</i>		
Population sans revenu, 15 ans et plus			$= F - L_1 + L_2$
Population avec revenu, 15 ans et plus	<i>Hommes; Femmes de 15 ans et plus avec un revenu</i>	$L_{1,2}$	$= L_1 + L_2$
Revenu moyen en dollars, 15 ans et plus	<i>Revenu moyen, (Hommes 15+; Femmes 15+) \$</i>	$M_{1,2}$	$= \frac{\sum (L_i + M_i)}{\sum L_i}$

Sources : Statistique Canada (1992a; 1992b; 1994a; 1994b). Les groupes d'âge sont inscrits à la même ligne pour synthétiser le tableau. Les inscriptions « Masculin; Féminin » ou « Hommes; Femmes » sous-entendent qu'il existe deux séries distinctes selon le sexe dans *E-Stat*. Les caractéristiques démographiques telles qu'inscrites dans *E-Stat* affichent, sans modifications, l'inscription dans la base de données. Une variable est choisie pour modéliser le calcul effectué pour mesurer une caractéristique démographique quand la valeur exacte n'est pas disponible électroniquement.

Tableau A1.1.1996

Sources des données de recensement, caractéristiques démographiques, inscriptions dans la série « Profils », attribution de variable et formule de calcul, 1996.

Caractéristiques démographiques	Caractéristiques telles qu'inscrites dans E-Stat	Variables	Formules de calcul
Population	<i>Population, 1996</i>	A	
Population, 0 à 19 ans	<i>0-4; 5-9; 10-14; 15-19 ans, population de sexe masculin; féminin</i>	$B_{1,...,4}$	$= \sum B_i$
Population, 20 à 64 ans	<i>20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55-59; 60-64 ans, population de sexe masculin; féminin</i>	$C_{1,...,18}$	$= \sum C_i$
Population, 65 ans et plus	<i>65-69; 70-74; 75-79; 80-84; 85 ans et plus, population de sexe masculin; féminin</i>	$D_{1,...,10}$	$= \sum D_i$
Superficie	<i>Superficie des terres en kilomètres carrés, 1996</i>	E	
Densité			$= A / E$
Migrants	<i>Migrants, pers. ayant déménagé selon la mobilité 5 ans auparavant</i>		
Population, 15 ans et plus	<i>Population totale de 15 ans+ selon l'activité</i>		
Population active, 15 ans et plus	<i>Dans la population active, population 15 ans+</i>		
Personnes occupées, 15 ans et plus	<i>Personnes occupées, population 15 ans+</i>		
Chômeurs, 15 ans et plus	<i>Chômeur(euse)s, population 15 ans+</i>		
Inactifs, 15 ans et plus	<i>Inactif(ve)s, population 15 ans+</i>		
Taux d'activité, 15 ans et plus	<i>Taux d'activité, population 15 ans+</i>		
Taux d'emploi, 15 ans et plus	<i>Rapport emploi-population, population 15 ans+</i>		
Taux de chômage, 15 ans et plus	<i>Taux de chômage, population 15 ans+</i>		
Certificat secondaire, 15 ans et plus	<i>Avec certif. d'études sec., 9e à 13e année, pop. 15 ans+, plus haut niveau</i>		
Diplôme universitaire, 15 ans et plus	<i>Avec baccalauréat ou diplôme sup., pop 15 ans+, plus haut niveau scolarité</i>		
Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus	<i>Revenu moyen d'emploi \$ toutes les personnes ayant un revenu d'emploi</i>		
Revenu d'emploi (% du revenu)	<i>Revenu d'emploi % - Composition du revenu total</i>		
Transferts gouvernementaux (% du revenu)	<i>Transferts gouvernementaux % - Composition du revenu total</i>		
Autres revenus (% du revenu)	<i>Autre % - Composition du revenu total</i>		
Population sans revenu, 15 ans et plus	<i>Sans revenu, population de 15 ans et plus</i>		
Population avec revenu, 15 ans et plus	<i>Avec un revenu, population de 15 ans et plus</i>		
Revenu moyen en dollars, 15 ans et plus	<i>Revenu moyen \$, population de 15 ans et plus</i>		

Sources : Statistique Canada (1999a; 1999b). Les groupes d'âge sont inscrits à la même ligne pour synthétiser le tableau. Les caractéristiques démographiques telles qu'inscrites dans E-Stat affichent, sans modifications, l'inscription dans la base de données. Une variable est choisie pour modéliser le calcul effectué pour mesurer une caractéristique démographique quand la valeur exacte n'est pas disponible électroniquement.

Tableau A1.1.2001

Sources des données de recensement, caractéristiques démographiques, inscriptions dans la série « Profils », attribution de variable et formule de calcul, 2001.

Caractéristiques démographiques	Caractéristiques telles qu'inscrites dans <i>E-Stat</i>	Variables	Formules de calcul
Population	<i>Population, 2001</i>	A	
Population, 0 à 19 ans	0-4; 5-9; 10-14; 15-19 ans, population de sexe masculin; féminin	$B_{1,\dots,4}$	ΣB_i
Population, 20 à 64 ans	20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55-59; 60-64 ans, population de sexe masculin; féminin	$C_{1,\dots,9}$	ΣC_i
Population, 65 ans et plus	65-69; 70-74; 75-79; 80-84; 85 ans et plus, population de sexe masculin; féminin	$D_{1,\dots,10}$	ΣD_i
Superficie	Superficie des terres en kilomètres carrés, 2001	E	
Densité			A/E
Migrants	Migrants, personnes ayant déménagé, pop. de 5 ans et plus selon la mobilité 5 ans auparavant		
Population, 15 ans et plus	Population totale de 15 ans et plus selon l'activité		
Population active, 15 ans et plus	Population active, population de 15 ans et plus		
Personnes occupées, 15 ans et plus	Personnes occupées, population de 15 ans et plus		
Chômeurs, 15 ans et plus	Chômeurs, population de 15 ans et plus		
Inactifs, 15 ans et plus	Inactifs, population de 15 ans et plus		
Taux d'activité, 15 ans et plus	Taux d'activité, population de 15 ans et plus		
Taux d'emploi, 15 ans et plus	Taux d'emploi, population de 15 ans et plus		
Taux de chômage, 15 ans et plus	Taux de chômage, population de 15 ans et plus		
Certificat secondaire, 15 ans et plus	Avec certificat d'études secondaires, population totale de 15 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint		
Diplôme universitaire, 15 ans et plus	Avec baccalauréat ou diplôme supérieur, population totale de 15 ans et plus, selon le plus haut niveau de scolarité atteint		
Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus	Revenu moyen d'emploi \$, population totale de 15 ans, ayant un revenu d'emploi		
Revenu d'emploi (% du revenu)	Revenu d'emploi %, composition du revenu total en 2000		
Transferts gouvernementaux (% du revenu)	Transferts gouvernementaux %, composition du revenu total en 2000		
Autres revenus (% du revenu)	Autre %, composition du revenu total en 2000		
Population sans revenu, 15 ans et plus	Sans revenu, population de 15 ans et plus		
Population avec revenu, 15 ans et plus	Avec un revenu, population de 15 ans et plus		
Revenu moyen en dollars, 15 ans et plus	Revenu moyen \$ de revenu en 2000, population de 15 ans et plus		

Sources : Statistique Canada (2004a; 2004b). Les groupes d'âge sont inscrits à la même ligne pour synthétiser le tableau. Les données portant sur « certificat secondaire, 15 ans et plus » et le « diplôme universitaire, 15 ans et plus » sont retranscrites directement des publications. Les caractéristiques démographiques telles qu'inscrites dans *E-Stat* affichent l'inscription dans la base de données. Une variable est choisie pour modéliser le calcul effectué pour mesurer une caractéristique démographique quand la valeur exacte n'est pas disponible électroniquement.

A1.2 Données des comptes économiques – Finances Canada

Les données portant sur la Péréquation, la Péréquation associée, le TCSPS, le TCSPS (valeur en points d'impôts) et TCSPS (valeur en espèces) sont tirées de la base de données de la *Divisions des relations fédérale-provinciales*, Finances Canada. Ces données ne peuvent pas être reproduites dans ce travail.

A1.3 Données des comptes économiques – Statistique Canada

Le tableau A1.2 énonce les numéros de séries et de tableau des données provenant de CANSIM de Statistique Canada.

Tableau A1.2

Sources des recettes et dépenses des administrations publiques, des transferts entre administrations publiques et les indicateurs économiques pour le Canada, le Nouveau-Brunswick et le Québec.

<i>Recettes et dépenses du secteur des administrations publiques</i>	<i>Tableau</i>	<i>Canada</i>	<i>N-B</i>	<i>Québec</i>
<i>Administration fédérale</i>	<i>1981-2000</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>
Recettes totales	384-0004	v688945	v689038	v689061
Transferts courants aux particuliers	384-0004	v688956	v689049	v689072
Transferts courants aux entreprises	384-0004	v688957	v689050	v689073
Total des dépenses courantes	384-0004	v688954	v689047	v689070

<i>Recettes et dépenses du secteur des administrations publiques</i>	<i>Tableau</i>	<i>Canada</i>	<i>N-B</i>	<i>Québec</i>
<i>Administration provinciale</i>	<i>1981-2000</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>
Recettes totales	384-0004	v689259	v689351	v689374
Total des dépenses courantes en biens et services	384-0004	v689269	v689361	v689384
Total des dépenses courantes	384-0004	v689268	v689360	v689383

<i>Transferts entre administrations publiques</i>	<i>Tableau</i>	<i>Canada</i>	<i>N-B</i>	<i>Québec</i>
	<i>1981-2000</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>
Total, administrations provinciales à l'administration fédérale	384-0011	v691285	v691377	v691400
Total, administration fédérale aux administrations provinciales	384-0011	v691265	v691358	v691381
Aux universités provinciales	384-0011	v691279	v691371	v691394
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	384-0011	v691269	v691361	v691384
Ententes pour l'expansion économique régionale	384-0011	v691277	v691368	v691391
Régime de soins médicaux	384-0011	v1408255	v1408259	v1408260
Caisse d'aide à la santé	384-0011	v691276	v691367	v691390
Subventions à l'enseignement postsecondaire	384-0011	v691274	v691365	v691388
Accords fiscaux	384-0011	v691272	v691364	v691387
Régime d'assistance publique du Canada	384-0011	v691267	v691360	v691383

<i>Indicateurs économiques</i>	<i>Tableau</i>	<i>Canada</i>	<i>N-B</i>	<i>Québec</i>
	<i>1981-2000</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>	<i>Séries</i>
Population	384-0013	v691781	v691873	v691896
Produit intérieur brut (Dollars – millions)	384-0013	v691786	v691878	v691901
Produit intérieur brut, indice implicite de prix (1997=100)	384-0013	v3839799	v3839811	v3839814
Indice des prix à la consommation (IPC) (1992=100)	384-0013	v691784	v691876	v691899

Annexe 2 – La contribution fédérale aux recettes provinciales

La redistribution permet d'amortir les chocs économiques des différentes régions et de normaliser la qualité des services publics au Canada. Pour cette raison, le gouvernement fédéral administre un programme de redistribution qui vise à doter les provinces moins bien nanties de ressources financières nécessaires pour offrir un service public équivalent à un niveau de fiscalité semblable aux provinces plus riches.

Les programmes fédéraux de redistribution les plus importants sont le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et la Péréquation. Le gouvernement fédéral administre aussi quelques programmes de transferts aux particuliers, tel l'Assurance-emploi.

Cette annexe vise à décrire les deux programmes de redistribution aux provinces et analysera la contribution globale du gouvernement fédéral aux provinces du Nouveau-Brunswick et du Québec entre 1981 et 2001.

A2.1 Le TCSPS

Ce programme contribue au financement de l'enseignement post-secondaire, des soins de santé, de l'aide sociale et des services sociaux. Le transfert se fait en espèces et en point d'impôt laissant aux provinces la flexibilité et la responsabilité de répartir les fonds selon leur priorité.²²

Pour percevoir la totalité des fonds, les provinces doivent répondre aux normes prescrites par la *Loi canadienne sur la santé*²³ et elles ne peuvent pas imposer une période minimale de résidence pour avoir recours aux programmes. Le gouvernement fédéral se réserve le droit de pénaliser les provinces.

Avant 1995, le Transfert était divisé entre deux programmes distincts : le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) qui partageait les coûts de l'aide sociale entre les deux paliers de gouvernements, et le Financement des programmes établis (FPE) pour les soins de santé et l'éducation post-secondaire. Depuis le 1^{er} avril 2004, le TCSPS est divisé en Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) pour améliorer la transparence et l'imputabilité de l'aide fédérale.²⁴ Les données ne permettent pas de scinder le TCSPS en ces deux composantes.²⁵

Depuis l'année fiscale 2001-2002, le gouvernement fédéral octroie le TCSPS sous forme d'un montant fixe par habitant. Par contre, cette formule de financement ne réduira

pas l'écart dans la qualité des services publics entre les provinces. Coulombe et Mette (2000) démontrent que les besoins de financement des programmes provinciaux diffèrent d'une province à l'autre à cause de l'infrastructure unique de chaque province. Compte tenu de la décroissance démographique des régions à l'étude, ce financement exercera des pressions supplémentaires sur les provinces et les programmes financés par celles-ci.

A2.2 La Péréquation

La Péréquation contribue à réduire les disparités fiscales entre les différentes provinces en permettant aux gouvernements des provinces moins prospères d'offrir des services publics de qualité comparables à un niveau de fiscalité comparable aux provinces plus riches. De plus, la Péréquation est une exigence constitutionnelle et inconditionnelle administrée par le gouvernement fédéral.

Contrairement au TCSPS, la Péréquation n'est pas versée à toutes les provinces et elle permet à celles qui la reçoivent de dépenser les recettes obtenues en fonction de leurs priorités. De plus, le calcul de la Péréquation est directement lié à la performance économique de la province. Ainsi, un désastre économique dans une province verra une augmentation de la péréquation pendant que le TCSPS restera stable.

Le calcul des droits de péréquation se fait en deux étapes. D'abord, le gouvernement fédéral évalue la capacité fiscale par habitant des provinces en fonction de plus de 30 sources représentatives. La norme mesure ensuite la capacité fiscale des provinces à « revenu moyen », le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, et compense par la péréquation les provinces qui n'atteignent pas le seuil de cette norme.²⁶

La Péréquation est donc un programme qui fluctue selon les hausses et les baisses d'impôts et la performance économique d'une province. En fait, les provinces doivent considérer l'impact d'une amélioration de leur performance économique; par exemple, la hausse des revenus du pétrole en Saskatchewan avait augmenté les recettes de la province de 308 millions de dollars entre 2000-2001 atteignant un total de 1,4 milliards de dollars. En conséquence, la péréquation perçue par la Saskatchewan a diminué de 413 millions de dollars dans la même année.²⁷

De plus, la norme de référence de cinq provinces ne permet pas aux provinces les plus pauvres de rattraper la province la plus riche, l'Alberta, en excluant les revenus

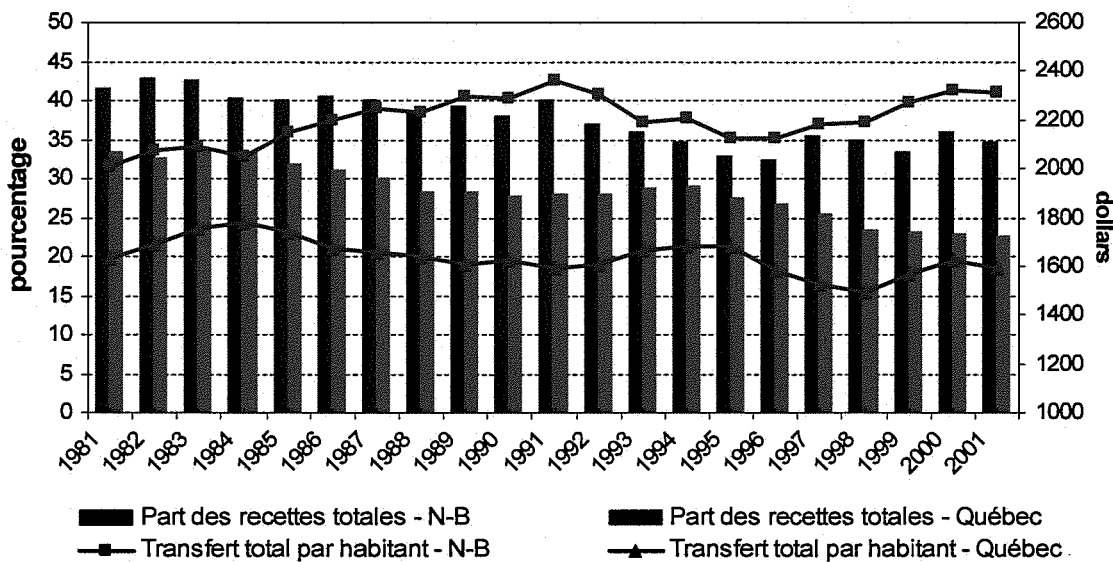
d'hydrocarbures. Par contre, selon le Ministère des Finances, la norme des cinq permet à toutes les provinces d'atteindre 97% de la moyenne nationale.

A2.3 Transferts fédéraux au Nouveau-Brunswick et au Québec

Cette section mesure la part de la contribution fédérale en matière de TCSPS et de Péréquation dans les recettes du Nouveau-Brunswick et du Québec. La figure A1 trace la part du TCSPS et de la Péréquation dans les recettes des provinces du Nouveau-Brunswick et du Québec. D'abord, le financement du TCSPS et de la Péréquation représente 23,2% des dépenses courantes du gouvernement du Canada à l'échelle nationale en 2001.²⁸ Pour le Nouveau-Brunswick, les contributions fédérales en TCSPS et la Péréquation représentaient 42,9% des recettes de la province en 1982 et diminuent graduellement jusqu'à un minimum de 32,4% en 1996. Par la suite, la part de la contribution fédérale fluctue près des 35%.

Figure A1

TCSPS et Péréquation en pourcentage des recettes totales de la province, TCSPS en revenu total par habitant de la province en dollars constants, Nouveau-Brunswick et Québec, déflateur du PIB (1997 = 100), 1981 et 2001



Sources : Division des relations fédérale-provinciales, Finances Canada et *Comptes économiques provinciaux*, No. 13-213 au catalogue de Statistique Canada (2004e).

Au Québec, la tendance est similaire, mais le rôle moins important de la Péréquation lui permet d'être plus indépendant de l'allocation fédérale. Sur la période, la

contribution fédérale représentait un maximum de 33,6% en 1983 et un minimum de 22,6% en 2001.

Ces résultats montrent clairement que le Nouveau-Brunswick et le Québec doivent davantage dépendre de leurs propres ressources pour compenser la chute des transferts fédéraux, soit de 7,1% au Nouveau-Brunswick et 10,8% au Québec. De plus, la figure A1 trace la valeur totale transférée par habitant pour les deux provinces. De toute évidence, la différence entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, soit d'environ 400\$ par habitant en 1981, s'est élargie sur toute la période pour atteindre une différence de 700\$ par habitant en 2001. Puisque le TCSPS répartit le même montant uniformément entre les provinces, cette divergence est attribuée uniquement aux revenus de Péréquation.

Ainsi, on constate que le Nouveau-Brunswick profite d'une péréquation croissante par habitant, contrairement au Québec. Compte tenu des modalités du calcul de la Péréquation, cette stabilité au Québec reflète une performance économique accrue dans la province. Par contre, cette croissance au Québec se concentre probablement dans la région de Montréal et non à l'est du Québec où la structure économique ressemble aux régions du nord du Nouveau-Brunswick.

En conclusion, le déclin démographique implique que les provinces doivent prévoir le coût des services de santé, des services sociaux et des besoins en éducation dans les régions sachant que le coût unitaire augmentera. À long terme, les gouvernements provinciaux doivent soit fournir ces services en régions ou encourager la population rurale à émigrer vers les villes ou les régions qui offrent ces services. Évidemment, la deuxième option se fera au détriment des régions dans la mesure où les emplois se trouveront davantage dans les villes.

De plus, les gouvernements provinciaux ne peuvent pas se permettre de financer la totalité des services dans toutes les régions sans l'appui du gouvernement fédéral. Ces services étant directement financés par l'état, les réductions de transferts risquent de faire disparaître certains programmes nécessaires à la croissance économique des régions à long terme.

Malheureusement, les données portant sur les comptes économiques provinciaux ne permettent pas de mesurer la valeur des transferts distribués indirectement dans chacune des DR par la fourniture des services publics.

Notes – Annexe 2

²² Le Gouvernement du Canada choisit le montant en espèces à distribuer aux provinces. Les points d'impôt représentent 13,5 points de l'impôt fédéral de base et 1 point du revenu imposable des sociétés. Voir Finances Canada (2004b).

²³ Les provinces ne peuvent pas recevoir la pleine contribution s'ils ne respectent les obligations de la *Loi canadienne sur la santé* : la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité et l'accessibilité des soins de santé au Canada.

²⁴ Pour calculer le TCSPS avant 1996, on additionne le Régime d'assistance publique du Canada et les composantes du Financement des programmes établis; soient les Subventions à l'enseignement post-secondaire, la Caisse d'aide à la santé et les Contributions en vertu de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation*. Voir Finances Canada (2004a).

²⁵ Pour calculer la part de la TCSPS dans les recettes du Nouveau-Brunswick et du Québec, on divise le total reçu en espèces et en point d'impôt par le total des recettes de la province. Les points d'impôts sont comptabilisés dans les recettes de la province donc il n'y a aucun ajustement à faire. Pour calculer la part du TCSPS dans les dépenses du gouvernement du Canada, on doit additionner le total en point d'impôt aux dépenses du gouvernement car cette contribution ne transige par dans les coffres du gouvernement fédéral.

²⁶ Avant 1982, le gouvernement fédéral appliquait la norme aux dix provinces. Voir Finances Canada (2004c).

²⁷ Voir Courchene (2004).

²⁸ Pour faire la somme du TCSPS et de la Péréquation, on soustrait la « péréquation associée ». Le gouvernement fédéral compense les provinces qui ne peuvent prélever autant de fonds que les provinces plus riche dans le cadre des points d'impôt de la TCSPS. Ce montant est calculé dans le TCSPS et dans la Péréquation. Voir Finances Canada (2004d).

Annexe 3 – Données de recensement sur les caractéristiques démographiques

Tableau A3.1.1
Population totale et taux de croissance moyen annuel du Canada et des DR, 1981-2001.

	Population totale (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	24342875	25309331	27296859	28846761	30007094	1,05	0,78	1,51	1,10	0,79
Saint John	86110	82460	81462	79302	76407	-0,60	-0,87	-0,24	-0,54	-0,74
Charlotte	26550	26525	26607	27335	27366	0,15	-0,02	0,06	0,54	0,02
Sunbury	21010	22894	23575	25358	25776	1,02	1,72	0,59	1,46	0,33
Queens	12490	12487	12519	12470	11862	-0,26	-0,00	0,05	-0,08	-1,00
Kings	51130	56598	62122	64724	64208	1,14	2,03	1,86	0,82	-0,16
Albert	23615	24832	25640	26492	26749	0,62	1,01	0,64	0,65	0,19
Westmorland	107640	110969	114745	120531	124688	0,74	0,61	0,67	0,98	0,68
Kent	30780	31496	31694	32094	31383	0,10	0,46	0,13	0,25	-0,45
Northumberland	54155	52981	52983	52153	50817	-0,32	-0,44	0,00	-0,32	-0,52
York	74205	77211	82326	85719	87212	0,81	0,79	1,28	0,81	0,35
Carleton	24670	25429	26026	26910	27184	0,49	0,61	0,46	0,67	0,20
Victoria	20825	21504	20786	21929	21172	0,08	0,64	-0,68	1,07	-0,70
Madawaska	36420	36662	36554	36814	35611	-0,11	0,13	-0,06	0,14	-0,66
Restigouche	41285	40500	39248	38701	36134	-0,67	-0,38	-0,63	-0,28	-1,37
Gloucester	85500	86894	87613	87601	82929	-0,15	0,32	0,16	-0,00	-1,10
Les Îles-de-la-Madeleine	14120	14532	13991	13802	12824	-0,48	0,58	-0,76	-0,27	-1,47
Le Rocher-Percé	24170	23758	21713	21340	19298	-1,13	-0,34	-1,80	-0,35	-2,01
La Côte-de-Gaspé	23985	22833	20903	20851	18545	-1,29	-0,98	-1,77	-0,05	-2,34
La Haute-Gaspésie	15930	15241	14019	13733	12722	-1,12	-0,88	-1,67	-0,41	-1,53
Bonaventure	21280	20616	19848	19550	18267	-0,76	-0,63	-0,76	-0,30	-1,36
Avignon	15525	15475	15494	15898	15268	-0,08	-0,06	0,02	0,51	-0,81
La Matapédia	22605	22055	20930	20883	19920	-0,63	-0,49	-1,05	-0,04	-0,94
Matane	25585	25258	24334	23723	22507	-0,64	-0,26	-0,75	-0,51	-1,05
La Mitis	21785	21762	20157	20160	19326	-0,60	-0,02	-1,53	0,00	-0,84
Rimouski-Neigette	49035	50108	51290	52677	52289	0,32	0,43	0,47	0,53	-0,15
Les Basques	11910	11320	10325	10204	9848	-0,95	-1,02	-1,84	-0,24	-0,71
Rivière-du-Loup	31210	31001	31485	32120	31826	0,10	-0,13	0,31	0,40	-0,18
Témiscouata	25225	24795	23348	23082	22420	-0,59	-0,34	-1,20	-0,23	-0,58
Kamouraska	24535	24535	23268	23215	22494	-0,43	0,00	-1,06	-0,05	-0,63
Moyenne des DR	35286	35611	35690	36185	35416					

Sources : Statistique Canada (1981; 1987a; 1987b; 1992a; 1992b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.1.2

Population totale de 0 à 19 ans et taux de croissance moyen annuel du Canada et des DR, 1981-2001.

	Population totale de 0 à 19 ans (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	7795705	7316830	7561195	7860395	7778860	-0,01	-1,27	0,66	0,78	-0,21
Saint John	27785	23355	21520	20270	18310	-2,09	-3,47	-1,64	-1,20	-2,03
Charlotte	8880	8015	7450	7245	6905	-1,26	-2,05	-1,46	-0,56	-0,96
Sunbury	7805	7410	7305	7695	7520	-0,19	-1,04	-0,29	1,04	-0,46
Queens	4045	3575	3320	3010	2640	-2,13	-2,47	-1,48	-1,96	-2,62
Kings	19145	19665	20400	19890	18680	-0,12	0,54	0,73	-0,51	-1,26
Albert	8790	8355	7740	7360	6885	-1,22	-1,02	-1,53	-1,01	-1,33
Westmorland	34270	31085	30150	29645	28560	-0,91	-1,95	-0,61	-0,34	-0,75
Kent	11400	10210	9265	8470	7385	-2,17	-2,20	-1,94	-1,79	-2,74
Northumberland	21105	18025	16265	14180	12670	-2,55	-3,16	-2,05	-2,74	-2,25
York	24675	22970	22580	22305	21485	-0,69	-1,43	-0,34	-0,25	-0,75
Carleton	8705	8145	7915	7725	7535	-0,72	-1,33	-0,57	-0,49	-0,50
Victoria	7745	7285	6515	6460	5800	-1,45	-1,22	-2,23	-0,17	-2,16
Madawaska	13070	11640	10790	9750	8330	-2,25	-2,32	-1,52	-2,03	-3,15
Restigouche	15100	12875	11420	10520	8865	-2,66	-3,19	-2,40	-1,64	-3,42
Gloucester	33080	29340	26170	23310	19185	-2,72	-2,40	-2,29	-2,31	-3,90
Les Îles-de-la-Madeleine	5160	4405	3705	3415	2905	-2,87	-3,16	-3,46	-1,63	-3,23
Le Rocher-Percé	8990	7290	5870	5260	4065	-3,97	-4,19	-4,33	-2,19	-5,15
La Côte-de-Gaspé	8545	7225	6045	5525	4250	-3,49	-3,36	-3,57	-1,80	-5,25
La Haute-Gaspésie	5960	4615	3770	3460	2780	-3,81	-5,12	-4,04	-1,72	-4,38
Bonaventure	7725	6470	5755	5150	4290	-2,94	-3,55	-2,34	-2,22	-3,65
Avignon	5500	4910	4725	4650	3955	-1,65	-2,27	-0,77	-0,32	-3,24
La Matapédia	8385	6910	6285	5985	5110	-2,48	-3,87	-1,90	-0,98	-3,16
Matane	8655	7380	6665	6035	4900	-2,84	-3,19	-2,04	-1,99	-4,17
La Mitis	6405	6260	5500	5295	4595	-1,66	-0,46	-2,59	-0,76	-2,84
Rimouski-Neigette	16440	14495	14160	13890	11955	-1,59	-2,52	-0,47	-0,39	-3,00
Les Basques	4565	3215	2785	2590	2165	-3,73	-7,01	-2,87	-1,45	-3,58
Rivière-du-Loup	9635	9400	9100	8730	7475	-1,27	-0,49	-0,65	-0,83	-3,10
Témiscouata	9005	7900	7020	6445	5515	-2,45	-2,62	-2,36	-1,71	-3,12
Kamouraska	8155	7385	6660	6275	5400	-2,06	-1,98	-2,07	-1,19	-3,00
Moyenne des DR	12370	11028	10236	9674	8625					

Sources : Statistique Canada (1981; 1987a; 1987b; 1992a; 1992b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.1.3

Population totale de 20 à 64 ans et taux de croissance moyen annuel du Canada et des DR, 1981-2001.

	Population totale de 20 à 64 ans (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	14184775	15294920	16565725	17458525	18339675	1,28	1,51	1,60	1,05	0,98
Saint John	48130	47930	47940	47155	46350	-0,19	-0,08	0,00	-0,33	-0,34
Charlotte	13850	14530	14850	15760	16155	0,77	0,96	0,44	1,19	0,50
Sunbury	12140	14190	14720	15800	16090	1,41	3,12	0,73	1,42	0,36
Queens	6670	7050	7130	7350	6990	0,23	1,11	0,23	0,61	-1,00
Kings	27400	31695	35695	38275	38480	1,70	2,91	2,38	1,40	0,11
Albert	13140	14400	15365	16215	16530	1,15	1,83	1,30	1,08	0,38
Westmorland	61105	65990	68895	74245	78500	1,25	1,54	0,86	1,50	1,11
Kent	16130	17545	18330	19320	19405	0,92	1,68	0,88	1,05	0,09
Northumberland	27960	29280	30590	31375	30925	0,50	0,92	0,88	0,51	-0,29
York	42355	45935	50270	53350	54890	1,30	1,62	1,80	1,19	0,57
Carleton	12790	13925	14510	15420	15875	1,08	1,70	0,82	1,22	0,58
Victoria	10775	11725	11460	12580	12325	0,67	1,69	-0,46	1,86	-0,41
Madawaska	20025	21350	21515	22560	22445	0,57	1,28	0,15	0,95	-0,10
Restigouche	22390	23470	23290	23220	21835	-0,13	0,94	-0,15	-0,06	-1,23
Gloucester	45440	49740	52420	54505	52970	0,77	1,81	1,05	0,78	-0,57
Les Îles-de-la-Madeleine	7745	8720	8790	8810	8165	0,26	2,37	0,16	0,05	-1,52
Le Rocher-Percé	13530	14115	13270	13365	12165	-0,53	0,85	-1,23	0,14	-1,88
La Côte-de-Gaspé	13115	13665	12640	12800	11495	-0,66	0,82	-1,56	0,25	-2,15
La Haute-Gaspésie	9130	9000	8380	8270	7760	-0,81	-0,29	-1,43	-0,26	-1,27
Bonaventure	11335	11740	11505	11625	10960	-0,17	0,70	-0,40	0,21	-1,18
Avignon	7840	8780	8745	9005	8950	0,66	2,26	-0,08	0,59	-0,12
La Matapédia	12575	12690	11820	11890	11660	-0,38	0,18	-1,42	0,12	-0,39
Matane	14975	15250	14595	14350	14050	-0,32	0,36	-0,88	-0,34	-0,42
La Mitis	10410	12695	11665	11665	11445	0,47	3,97	-1,69	0,00	-0,38
Rimouski-Neigette	31125	31030	31685	32605	33100	0,31	-0,06	0,42	0,57	0,30
Les Basques	6755	6440	5780	5730	5735	-0,82	-0,96	-2,16	-0,17	0,02
Rivière-du-Loup	17170	18130	18260	18830	19410	0,61	1,09	0,14	0,61	0,61
Témiscouata	13585	14225	13290	13315	13415	-0,06	0,92	-1,36	0,04	0,15
Kamouraska	13510	14000	13090	13310	13305	-0,08	0,71	-1,34	0,33	-0,01
Moyenne des DR	19417	20663	21052	21817	21772					

Sources : Statistique Canada (1981; 1987a; 1987b; 1992a; 1992b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.1.4

Population totale de 65 ans et plus et taux de croissance moyen annuel du Canada et des DR, 1981-2001.

	Population totale de 65 ans et plus (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	2360595	2697580	3169970	3527845	3888555	2,50	2,67	3,23	2,14	1,95
Saint John	10285	11175	12000	11875	11740	0,66	1,66	1,42	-0,21	-0,23
Charlotte	3845	3985	4310	4340	4285	0,54	0,72	1,57	0,14	-0,26
Sunbury	1075	1290	1545	1870	2165	3,50	3,65	3,61	3,82	2,93
Queens	1765	1880	2070	2120	2235	1,18	1,26	1,93	0,48	1,06
Kings	4560	5230	6030	6575	7055	2,18	2,74	2,85	1,73	1,41
Albert	1695	2075	2525	2905	3335	3,38	4,05	3,93	2,80	2,76
Westmorland	12370	13885	15705	16620	17625	1,77	2,31	2,46	1,13	1,17
Kent	3305	3760	4110	4300	4590	1,64	2,58	1,78	0,90	1,31
Northumberland	5070	5680	6135	6590	7210	1,76	2,27	1,54	1,43	1,80
York	7055	8290	9475	10040	10825	2,14	3,23	2,67	1,16	1,51
Carleton	3125	3360	3605	3775	3750	0,91	1,45	1,41	0,92	-0,13
Victoria	2175	2490	2800	2895	3065	1,72	2,71	2,35	0,67	1,14
Madawaska	3365	3660	4260	4505	4820	1,80	1,68	3,04	1,12	1,35
Restigouche	3845	4150	4545	4955	5430	1,73	1,53	1,82	1,73	1,83
Gloucester	6920	7820	9020	9785	10775	2,21	2,45	2,86	1,63	1,93
Les Îles-de-la-Madeleine	1230	1420	1510	1570	1755	1,78	2,87	1,23	0,78	2,23
Le Rocher-Percé	2225	2330	2570	2720	3065	1,60	0,92	1,96	1,13	2,39
La Côte-de-Gaspé	1735	1925	2205	2520	2795	2,38	2,08	2,72	2,67	2,07
La Haute-Gaspésie	1560	1595	1855	1990	2165	1,64	0,44	3,02	1,40	1,69
Bonaventure	2155	2360	2585	2790	3040	1,72	1,82	1,82	1,53	1,72
Avignon	1440	1715	2020	2230	2380	2,51	3,50	3,27	1,98	1,30
La Matapédia	2345	2420	2820	2980	3160	1,49	0,63	3,06	1,10	1,17
Matane	2275	2660	3085	3325	3580	2,27	3,13	2,96	1,50	1,48
La Mitis	1890	2700	2985	3195	3275	2,75	7,13	2,01	1,36	0,49
Rimouski-Neigette	4205	4580	5455	6155	7225	2,71	1,71	3,50	2,41	3,21
Les Basques	1230	1675	1770	1865	1960	2,33	6,18	1,10	1,05	0,99
Rivière-du-Loup	3255	3495	4125	4565	4935	2,08	1,42	3,31	2,03	1,56
Témiscouata	2350	2660	3030	3325	3510	2,01	2,48	2,60	1,86	1,08
Kamouraska	2820	3135	3495	3630	3795	1,48	2,12	2,17	0,76	0,89
Moyenne des DR	3489	3910	4402	4690	5019					

Sources : Statistique Canada (1981; 1987a; 1987b; 1992a; 1992b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.2.1

Taux d'activité et taux de chômage des DR et du Canada, 1981-2001.

	Taux d'activité (%)					Taux de chômage (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981	1986	1991	1996	2001
Canada	64,78	66,47	67,94	65,50	66,40	7,35	10,33	10,15	10,10	7,40
Saint John	60,50	60,36	61,70	59,50	60,50	9,22	14,47	12,20	15,00	10,30
Charlotte	58,27	58,91	61,60	62,80	62,70	13,19	23,72	17,00	23,50	17,10
Sunbury	65,38	67,88	71,20	68,60	71,30	9,59	12,79	11,20	11,20	8,60
Queens	50,65	54,38	55,10	55,30	58,10	11,79	21,56	18,00	20,50	17,50
Kings	59,42	62,93	65,90	65,90	65,50	7,66	11,72	10,10	10,30	8,50
Albert	61,14	64,35	68,10	67,30	67,80	9,51	10,59	11,60	9,60	8,70
Westmorland	59,58	62,65	64,40	64,90	66,60	11,88	13,32	12,20	11,10	9,70
Kent	53,42	58,77	60,50	61,10	62,30	24,47	29,08	24,80	24,00	21,50
Northumberland	50,70	54,76	59,00	57,90	58,00	21,55	26,51	24,20	24,60	21,00
York	63,89	66,21	68,60	67,70	68,00	9,04	11,29	11,60	10,90	9,30
Carleton	57,08	60,25	63,10	64,00	66,40	9,74	12,48	11,10	10,40	8,60
Victoria	51,92	57,31	58,90	60,90	58,50	14,97	20,04	16,20	17,20	15,90
Madawaska	56,33	58,53	58,90	59,90	61,80	15,22	17,40	17,40	15,00	11,40
Restigouche	54,33	56,27	58,74	55,90	54,70	16,39	23,83	21,31	23,00	18,50
Gloucester	57,21	58,97	59,99	57,30	57,80	18,01	21,65	21,98	21,70	17,00
Les Îles-de-la-Madeleine	63,98	67,58	67,22	62,90	63,40	19,41	23,70	22,36	27,90	17,50
Le Rocher-Percé	53,52	56,39	55,44	50,40	49,50	22,67	28,65	30,18	36,00	29,70
La Côte-de-Gaspé	59,96	61,71	58,86	55,60	54,70	16,60	23,44	22,09	21,70	16,70
La Haute-Gaspésie	53,61	56,12	53,36	50,10	49,10	27,41	37,72	33,59	31,50	27,40
Bonaventure	51,05	54,09	56,94	54,80	51,80	25,96	27,53	21,33	24,80	21,10
Avignon	52,33	55,28	56,01	54,50	56,00	26,28	25,81	21,70	25,90	23,30
La Matapédia	54,33	54,09	55,61	53,10	54,50	29,23	30,33	26,27	24,40	20,20
Matane	54,68	57,69	57,12	55,10	56,60	22,98	23,33	16,93	20,60	18,00
La Mitis	56,32	55,67	56,87	55,00	54,20	16,32	20,81	15,55	18,40	15,60
Rimouski-Neigette	60,96	64,58	66,67	63,00	64,00	15,22	16,01	12,57	13,70	11,00
Les Basques	48,73	53,55	53,01	50,90	50,90	18,06	21,08	18,21	17,40	15,30
Rivière-du-Loup	55,29	58,81	61,62	60,70	62,50	14,94	12,70	12,69	12,30	9,40
Témiscouata	49,13	52,22	53,43	51,90	55,50	18,19	25,60	19,78	19,60	15,70
Kamouraska	54,85	56,41	59,46	54,20	58,60	14,51	16,42	16,48	15,70	9,30
Moyenne des DR	56,16	58,85	60,25	58,66	59,36	16,90	20,81	18,30	19,24	15,65

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.2.2

Population active et taux de croissance moyen annuel des DR et du Canada, 1981-2001.

	Population active (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	12039190	13049865	14474940	14812700	15872075	1,32	1,34	1,73	0,38	1,15
Saint John	39650	38875	39825	37505	37370	-0,28	-0,33	0,40	-1,00	-0,06
Charlotte	11640	12035	12875	13580	13730	0,79	0,56	1,12	0,89	0,18
Sunbury	10115	11770	12730	13140	14195	1,61	2,53	1,31	0,53	1,29
Queens	4835	5335	5510	5550	5675	0,76	1,64	0,54	0,12	0,37
Kings	21670	26150	30850	32620	32845	1,98	3,13	2,75	0,93	0,11
Albert	10415	11940	13660	14070	14585	1,60	2,28	2,24	0,49	0,60
Westmorland	49055	54175	58775	62695	67925	1,55	1,65	1,36	1,08	1,34
Kent	11935	13995	14990	15670	15980	1,39	2,65	1,14	0,74	0,33
Northumberland	19625	21690	24210	24010	23865	0,93	1,67	1,83	-0,14	-0,10
York	35860	39730	44980	46625	48235	1,41	1,71	2,07	0,60	0,57
Carleton	10365	11580	12595	13335	14160	1,49	1,85	1,40	0,95	1,00
Victoria	7850	9130	9340	10320	9755	1,03	2,52	0,38	1,66	-0,94
Madawaska	15145	16120	16650	17620	17995	0,82	1,04	0,54	0,94	0,35
Restigouche	16500	17160	17760	17050	15965	-0,16	0,65	0,57	-0,68	-1,10
Gloucester	35150	38410	40950	40300	39540	0,56	1,48	1,07	-0,27	-0,32
Les Îles-de-la-Madeleine	6750	7680	7535	7015	6620	-0,09	2,15	-0,32	-1,19	-0,97
Le Rocher-Percé	9660	10435	9725	8840	8040	-0,87	1,29	-1,17	-1,59	-1,58
La Côte-de-Gaspé	10660	10685	9550	9315	8390	-1,14	0,04	-1,87	-0,42	-1,74
La Haute-Gaspésie	6420	6575	5910	5590	5180	-1,02	0,40	-1,78	-0,93	-1,27
Bonaventure	8110	8555	8885	8595	7735	-0,23	0,89	0,63	-0,55	-1,76
Avignon	5955	6355	6520	6650	6765	0,61	1,08	0,43	0,33	0,29
La Matapédia	9135	9035	8850	8560	8595	-0,29	-0,18	-0,34	-0,56	0,07
Matane	10770	11295	10955	10565	10550	-0,10	0,79	-0,51	-0,60	-0,02
La Mitis	9220	9180	8780	8655	8350	-0,47	-0,07	-0,74	-0,24	-0,60
Rimouski-Neigette	22930	24895	26800	26700	27340	0,84	1,37	1,23	-0,06	0,39
Les Basques	4430	4720	4310	4140	4120	-0,35	1,06	-1,51	-0,67	-0,08
Rivière-du-Loup	12955	13740	14810	15440	16190	1,06	0,98	1,25	0,69	0,79
Témiscouata	9180	9745	9505	9405	10010	0,41	1,00	-0,42	-0,18	1,04
Kamouraska	10030	10445	10560	9985	10595	0,26	0,68	0,18	-0,93	0,99
Moyenne des DR	15035	16256	17186	17364	17597	0,75	1,30	0,93	0,17	0,22

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.2.3

Chômeurs totaux et taux de croissance moyen annuel des DR et du Canada, 1981-2001.

	Chômeurs totaux (nombre d'habitants)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	884345	1347635	1469440	1493960	1176935	1,36	7,02	1,44	0,28	-3,98
Saint John	3655	5625	4870	5615	3845	0,24	7,19	-2,40	2,37	-6,31
Charlotte	1535	2855	2190	3185	2350	2,03	10,34	-4,42	6,24	-5,07
Sunbury	970	1505	1420	1475	1215	1,07	7,32	-0,97	0,63	-3,23
Queens	570	1150	990	1140	995	2,65	11,70	-2,50	2,35	-2,27
Kings	1660	3065	3120	3345	2790	2,47	10,22	0,30	1,16	-3,02
Albert	990	1265	1590	1355	1270	1,19	4,09	3,81	-2,67	-1,08
Westmorland	5830	7215	7165	6930	6585	0,58	3,55	-0,12	-0,56	-0,85
Kent	2920	4070	3725	3765	3440	0,78	5,53	-1,48	0,18	-1,50
Northumberland	4230	5750	5855	5905	5010	0,81	5,12	0,30	0,14	-2,74
York	3240	4485	5225	5095	4480	1,54	5,42	2,55	-0,42	-2,14
Carleton	1010	1445	1395	1390	1220	0,90	5,97	-0,59	-0,06	-2,17
Victoria	1175	1830	1510	1775	1555	1,33	7,38	-3,20	2,69	-2,21
Madawaska	2305	2805	2895	2640	2060	-0,54	3,27	0,53	-1,54	-4,13
Restigouche	2705	4090	3785	3915	2955	0,42	6,89	-1,29	0,56	-4,69
Gloucester	6330	8315	9000	8730	6705	0,27	4,55	1,32	-0,51	-4,40
Les Îles-de-la-Madeleine	1310	1820	1685	1960	1160	-0,58	5,48	-1,28	2,52	-8,74
Le Rocher-Percé	2190	2990	2935	3180	2390	0,42	5,19	-0,31	1,34	-4,76
La Côte-de-Gaspé	1770	2505	2110	2020	1405	-1,10	5,79	-2,86	-0,73	-6,05
La Haute-Gaspésie	1760	2480	1985	1760	1420	-1,02	5,72	-3,71	-2,01	-3,58
Bonaventure	2105	2355	1895	2135	1635	-1,20	1,87	-3,62	1,99	-4,45
Avignon	1565	1640	1415	1725	1575	0,03	0,78	-2,46	3,30	-1,52
La Matapédia	2670	2740	2325	2085	1740	-2,04	0,43	-2,74	-1,82	-3,01
Matane	2475	2635	1855	2180	1900	-1,26	1,04	-5,85	2,69	-2,29
La Mitis	1505	1910	1365	1595	1300	-0,70	3,97	-5,60	2,60	-3,41
Rimouski-Neigette	3490	3985	3370	3665	3010	-0,70	2,21	-2,79	1,40	-3,28
Les Basques	800	995	785	720	630	-1,14	3,64	-3,95	-1,44	-2,23
Rivière-du-Loup	1935	1745	1880	1905	1525	-1,13	-1,72	1,24	0,22	-3,71
Témiscouata	1670	2495	1880	1840	1570	-0,29	6,69	-4,72	-0,36	-2,64
Kamouraska	1455	1715	1740	1565	990	-1,83	2,74	0,24	-1,77	-7,63
Moyenne des DR	2270	3017	2826	2917	2370	0,21	4,74	-1,09	0,53	-3,46

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.3.1

Diplômés universitaires, taux de croissance moyen annuel des DR et du Canada, 1981-2001.

	Diplômés universitaires (nombre)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981-2001	1981-1986	1986-1991	1991-1996	1996-2001
Canada	1488735	1878490	2419735	3000780	3685210	4,53	4,65	5,06	4,30	4,11
Saint John	3585	4315	4660	5810	6545	3,01	3,71	1,54	4,41	2,38
Charlotte	1120	1070	1350	1600	1795	2,36	-0,91	4,65	3,40	2,30
Sunbury	635	975	1080	1225	1510	4,33	8,58	2,05	2,52	4,18
Queens	280	300	380	450	615	3,93	1,38	4,73	3,38	6,25
Kings	2800	3660	4690	6160	7045	4,61	5,36	4,96	5,45	2,68
Albert	1175	1525	1745	2300	2285	3,33	5,21	2,70	5,52	-0,13
Westmorland	5420	7440	8980	11540	13580	4,59	6,34	3,76	5,02	3,26
Kent	750	935	835	1260	1770	4,29	4,41	-2,26	8,23	6,80
Northumberland	1455	1895	2375	2600	3000	3,62	5,28	4,52	1,81	2,86
York	6740	8890	11155	13760	15305	4,10	5,54	4,54	4,20	2,13
Carleton	725	880	1150	1595	1735	4,36	3,88	5,35	6,54	1,68
Victoria	590	760	1015	1180	1370	4,21	5,06	5,79	3,01	2,99
Madawaska	1350	1755	2145	2690	2595	3,27	5,25	4,01	4,53	-0,72
Restigouche	1335	1545	1700	2060	2025	2,08	2,92	1,91	3,84	-0,34
Gloucester	3080	3380	4090	5400	5440	2,84	1,86	3,81	5,56	0,15
Les Îles-de-la-Madeleine	440	375	555	560	605	1,59	-3,20	7,84	0,18	1,55
Le Rocher-Percé	380	490	570	770	840	3,97	5,08	3,02	6,02	1,74
La Côte-de-Gaspé	670	870	885	1305	1240	3,08	5,22	0,34	7,77	-1,02
La Haute-Gaspésie	330	330	340	520	515	2,23	0,00	0,60	8,50	-0,19
Bonaventure	460	530	720	840	885	3,27	2,83	6,13	3,08	1,04
Avignon	310	575	620	865	770	4,55	12,36	1,51	6,66	-2,33
La Matapédia	515	575	600	715	710	1,61	2,20	0,85	3,51	-0,14
Matane	655	860	925	1320	1295	3,41	5,45	1,46	7,11	-0,38
La Mitis	560	705	740	1005	1115	3,44	4,61	0,97	6,12	2,08
Rimouski-Neigette	2560	3720	4360	5255	6135	4,37	7,47	3,17	3,73	3,10
Les Basques	235	330	360	415	470	3,47	6,79	1,74	2,84	2,49
Rivière-du-Loup	1040	1160	1500	1695	2385	4,15	2,18	5,14	2,44	6,83
Témiscouata	450	575	725	845	940	3,68	4,90	4,64	3,06	2,13
Kamouraska	870	1010	1010	1105	1480	2,66	2,98	0,00	1,80	5,84
Moyenne des DR	1397	1773	2112	2650	2966					

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.3.2
Taux de diplômés des DR et du Canada, 1981-2001.

	Taux de diplômés (pourcentage de la population totale)				
	1981	1986	1991	1996	2001
Canada	6,12	7,42	8,86	10,40	12,28
Saint John	4,16	5,23	5,72	7,33	8,57
Charlotte	4,22	4,03	5,07	5,85	6,56
Sunbury	3,02	4,26	4,58	4,83	5,86
Queens	2,24	2,40	3,04	3,61	5,18
Kings	5,48	6,47	7,55	9,52	10,97
Albert	4,98	6,14	6,81	8,68	8,54
Westmorland	5,04	6,70	7,83	9,57	10,89
Kent	2,44	2,97	2,63	3,93	5,64
Northumberland	2,69	3,58	4,48	4,99	5,90
York	9,08	11,51	13,55	16,05	17,55
Carleton	2,94	3,46	4,42	5,93	6,38
Victoria	2,83	3,53	4,88	5,38	6,47
Madawaska	3,71	4,79	5,87	7,31	7,29
Restigouche	3,23	3,81	4,33	5,32	5,60
Gloucester	3,60	3,89	4,67	6,16	6,56
Les Îles-de-la-Madeleine	3,12	2,58	3,97	4,06	4,72
Le Rocher-Percé	1,57	2,06	2,63	3,61	4,35
La Côte-de-Gaspé	2,79	3,81	4,23	6,26	6,69
La Haute-Gaspésie	2,07	2,17	2,43	3,79	4,05
Bonaventure	2,16	2,57	3,63	4,30	4,84
Avignon	2,00	3,72	4,00	5,44	5,04
La Matapédia	2,28	2,61	2,87	3,42	3,56
Matane	2,56	3,40	3,80	5,56	5,75
La Mitis	2,57	3,24	3,67	4,99	5,77
Rimouski-Neigette	5,22	7,42	8,50	9,98	11,73
Les Basques	1,97	2,92	3,49	4,07	4,77
Rivière-du-Loup	3,33	3,74	4,76	5,28	7,49
Témiscouata	1,78	2,32	3,11	3,66	4,19
Kamouraska	3,55	4,12	4,34	4,76	6,58
Moyenne des DR	3,33	4,12	4,86	5,99	6,81

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.4.1

Revenu moyen total en dollars constants des DR et du Canada, déflateur du PIB (1997=100), taux de croissance moyen annuel, 1981-2001.

	Revenu moyen total en dollars constants (déflateur du PIB, 1997=100)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981- 2001	1981- 1986	1986- 1991	1991- 1996	1996- 2001
Canada	21 620	24 121	26 231	25 502	28 005	1,23	1,82	1,40	-0,47	1,56
Saint John	19 203	20 255	22 425	20 987	23 003	0,86	0,89	1,70	-1,10	1,53
Charlotte	16 254	18 062	20 284	20 291	22 278	1,50	1,76	1,93	0,01	1,56
Sunbury	18 002	21 106	22 736	21 700	23 739	1,32	2,65	1,24	-0,78	1,50
Queens	15 547	16 478	19 388	17 895	20 119	1,23	0,97	2,71	-1,34	1,95
Kings	20 417	23 415	25 896	25 340	26 705	1,28	2,28	1,68	-0,36	0,87
Albert	20 667	23 515	24 444	23 549	24 729	0,85	2,15	0,65	-0,62	0,82
Westmorland	17 378	20 814	22 534	22 053	23 820	1,50	3,01	1,32	-0,36	1,29
Kent	13 820	15 611	17 333	17 247	18 929	1,50	2,03	1,74	-0,08	1,55
Northumberland	15 519	17 538	20 210	19 349	20 056	1,22	2,04	2,36	-0,73	0,60
York	19 321	22 650	24 779	24 218	25 969	1,41	2,65	1,50	-0,38	1,16
Carleton	14 486	15 919	19 900	18 340	21 609	1,90	1,57	3,72	-1,36	2,73
Victoria	14 095	15 990	18 385	17 193	19 008	1,42	2,10	2,33	-1,12	1,67
Madawaska	16 160	18 780	19 590	18 898	20 589	1,15	2,50	0,70	-0,60	1,43
Restigouche	17 398	19 359	20 047	19 462	19 757	0,61	1,78	0,58	-0,49	0,25
Gloucester	15 536	17 522	18 737	18 652	19 974	1,20	2,00	1,12	-0,08	1,14
Les Îles-de-la-Madeleine	16 395	17 537	20 286	20 770	22 289	1,46	1,12	2,43	0,39	1,18
Le Rocher-Percé	15 444	16 229	18 298	18 060	18 726	0,92	0,83	2,00	-0,22	0,60
La Côte-de-Gaspé	19 443	18 921	20 277	20 445	21 323	0,44	-0,45	1,15	0,14	0,70
La Haute-Gaspésie	15 596	15 059	17 040	16 319	17 871	0,65	-0,58	2,06	-0,72	1,51
Bonaventure	17 040	17 413	20 114	18 918	19 743	0,70	0,36	2,40	-1,02	0,71
Avignon	16 283	18 138	20 285	19 596	19 842	0,94	1,80	1,87	-0,58	0,21
La Matapédia	15 787	15 776	18 336	18 245	18 897	0,86	-0,01	2,51	-0,08	0,59
Matane	16 953	18 418	20 550	19 701	20 175	0,83	1,38	1,83	-0,70	0,40
La Mitis	16 245	17 208	19 390	18 660	19 639	0,90	0,96	1,99	-0,64	0,85
Rimouski-Neigette	19 804	22 503	23 352	22 938	23 909	0,90	2,13	0,62	-0,30	0,69
Les Basques	16 439	16 358	17 528	17 032	18 968	0,68	-0,08	1,15	-0,48	1,79
Rivière-du-Loup	18 298	19 803	21 296	20 011	21 660	0,80	1,32	1,21	-1,04	1,32
Témiscouata	15 361	16 781	18 663	18 297	18 458	0,87	1,47	1,77	-0,33	0,15
Kamouraska	16 858	18 264	19 301	19 211	20 718	0,98	1,33	0,92	-0,08	1,26
Moyenne des DR	16888	18463	20393	19772	21121	1,07	1,49	1,66	-0,52	1,10

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.4.2

Revenu moyen d'emploi en dollars constants des DR et du Canada, déflateur du PIB (1997=100), taux de croissance moyen annuel, 1981-2001.

	Revenu moyen d'emploi en dollars constants (déflateur du PIB, 1997=100)					Taux de croissance moyen annuel (%)				
	1981	1986	1991	1996	2001	1981- 2001	1981- 1986	1986- 1991	1991- 1996	1996- 2001
Canada	22 688	25 080	27 012	26 796	29 875	1,31	1,67	1,24	-0,13	1,81
Saint John	20 577	21 291	23 420	22 243	24 533	0,84	0,57	1,59	-0,86	1,63
Charlotte	16 524	17 438	20 089	19 284	22 491	1,47	0,90	2,36	-0,68	2,56
Sunbury	18 482	21 414	22 969	21 644	24 115	1,27	2,45	1,17	-0,99	1,80
Queens	16 936	17 105	20 027	18 319	19 900	0,77	0,17	2,63	-1,49	1,38
Kings	21 689	24 659	27 109	26 024	28 272	1,26	2,14	1,58	-0,68	1,38
Albert	21 876	23 923	24 654	23 545	24 428	0,53	1,49	0,50	-0,77	0,61
Westmorland	18 398	21 321	22 478	22 413	24 142	1,29	2,46	0,88	-0,05	1,24
Kent	13 239	14 411	16 133	16 340	18 508	1,60	1,41	1,88	0,21	2,08
Northumberland	16 350	17 692	20 717	19 928	21 020	1,20	1,31	2,63	-0,65	0,89
York	20 029	23 020	24 981	24 268	25 929	1,23	2,32	1,36	-0,48	1,10
Carleton	15 038	15 733	20 165	18 432	22 161	1,85	0,75	4,14	-1,50	3,07
Victoria	14 746	15 876	18 487	17 163	20 149	1,49	1,23	2,54	-1,24	2,67
Madawaska	17 216	19 624	20 325	19 790	21 962	1,16	2,18	0,58	-0,44	1,74
Restigouche	19 162	20 721	20 693	20 318	21 422	0,53	1,30	-0,02	-0,31	0,88
Gloucester	15 581	16 858	18 532	19 420	21 061	1,44	1,31	1,58	0,78	1,35
Les Îles-de-la- Madeleine	16 100	17 461	19 659	19 874	21 909	1,47	1,35	1,98	0,18	1,62
Le Rocher-Percé	16 641	16 321	19 301	20 308	19 886	0,85	-0,32	2,80	0,85	-0,35
La Côte-de-Gaspé	21 097	20 152	22 277	21 837	24 127	0,64	-0,76	1,67	-0,33	1,66
La Haute- Gaspésie	17 256	16 635	18 136	17 647	19 845	0,67	-0,61	1,44	-0,46	1,96
Bonaventure	19 108	18 960	20 629	19 521	21 731	0,61	-0,13	1,41	-0,92	1,79
Avignon	17 764	19 191	21 102	19 776	20 295	0,63	1,29	1,58	-1,08	0,43
La Matapédia	17 285	17 084	19 217	18 990	20 200	0,74	-0,19	1,96	-0,20	1,03
Matane	18 839	20 594	22 594	21 053	21 890	0,71	1,48	1,54	-1,18	0,65
La Mitis	18 186	19 036	20 966	20 459	21 093	0,71	0,76	1,61	-0,41	0,51
Rimouski-Neigette	21 731	24 616	24 886	24 352	25 284	0,72	2,08	0,18	-0,36	0,63
Les Basques	18 684	17 946	18 398	16 776	20 026	0,33	-0,67	0,41	-1,54	2,95
Rivière-du-Loup	20 219	21 446	23 232	20 731	22 976	0,61	0,98	1,33	-1,90	1,71
Témiscouata	17 410	18 087	19 305	19 372	20 070	0,68	0,64	1,09	0,06	0,59
Kamouraska	19 024	19 916	20 773	20 657	22 555	0,81	0,76	0,70	-0,09	1,47
Moyenne des DR	18110	19260	21078	20362	22137	0,96	1,03	1,50	-0,58	1,39

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur.

Tableau A3.4.3

Revenu d'emploi, revenu de transferts gouvernementaux et autres sources de revenus, pourcentage du revenu total des DR et du Canada, 1986-2001.

	Revenu d'emploi (%)				Revenus de transferts (%)				Autres revenus (%)			
	1986	1991	1996	2001	1986	1991	1996	2001	1986	1991	1996	2001
Canada	78,7	77,8	75,3	77,1	11,1	11,4	14,0	11,6	10,3	10,8	10,7	11,3
Saint John	72,3	72,8	68,1	70,6	16,9	16,4	20,3	17,4	10,9	10,8	11,6	12,0
Charlotte	67,5	68,8	66,8	69,6	22,5	20,4	23,7	19,4	10,0	10,7	9,5	11,0
Sunbury	83,1	82,4	76,7	78,7	11,1	11,5	14,7	12,6	5,8	6,2	8,6	8,7
Queens	67,4	65,4	64,0	63,0	25,5	23,3	27,4	23,7	7,1	11,3	8,7	13,3
Kings	79,1	80,6	76,9	77,5	12,2	11,1	13,1	12,2	8,7	8,3	10,0	10,3
Albert	79,7	78,3	75,6	74,5	10,9	11,8	13,3	12,9	9,4	9,8	11,1	12,6
Westmorland	73,9	72,5	72,5	73,4	15,9	16,0	17,5	14,9	10,2	11,5	10,0	11,7
Kent	62,4	64,2	63,8	67,2	32,5	30,4	30,8	25,4	5,0	5,4	5,4	7,4
Northumberland	67,7	71,1	67,4	67,8	26,1	23,1	25,5	23,3	6,2	5,8	7,1	8,9
York	77,4	78,0	74,7	74,3	12,1	11,6	13,7	12,1	10,5	10,4	11,6	13,5
Carleton	69,6	72,3	70,8	74,7	21,8	18,1	21,0	17,4	8,6	9,6	8,2	7,8
Victoria	68,3	68,5	66,5	67,9	25,1	23,8	25,3	23,2	6,6	7,7	8,2	8,9
Madawaska	74,5	71,7	71,0	71,8	19,3	20,6	21,8	18,7	6,2	7,8	7,1	9,4
Restigouche	72,7	70,1	65,8	65,8	20,6	22,4	25,7	24,0	6,6	7,6	8,5	10,3
Gloucester	68,5	69,6	68,2	68,6	27,2	25,2	26,4	23,8	4,4	5,2	5,4	7,6
Les Îles-de-la-Madeleine	70,0	69,2	66,7	67,9	27,4	27,3	30,7	25,2	2,8	3,5	2,6	6,8
Le Rocher-Percé	61,5	64,1	61,7	59,4	34,8	31,2	32,6	31,8	3,9	4,7	5,7	8,8
La Côte-de-Gaspé	73,0	70,4	69,2	71,0	22,0	23,3	25,4	21,9	4,6	6,3	5,4	7,1
La Haute-Gaspésie	62,7	59,7	59,6	61,1	33,4	33,3	34,3	31,4	3,8	7,0	6,1	7,5
Bonaventure	66,6	67,8	64,1	64,6	28,1	25,7	29,4	26,4	5,3	6,5	6,6	9,0
Avignon	67,9	67,8	65,1	65,4	28,9	26,8	29,2	26,3	4,8	5,4	5,7	8,2
La Matapédia	64,0	65,2	64,7	66,6	32,8	29,7	30,2	26,3	3,8	5,1	5,2	7,1
Matane	68,6	72,0	67,1	66,6	26,1	22,7	26,5	23,9	5,7	5,3	6,4	9,5
La Mitis	67,8	68,5	64,9	63,2	26,3	23,3	27,6	24,8	6,2	8,2	7,5	12,0
Rimouski-Neigette	78,5	77,5	74,5	72,8	15,3	15,3	17,0	15,4	6,3	7,1	8,5	11,7
Les Basques	64,2	61,8	60,3	62,2	29,4	29,3	31,9	26,6	6,1	8,9	7,8	11,3
Rivière-du-Loup	73,4	74,3	70,5	72,2	19,0	18,2	21,7	18,2	7,3	7,5	7,8	9,6
Témiscouata	66,2	67,0	65,8	66,7	28,0	26,3	28,0	24,9	5,6	6,7	6,2	8,4
Kamouraska	71,8	70,7	67,9	70,2	21,0	21,6	23,5	19,8	7,5	7,7	8,6	10,0
Moyenne des DR	70,4	70,4	68,0	68,8	23,2	22,1	24,4	21,5	6,5	7,5	7,6	9,7

Sources : Statistique Canada (1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. La somme des trois composantes du revenu n'est pas toujours égale à 100.

Tableau A3.5.1

Écart à la moyenne du taux de diplômés dans les DR, résultats de l'estimation de l'équation (3') par les MCP et les MCG.

	Estimation par les MCP				Estimation par les MCG			
	α_i	β	Erreur type	$-\alpha_i / \beta$	α_i	β	Erreur type	$-\alpha_i / \beta$
Variable retardée du capital humain ($h_{i,t-1}$)		-0,219	(0,020)***			-0,230	(0,010) ***	
Saint John	0,046		(0,005)***	0,208	0,048		(0,004) ***	0,208
Charlotte	-0,001		(0,004)	-0,003	0,000		(0,004)	0,000
Sunbury	-0,021		(0,011) *	-0,096	-0,022		(0,011) *	-0,096
Queens	-0,099		(0,015) ***	-0,450	-0,104		(0,012) ***	-0,451
Kings	0,101		(0,010) ***	0,459	0,106		(0,005) ***	0,459
Albert	0,074		(0,011) ***	0,338	0,078		(0,009) ***	0,339
Westmorland	0,104		(0,009) ***	0,475	0,109		(0,005) ***	0,474
Kent	-0,086		(0,021) ***	-0,390	-0,090		(0,018) ***	-0,392
Northumberland	-0,030		(0,005) ***	-0,138	-0,032		(0,004) ***	-0,139
York	0,219		(0,021) ***	0,998	0,230		(0,011) ***	0,998
Carleton	-0,019		(0,007) **	-0,087	-0,020		(0,007) ***	-0,088
Victoria	-0,017		(0,007) **	-0,079	-0,018		(0,007) ***	-0,080
Madawaska	0,033		(0,007) ***	0,152	0,035		(0,006) ***	0,153
Restigouche	-0,027		(0,006) ***	-0,122	-0,028		(0,006) ***	-0,121
Gloucester	-0,005		(0,004)	-0,024	-0,005		(0,003)	-0,023
Les Îles-de-la-Madeleine	-0,077		(0,010) ***	-0,350	-0,080		(0,009) ***	-0,347
Le Rocher-Percé	-0,125		(0,018) ***	-0,572	-0,132		(0,014) ***	-0,575
La Côte-de-Gaspé	-0,011		(0,008)	-0,051	-0,012		(0,008)	-0,052
La Haute-Gaspésie	-0,127		(0,015) ***	-0,578	-0,133		(0,012) ***	-0,578
Bonaventure	-0,079		(0,011) ***	-0,361	-0,083		(0,009) ***	-0,362
Avignon	-0,039		(0,010) ***	-0,178	-0,041		(0,009) ***	-0,180
La Matapédia	-0,119		(0,013) ***	-0,542	-0,124		(0,010) ***	-0,539
Matane	-0,038		(0,008) ***	-0,171	-0,040		(0,007) ***	-0,172
La Mitis	-0,048		(0,007) ***	-0,219	-0,051		(0,006) ***	-0,220
Rimouski-Neigette	0,120		(0,011) ***	0,549	0,126		(0,006) ***	0,548
Les Basques	-0,079		(0,008) ***	-0,359	-0,083		(0,005) ***	-0,360
Rivière-du-Loup	-0,008		(0,009)	-0,039	-0,009		(0,009)	-0,040
Témiscouata	-0,110		(0,012) ***	-0,503	-0,116		(0,008) ***	-0,504
Kamouraska	-0,020		(0,011) *	-0,092	-0,021		(0,011) *	-0,091
\bar{R}^2	0,537				0,802			

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.3.1 pour consulter les données. Les valeurs entre parenthèses carrées représentent l'équilibre stationnaire de long terme par rapport à l'échantillon exprimées en pourcentage. Les valeurs entre parenthèses rondes représentent l'erreur type du coefficient. Les astérisques représentent les résultats du test de probabilité où *** représente 1%, ** représente 5% et * représente 10%. Les régressions ont été estimées par moindres carrés en panel (MCP) et en moindres carrés généralisés (MCG) pour corriger l'hétéroscédasticité entre les DR. Les covariances sont estimées selon la méthode de White pour limiter l'hétéroscédasticité générale dans le modèle. Les équations sont estimées avec EvIEWS 4.1 avec 116 observations.

Tableau A3.5.2

Écart à la moyenne du revenu moyen d'emploi en dollars constants pour les 29 DR, déflateur du PIB (1997=100), résultats de l'estimation de l'équation (3) par les MCP et les MCG.

	Estimation par les MCP				Estimation par les MCG			
	α_i	β	Erreur type	$-[\alpha_i / \beta]$	α_i	β	Erreur type	$-[\alpha_i / \beta]$
Variable retardée du revenu moyen d'emploi ($y_{i,t-1}$)		-0,165	(0,020) ***			-0,207	(0,007) ***	
Saint John	0,016		(0,002) ***	0,098	0,021		(0,001) ***	0,099
Charlotte	-0,007		(0,005)	-0,041	-0,010		(0,005) **	-0,047
Sunbury	0,015		(0,003) ***	0,088	0,017		(0,002) ***	0,084
Queens	-0,016		(0,004) ***	-0,098	-0,020		(0,003) ***	-0,095
Kings	0,041		(0,005) ***	0,251	0,051		(0,002) ***	0,247
Albert	0,025		(0,006) ***	0,149	0,032		(0,005) ***	0,155
Westmorland	0,015		(0,003) ***	0,091	0,018		(0,002) ***	0,087
Kent	-0,038		(0,007) ***	-0,232	-0,050		(0,005) ***	-0,240
Northumberland	-0,007		(0,003) **	-0,041	-0,009		(0,003) ***	-0,044
York	0,029		(0,004) ***	0,174	0,035		(0,001) ***	0,170
Carleton	-0,013		(0,008)	-0,076	-0,018		(0,009) **	-0,088
Victoria	-0,023		(0,006) ***	-0,141	-0,031		(0,005) ***	-0,148
Madawaska	-0,002		(0,003)	-0,011	-0,003		(0,002)	-0,014
Restigouche	0,000		(0,004)	0,000	0,001		(0,005)	0,006
Gloucester	-0,014		(0,005) ***	-0,084	-0,019		(0,005) ***	-0,091
Les Îles-de-la-Madeleine	-0,007		(0,004) *	-0,045	-0,011		(0,004) **	-0,051
Le Rocher-Percé	-0,015		(0,007) **	-0,092	-0,019		(0,007) ***	-0,091
La Côte-de-Gaspé	0,010		(0,003) ***	0,061	0,013		(0,002) ***	0,065
La Haute-Gaspésie	-0,023		(0,003) ***	-0,141	-0,028		(0,002) ***	-0,137
Bonaventure	-0,005		(0,001) ***	-0,028	-0,005		(0,001) ***	-0,024
Avignon	-0,005		(0,004)	-0,033	-0,006		(0,004)	-0,029
La Matapédia	-0,016		(0,003) ***	-0,096	-0,019		(0,002) ***	-0,093
Matane	0,006		(0,004)	0,037	0,008		(0,004) **	0,040
La Mitis	-0,003		(0,002)	-0,018	-0,003		(0,002)	-0,015
Rimouski-Neigette	0,029		(0,006) ***	0,178	0,037		(0,005) ***	0,181
Les Basques	-0,022		(0,005) ***	-0,132	-0,026		(0,006) ***	-0,124
Rivière-du-Loup	0,010		(0,004) **	0,061	0,014		(0,005) ***	0,066
Témiscouata	-0,013		(0,003) ***	-0,078	-0,015		(0,002) ***	-0,074
Kamouraska	0,002		(0,002)	0,011	0,003		(0,002)	0,013
\bar{R}^2	0,398				0,867			

Sources : Statistique Canada (1981; 1988a; 1988b; 1994a; 1994b; 1999a; 1999b; 2004b; 2004c) selon les calculs de l'auteur. Voir le tableau A3.4.2 pour consulter les données. Les valeurs entre parenthèses carrées représentent l'équilibre stationnaire de long terme par rapport à l'échantillon exprimées en pourcentage. Les valeurs entre parenthèses rondes représentent l'erreur type du coefficient. Les astérisques représentent les résultats du test de probabilité où *** représente 1%, ** représente 5% et * représente 10%. Les régressions ont été estimées par moindres carrés en panel (MCP) et en moindres carrés généralisés (MCG) pour corriger l'hétéroscédasticité entre les DR. Les covariances sont estimées selon la méthode de White pour limiter l'hétéroscédasticité générale dans le modèle. Les équations sont estimées avec Eviews 4.1 avec 116 observations.

Bibliographie

- Barro, R. 1991. « Economic Growth in a Cross Section of Countries », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, No. 2.
- Barro, R. et Sala-i-Martin, X. 1991. « Convergence across States and Regions », *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1, pp. 107-158.
- Barro, R. et Sala-i-Martin, X. 1992. « Convergence », *Journal of Political Economy*, Vol. 100, No. 2.
- Barro, R. et Sala-i-Martin, X. 1995. *Economic Growth*. McGraw-Hill, New York, NY.
- Barro, R., Mankiw, N.G. et Sala-i-Martin, X. 1995. « Capital Mobility in Neoclassical Models of Growth », *American Economic Review*, Vol. 85, No. 1.
- Commission des normes du travail du Québec. 2004. « Salaire », dans *Les normes*. Lien électronique consulté le 2 juin 2004.
<http://www.cnt.gouv.qc.ca/fr/normes/salaire.asp>
- Communications New Brunswick. 2003. « Reminder : Minimum Wage to increase by 20 cents / Jan.1, 2004 », dans *Training and Employment Development*. Lien électronique consulté le 2 juin 2004.
<http://www.gnb.ca/cnb/news/tes/2003e1209te.htm>
- Coulombe, S. 1999. « Economic growth and provincial disparity – a new view of an old Canadian problem », *C.D. Howe Institute*, Commentary No. 122.
- Coulombe, S. 2000. « New Evidence of Convergence Across Canadian Provinces : The Role of Urbanization », *Regional Studies*, Vol. 34, No.8.
- Coulombe, S. 2003. « Human Capital, Urbanization and Canadian Provincial Growth », *Regional Studies*, Vol. 37, No.3.
- Coulombe, S. et Day, K. 1999. « Economic Growth and Regional Income Disparities in Canada and the Northern United States », *Canadian Public Policy*, Vol. 25, No. 2.
- Coulombe, S. et Lee, F. 1995. « Convergence across Canadian Provinces, 1961 to 1991 », *Canadian Journal of Economics*, Vol. 28, No. 4a.
- Coulombe, S. et Lee, F. 1998. « Évolution à long terme de la convergence régionale au Canada », *L'Actualité économique*, Vol. 74, No. 1.
- Coulombe, S. et Mérette, M. 2000. « Fiscal Needs and the CHST Per Capita Division Rule », *Canadian Tax Journal*, Vol. 48, No.2.
- Coulombe, S. et Tremblay, J.F. 2001. « Human Capital and Regional Convergence in Canada », *Journal of Economic Studies*, Vol. 28, No. 3.

- Courchene, T.J. 2004. « Confiscatory Equalization : The Intriguing Case of Saskatchewan's Vanishing Energy Revenues », *IRPP Choices*, Vol. 10, No.2.
- Desjardins, P.M. 2002. « La périphérie n'est pas homogène – Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland », Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Entreprises Nouveau-Brunswick. 2004. « Faits saillants sur l'investissement, le Grand Fredericton », Points saillants, Investissement. Lien électronique consulté le 19 juillet 2004.
http://www.nouveau-brunswick.ca/investissement/faits_saillants/communautaire/fredericton.html
- Finances Canada. 2004a. « Transfert canadien en matière de santé », dans Paiements de transfert aux provinces. Lien électronique consulté le 25 mai 2004.
<http://www.fin.gc.ca/fedprov/chtf.html>
- Finances Canada. 2004b. « Bref historique des transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux. », dans Paiements de transfert aux provinces. Lien électronique consulté le 27 mai 2004.
<http://www.fin.gc.ca/FEDPROV/hisf.html>
- Finances Canada. 2004c. « Le programme de péréquation. », dans Paiements de transfert aux provinces. Lien électronique consulté le 27 mai 2004.
<http://www.fin.gc.ca/FEDPROV/eqpf.html>
- Finances Canada. 2004d. « Péréquation associée », dans Paiements de transfert aux provinces. Consulté le 13 juillet 2004.
<http://www.fin.gc.ca/fedprov/aseqf.html>
- Lacas, J.D., Polèse, M. et Shearmur, R. 2001. « L'avenir économique des Régions périphériques : revue exploratoire de la littérature avec une attention particulière sur l'impact de l'économie du savoir et l'expérience de pays nordiques », Rapport de recherche. Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, Culture et Société.
- Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (R.-U.), 1982.
- Loi canadienne sur la santé*, L.R.C. 1985, c. C-6, art. 7.
- Mankiw, N. G., Romer, D. et Weil, D. 1992. « A Contribution to the Empirics of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 107, No. 2.
- Polèse, M. et Shearmur, R. 2002. « *La périphérie face à l'économie du savoir : La dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique,* » Institut national de la

recherche scientifique-Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.

Shearmur, R. 2001. « *Le développement économique des régions périphériques au Canada, 1971-1996 : Analyse statistique* », Institut national de la recherche scientifique-Urbanisation, Culture et Société et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.

Solanes, J.G. et Maria-Dolores, R. 2001. « *The Impact of European Structural Funds on Economic Convergence in European Countries and Regions* », Facultad de Economía y Empresa, Universidad de Murcia.

Statistique Canada. 1981. « 1981 Census of Canada ». Données électroniques disponibles sur le *Canadian Census Analyser*, CHASS Data Center, University of Toronto : <http://datacentre.chass.utoronto.ca/>

Statistique Canada. 1987a. « Profil – Nouveau-Brunswick : Partie 1 », Recensement du Canada de 1986, No. 94-107-XPB au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1987b. « Profil – Québec : Partie 1 », Recensement du Canada de 1986, No. 94-109 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1987c. « Classification géographique type – 1986 », Recensement de 1986, Vol. 1 : La classification, No. 12-571 au catalogue.

Statistique Canada. 1987d. « Classification géographique type – 1986 », Recensement de 1986, Vol. 3 : Changements – 1981 à 1986, No. 12-573 au catalogue.

Statistique Canada. 1988a. « Profil – Nouveau-Brunswick : Partie 2 », Recensement du Canada de 1986, No. 94-108 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1988b. « Profil – Québec : Partie 2 », Recensement du Canada de 1986, No. 94-110 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1992a. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Nouveau-Brunswick : Partie A », Recensement du Canada de 1991, No. 95-319 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1992b. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Québec : Partie A », Recensement du Canada de 1991, No. 95-325 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>

Statistique Canada. 1992c. « Classification géographique type – 1991 », Recensement de 1991, Vol. 1 : La classification, No. 12-571 au catalogue.

- Statistique Canada. 1992d. « Classification géographique type – 1991 », Recensement de 1991, Vol. 3 : Changements – 1986 à 1991, No. 12-573 au catalogue.
- Statistique Canada. 1994a. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Nouveau-Brunswick : Partie B », Recensement du Canada de 1991, No. 95-320 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 1994b. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Québec : Partie B », Recensement du Canada de 1991, No. 95-326 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 1999a. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Nouveau-Brunswick », Recensement du Canada de 1996, No. 95-185-XPB au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 1999b. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Québec », Recensement du Canada de 1996, No. 95-186-XPB au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 2002. « Divisions de recensement », Cartes de référence, Recensement du Canada de 2001, No. 92F0144XPB au catalogue. Lien électronique consulté le 13 juillet 2004. http://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n_cd_f.cfm
- Statistique Canada. 2003a. « Comptes économiques provinciaux, estimations préliminaires 2003 », No. 13-213 au catalogue.
- Statistique Canada. 2003b. « Dictionnaire du recensement de 2001 », Recensement 2001, No. 92-378-XPF au catalogue.
- Statistique Canada. 2004a. « Introduction à la section sur la géographie », dans Recensement 2001. Lien électronique consulté le 1 juillet 2004. http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geoint_f.htm
- Statistique Canada. 2004b. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Nouveau-Brunswick », Recensement du Canada de 2001, No. 95-218-XPB au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 2004c. « Profil des divisions et subdivisions de recensement – Québec », Recensement du Canada de 2001, No. 95-219-XPB au catalogue. Données électroniques disponibles sur *E-Stat* : <http://estat.statcan.ca/>
- Statistique Canada. 2004d. « Unités géographiques : Division de recensement (DR) », dans Recensement 2001. Lien électronique consulté le 1 juillet 2004. http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geo008_f.htm
- Statistique Canada. 2004e. « Comptes économiques provinciaux, estimations préliminaires 2003 », No. 13-213 au catalogue. Données électroniques disponibles sur *CANSIM*. <http://cansim2.statcan.ca/>